



REGION BASSE-NORMANDIE

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

SERVICE COOPERATIONS INTERNATIONALES ET MOBILITE

Coopération Décentralisée entre la Région Basse Normandie, la Région Rhône-Alpes et la Région Atsinanana, à Madagascar

COMPTE-RENDU TECHNIQUE
D'EXECUTION FINALE AU 31 AOUT 2012
DE L'ANNEE 2 DU TRIENNAL MAE 2010-2012

Rhône-Alpes Région



Contact : Laura Heleine
Service Coopération Internationales et Mobilité
Tél : 02 31 06 95 87
l.heleine@crbn.fr

N.B. : l'année 2 du triennal correspond à la période du 1^{er} septembre 2011 au 30 août 2012.

FINALITE GENERALE DU PROGRAMME DE COOPERATION :

Ce projet qui réunit deux Régions françaises, la Région Basse Normandie et la Région Rhône Alpes, avec leur partenaire malgache, la Région Atsinanana, sur un programme co-construit et partagé a pour objectifs de :

- renforcer les capacités institutionnelles de la région Atsinanana, en accompagnant le processus de décentralisation en cours à Madagascar ;
- soutenir le développement de la Région Atsinanana par une approche territoriale sectorisée.

INTRODUCTION :

La période septembre 2011 – août 2012 a permis de consolider le partenariat innovant, qui formalise les relations fortes entre deux régions françaises intervenant dans la même région malgache, mis en place pendant la première année du triennal.

Ce partenariat est toujours réalisé dans un grand souci méthodologique et technique basé sur les principes sous tendus par l'appel à projet auquel les Régions Basse Normandie, Rhône Alpes et Atsinanana ont répondu.

A savoir :

- Définition par le partenaire malgache des axes d'intervention ;
- Alignement des partenaires français sur les objectifs de développement du partenaire malgache ;
- Concertation entre les trois partenaires, coordination commune et harmonisation de l'action ;
- Approche interactive permettant un suivi et une évolution constante du programme afin de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés.
- Approche territoriale globale, participative et continue, impliquant l'ensemble des acteurs des secteurs concernés par les différentes thématiques du programme d'actions.

A noter que la situation politique impacte toujours le bon déroulement du programme de coopération. En effet, malgré la signature de la feuille de route de sortie de crise le 16 septembre 2011, la situation institutionnelle ne s'améliore pas. La crispation politique augmente face à l'enlisement de la situation. Le manque de ressources de l'Etat, privé d'une grande partie de l'aide internationale, se fait de plus en plus ressentir. En outre, l'instabilité s'accroît au sein des équipes ministérielles, notamment au sein du Ministère de la Décentralisation. Les retombées sur les collectivités locales et les Régions se font sentir, elles ne peuvent s'appuyer sur des lignes stratégiques et un cadre stables pour travailler, elles manquent cruellement de ressources tant administratives que financières.

Malgré cette situation qui dure depuis 2009, le volontarisme de la Région Atsinanana et de ses Régions partenaires a permis la mise en œuvre de la majeure partie du programme de coopération pour l'année 2 de façon pertinente, méthodique et efficace. A noter que des élections présidentielles et législatives ont été annoncées pour juin 2013, comme le préconisait la communauté internationale. Leur déroulement permettrait petit à petit le retour à un état de droit, elles redonneraient leur légitimité aux autorités locales et régionales.

L'année 2 (jusqu'au 31 août 2012) marque :

- La consolidation du travail et la poursuite des projets initiés en année 1.
- La mise en place concrète de l'action de « formation des agents de la Région Atsinanana » après réalisation du diagnostic effectué en année 1 par le CNFPT.
- La mise en place de l'action 13 « appui à l'inventaire du patrimoine » qui s'est révélée difficile à mettre en place. En effet, il existe peu de ressources humaines compétentes à Madagascar pour

mener à bien ce travail très technique. L'équipe est maintenant en place et l'action a pu démarrer en juin 2012.

- Le report ou le recadrage de certaines actions du fait de la situation politico-administrative malgache et de ses impacts sur la visibilité politique et financière à court terme. L'action 5 : « définition et mise en œuvre de la stratégie de développement régional de la Région Atsinanana » s'est concentrée en année 2 sur la réflexion autour de la stratégie de développement agricole et l'action 7 concernant l'appui aux communes n'a pas pu se mettre en place.

- Le report de l'action 15 « appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du tourisme » qui n'a pas encore pu être mise en place.

- Enfin, concernant les ressources humaines, il faut noter qu'une chargée de mission coopérations internationales, notamment en charge de la coopération avec la Région Atsinanana a été recrutée depuis le mois de janvier 2012 au Conseil Régional de Basse-Normandie. D'autre part, le coordinateur de la coopération Basse-Normandie Atsinanana à Tamatave a terminé son contrat le 31 août et est remplacé depuis mi-septembre par Gwenaëlle Diarra-Rossignol.

Thématique transversale 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

ACTION 1 : Pilotage et animation des coopérations décentralisées

Porteur du projet de Basse Normandie et Rhône-Alpes

Nom de l'organisation	TRANSMAD (TMD) et VLC	
Adresse :	TMD : 4, rue du Pâtureau Le Boistuaud 44260 Malville VLC : 22 place pierre Bouchard 14000 Caen.	
Personne de contact :	Danielle Macquet (TMD) Virginie Labeaume (VLC)	
Téléphone :	TMD : 33 (0)2 28 21 81 96 VLC : 00261 (0) 32 07 75 173	
E-mail :	TMD : infos@transmad.org VLC : virginie.labeaume@gmail.com	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	TRANSMAD et VLC
Adresse :	Palais de Région Atsinanana
Personne de contact :	Sébastien WELSCH et Virginie LABEAUME
Téléphone :	00261 (0) 32 54 495 32 00261 (0) 32 07 75 173
E-mail :	coordination.normandie.atsinanana@hotmail.fr virginie.labeaume@gmail.com

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

La coopération décentralisée entre les Régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana nécessite pour atteindre ses objectifs une coordination importante et un suivi continu et partagé des actions mises en œuvre. Après la mobilisation d'un Volontaire de Solidarité Internationale pendant deux années, la Région Basse-Normandie a souhaité professionnaliser cette coordination par la mobilisation d'un professionnel du développement international issu d'une ONG spécialiste de Madagascar (Transmad) et ayant déjà des expériences réussies de coordination de coopérations décentralisées.

La région Rhône-Alpes a suivi la même stratégie en confiant la coordination d'abord à une professionnelle issue de Transmad puis à un jeune Cabinet d'étude qui en août 2011 a gagné le marché pour coordonner la coopération entre Atsinanana et Rhône-Alpes.

Après une année concluante, il a été souhaité par la Région Basse-Normandie pour la seconde année du triennal de continuer à mobiliser cette ONG. Après 4 années au service de la coopération Basse-Normandie – Atsinanana, Sébastien Welsch a quitté son poste le 31 août 2012. Gwenaëlle Diarra-Rossignol, nouvelle coordinatrice aguerrie et expérimentée, le remplace depuis le 17 septembre. La Région Rhône-Alpes a souhaité passer par un cabinet d'étude dirigé par une professionnelle ayant de l'expérience dans la coopération décentralisée et dans les problématiques malgaches.

Objectifs de l'action

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana :

- dans son rôle de maître d'ouvrage,
- dans son co-pilotage de la coopération décentralisée avec les Régions Basse-Normandie et la Région Rhône-Alpes,
- ~~la soutenir~~ dans son rôle de leader et d'ensemblier,
- dans le suivi et l'animation des coopérations décentralisées sur son territoire.

Description des actions réalisées

Rencontres hebdomadaires d'échange et de concertation entre coordinateurs et la Région Atsinanana
--

Lieu : Maison de la Coopération Décentralisée à Tamatave
--

Date : Tous les lundi matin

Tous les lundis matin, de 9h30 à 12h, les trois coordinateurs des Régions françaises et le coordinateur de la Région Atsinanana se réunissent en général en présence de M. le Directeur du Développement Régional et de un ou deux membres du Cabinet du Chef de Région Atsinanana.

L'ordre du jour est alors préparé en fonction des objectifs de chaque coopération (besoin de positionnement d'un ou de plusieurs partenaires, échange d'informations, préparation d'actions à venir).

Cette activité permet une circulation de l'information, une transparence des décisions, une mutualisation des activités, une complémentarité dans les activités mises en œuvre, une implication forte et continue de la Région Atsinanana comme leader de son développement Régional.

Elle permet la production régulière de comptes-rendus de réunions et aussi la production d'outils de communication (panneaux d'exposition, plaquettes communes...)

Rencontres mensuelles entre les coordinateurs et les opérateurs du pôle agricole de Mangarano
--

Lieu : Pôle Agricole, ancien palais de Région d'Atsinanana à Mangarano
--

Date : Tous les derniers vendredi du mois

Tous les derniers vendredi du mois, un des quatre opérateurs agricoles des coopérations décentralisées des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes avec la Région Atsinanana (MFR, APDRA, ManaoDE, AVSF) organise, prépare l'ordre du jour et modère une réunion visant à faire circuler l'information entre les opérateurs et à mieux coordonner et mutualiser leurs actions.

Les participants sont les représentants des quatre opérateurs évoqués et les représentants des trois Régions partenaires. Ces réunions mensuelles ont été cette année ouvertes à l'action agricole de la Région Haute-Normandie (Campus Paysan). Des intervenants ponctuels ont aussi été invités pour présenter des actions mises en œuvre en Atsinanana dans le domaine agricole.

Ces réunions du pôle agricole ont permis la production d'une plaquette de présentation des actions agricoles des trois coopérations décentralisées avec la Région Atsinanana et d'impulser des démarches collectives sur la question de l'hébergement des opérateurs et de leurs actions au niveau local (mutualisation de partenaires, transfert d'informations et mise en œuvre d'action de diagnostic commun).

Par exemple, il est prévu que les élèves de la MFR d'Ilaka-Est deviennent ensuite les paysans pilotes du projet AVSF et un diagnostic agricole a été organisé conjointement entre l'APDRA et AVSF pour dresser la typologie des exploitations agricoles et les modes de

productions d'un territoire test de la côte Est. Ainsi, bien que cette action de coordination puisse encore progresser, nous voyons qu'elle porte déjà ses fruits.

Missions de terrain communes Régions françaises – Région Atsinanana
--

Lieux : Fanandrana, districts de Brickaville et de Vatmandry, Canal des Pangalanes
--

Date : décembre 2011, janvier, février et avril 2012
--

Ces missions communes ont pour objectif d'échanger sur le terrain sur les activités menées et de partager des diagnostics communs.

Sur la période, une mission commune aux quatre Régions (Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Haute-Normandie) a été réalisée du 25 au 26 janvier dans le Sud de la Région (Vatmandry, Ilaka-Est, Amboditavolo). Cette mission organisée par les 4 Régions a permis de suivre en commun différents projets des coopérations décentralisées d'Atsinanana (Campus Paysan, MFR, AVSF) et les acteurs institutionnels (Chef de district et commune de Vatmandry). Un rapport de mission a été produit (en annexe).

D'autres missions ont permis la mobilisation commune des 3 Régions engagées dans le présent triennal (Atsinanana, Rhône-Alpes et Basse-Normandie). Ces missions sont la venue de la délégation de Basse-Normandie à la sucrerie de Fanandrana en décembre 2011, et la venue de la délégation de Rhône-Alpes sur le canal des Pangalanes en avril 2012 (dont l'inauguration de l'éco-lodge d'Andovoranto suivie par le photographe de la banque d'images). Enfin, pour le compte des autres coopérations, une mission a été organisée en février 2012 par Atsinanana et Basse-Normandie sur les lieux du passage du cyclone Giovana (rapport de mission en annexe).

Ces différentes missions ont permis d'échanger entre Régions, de partager des diagnostics et visions pour les évolutions futures des actions de coopérations. Des comptes-rendus ont été produits pour ces différentes missions.

Valorisation et développement de la Maison de la coopération décentralisée

Lieu : Tamatave

Date : en continu sur la période

Cette maison, mise à disposition par la Région Atsinanana dans le cadre du programme de coopération, sert de lieu d'hébergement des bureaux des coordinateurs, de lieu de rencontre et de réunion de coordination ou technique, mais aussi de lieu d'exposition des actions des coopérations et de lieu d'accueil de rencontres annexes aux coopérations (rencontres techniques de partenaires, rencontres d'autres coopérations décentralisées : Saint-Etienne, Meylan...).

Pendant la période, la Région Atsinanana a continué à mettre à disposition de la maison de la coopération un gardien, une femme de ménage et une secrétaire et à financer les charges d'eau et d'électricité. Elle a aussi pris à sa charge les frais de clôture du jardin et les frais de rénovation du premier étage. A ce jour, ce sont donc quatre nouveaux bureaux qui ont été rénovés et qui vont pouvoir, pendant la dernière année du triennal, être mis au service de la croissance du programme de coopération.

Les coopérations Basse-Normandie et Rhône-Alpes ont, elles, prises à leur charge des frais divers tels que des frais de nettoyage de la façade et de cloisonnement du jardin, des frais de petites réparations pour l'électricité et les sanitaires. En février 2012, un panneau annonçant la maison de la coopération décentralisée a été installé sur l'avenue de l'indépendance.

Réalisation de communications communes
Lieu : Tamatave
Date : en continu

Afin de rendre visible l'action des coopérations décentralisées, leur approche et le triennal commun, différentes actions de communication ont été réalisées. Ces actions de communication ont été menées en lien avec l'autre Région française qui n'est pas encore partie prenante du triennal mutualisé : la Région Haute-Normandie.

Un document présentant l'ensemble des projets des coopérations décentralisées de la Région Atsinanana a été amendé, révisé et produit. Ce document, fruit du travail des coordinateurs, présente toutes les actions des coopérations décentralisées (contextes, objectifs, localisations, publics cibles, durées et coûts).

Des panneaux exposant ces mêmes actions, l'approche et le triennal ont aussi été revus et amendés. Ils sont maintenant exposés dans la salle de réunion de la maison de la coopération.

Afin d'annoncer la présence de la maison de la coopération, un drapeau extérieur a été réalisé. Ces différents frais ont été pris sur la ligne de la coordination.

Echanges interrégionaux en France et à Madagascar
Lieux : Caen et Tamatave
Date : 22 mai 2012 et 7 juin 2012

Afin de coordonner les actions entre les Régions françaises et la Région malgache à un niveau supérieur de celui des coordinateurs, deux rencontres ont été organisées avec les responsables des coopérations décentralisées des Régions.

La première rencontre s'est tenue à Caen le 22 mai 2012 en présence des responsables des coopérations décentralisées d'Atsinanana, de Rhône-Alpes et de Basse-Normandie (en présence aussi des responsables de Haute-Normandie). Cette rencontre avait pour objectif de faire un point sur les activités menées et sur l'avenir du programme de coopération.

La seconde rencontre s'est tenue à Tamatave le 6 juin 2012 en présence des chargés de mission de Rhône-Alpes et de Basse-Normandie (en présence aussi de la Chef de pôle de Basse-Normandie et de la coordinatrice de Haute-Normandie). Cette rencontre qui faisait suite à celle du 22 mai visait à avancer sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'année 3 du triennal.

A noter que la Région Atsinanana est invitée en France à l'occasion du comité politique de la Cellule d'Échanges et de Partenariats Rhône-Alpes, Afrique de l'Ouest, Madagascar (CEPRAOM) du 18 au 22 septembre 2012. Afin de permettre à la délégation de rencontrer ses autres Régions partenaires, il est proposé que la Basse-Normandie et la Haute-Normandie l'accueillent également pour des journées de travail. Le 28 septembre 2012, une réunion des 4 Régions est organisée à Paris pour faire le point sur les activités prévues pendant l'année 3 du triennal et préparer l'appel à projet du prochain triennal 2013-2015 qui sera déposé en commun.

Evaluation des activités

Cette coordination commune est une des particularités de ce programme de coopération. Le nombre d'actions et leurs résultats sont en adéquation avec les attentes et montrent l'utilité de cette coordination commune. Les différentes missions de suivi qui sont passées en Atsinanana (SCAC, Basse-Normandie, Rhône-Alpes) ont constaté son dynamisme et les résultats probants que cette coordination mutualisée a apporté (implication forte du partenaire, coordination effective des actions, visibilité, efficacité et pérennité des actions etc.).


La coordination commune implique les projets agricoles de la coopération mais aussi l'ensemble des projets avec une ouverture vers les actions d'autres opérateurs entrant dans le champ des axes de la coopération. Ainsi des partenariats ponctuels avec des acteurs de Tamatave comme l'Alliance Française ou étrangers ont eu lieu.

Les autres Régions malgaches ont leur place dans cette coordination et profitent des outils communs. Ainsi la Région Analanjirofo a été invitée à la maison de la coopération pour différentes activités, comme l'ont été les Régions Bretagne et Nord-Pas-de-Calais (qui coopèrent avec Analanjirofo). Il en a été de même pour la Haute-Normandie qui coopère avec Atsinanana et avec qui certaines des actions mises en œuvre sont complémentaires. Les communes françaises de Saint-Etienne, Meylan et le Port de la Réunion qui interviennent avec des Communes d'Atsinanana ont aussi été impliquées dans la coordination ou en ont bénéficié.

Enfin, comme évoqué précédemment, la coordination a fait l'objet de communication, sous forme de livrets, de panneaux d'exposition et d'un drapeau à l'entrée de la Maison de la coopération.

ACTION 2 : Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée

Porteur du projet de Basse Normandie

Nom de l'organisation	TRANSMAD (TMD)	
Adresse :	TMD : 4, rue du Pâtureau Le Boistuaud 44260 Malville	
Personne de contact :	Danielle Macquet (TMD)	
Téléphone :	TMD : 33 (0)2 28 21 81 96	
E-mail :	TMD : infos@transmad.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation :	TRANSMAD
Adresse :	Lot II J94 - Ivandry 101 Antananarivo
Personne de contact :	Régis Diambelou
Téléphone :	00261 (0) 32 04 862 95
E-mail :	logcom.normandie.atsinanana@hotmail.fr

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Après la première année du triennal, marquée par le développement de la coopération décentralisée, il est apparu le besoin d'appuyer la Région Atsinanana dans la communication à réaliser concernant ses coopérations décentralisées. Ce besoin a été renouvelé pendant la seconde année du triennal.

Objectifs de l'action

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre la communication qu'elle souhaite développer autour des actions de ses coopérations décentralisées.

Description des actions réalisées

Recrutement d'un chargé de communication
Lieu : Tamatave
Date : 1 ^{er} novembre 2011

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette action, la Région Basse-Normandie et la Région Atsinanana ont souhaité recruter une personne reconnue par la Région Atsinanana et donnant les gages des compétences nécessaires.

Ainsi, la Région Atsinanana a recueilli douze candidatures qui ont été ensuite étudiées par un jury composé du coordinateur de la coopération Basse-Normandie et de la Directrice Régionale de la Communication. La personne recrutée a donné jusqu'à maintenant toute satisfaction et a montré qu'elle savait mobiliser les personnes nécessaires pour mettre en œuvre la communication des actions de coopération décentralisées de la Région Basse-Normandie avec la Région Atsinanana.

Cette action test a vocation à être dans l'avenir développée et mutualisée avec les autres Régions.

Communication dans la presse écrite, orale et télévisuelle
Lieu : Région Atsinanana
Date : en continu depuis novembre 2011

Par l'entremise du chargé de communication et en lien avec la Région Atsinanana, de nombreux articles de presse (26) et plusieurs passages à la télévision locale et nationale (11) et à la radio (18) ont permis à la Région Atsinanana d'informer les habitants d'Atsinanana et de Madagascar des actions entreprises.

Pour compiler ces passages médiatiques, Régis Diambelou, le chargé de communication a réalisé une revue de presse des articles (en annexe 3) évoquant la coopération et conserve les passages télévisuels sur format informatique.

L'impact de cette stratégie médiatique a amené la Région Atsinanana à demander une visibilité plus grande encore des actions mises en œuvre pour l'année 3 du triennal.

En plus de favoriser la production d'articles à Madagascar, le chargé de communication a aussi produit des articles pour les réseaux bas-normands travaillant avec la coopération décentralisée (Horizons Solidaires, Fédération Régionale des MFR de Basse Normandie etc.)

Mise en place d'une stratégie de communication
Lieu : Madagascar
Date : à partir de juillet 2012

Le chargé de communication anime, en lien avec la Région Atsinanana et sous la responsabilité des coordinateurs, une démarche de définition d'une stratégie de communication pour les actions de la coopération décentralisée.

Cette stratégie liste les modes de communication disponibles, les objectifs que la coopération souhaite donner à sa communication et propose des orientations de mise en œuvre de celle-ci. Réalisée selon une démarche participative, cette stratégie a été discutée et amendée au mois d'août 2012 par la Région Atsinanana et sera proposée à la discussion et validation des Régions françaises lors d'une rencontre commune qui se tiendra en septembre 2012 à Paris.

Evaluation des activités

Les bénéficiaires directs de cette action sont en premier lieu la Région Atsinanana et les opérateurs de la coopération décentralisée qui ont vu leurs actions rapportées par la presse écrite, orale et télévisuelle. Les bénéficiaires indirects sont l'ensemble des habitants d'Atsinanana qui sont ainsi mieux informés des actions de leur Région, les membres des opérateurs français qui ont pu avoir des retours sur l'action de leur organisme à Madagascar. Avec la formalisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication la liste des bénéficiaires va s'étendre aussi aux Régions françaises et à leurs habitants.

Grâce à ces 26 articles de presse, 11 passages TV et 18 passages Radio, l'action a permis que la coopération soit très présente et donc très visible dans les médias. Cela a aussi permis de nouer des relations avec un réseau de journalistes et avec la Direction de la Communication de la Région Atsinanana. Le travail plus « stratégique » à finaliser en année 3 du triennal permettra d'accroître ces tendances.

ACTION 3 : Appui à la gestion administrative et financière de la coopération décentralisée

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana dans la gestion de ses différents engagements institutionnels (moyens logistiques, ressources humaines et financières) relatifs aux actions de coopération décentralisée menées sur le territoire régional.

Les deux coordinateurs des Régions françaises, en poste à Tamatave, appuient le coordinateur de la coopération décentralisée et le gestionnaire affecté à cette politique par la Région Atsinanana. Des actions d'appui à la gestion de la coopération décentralisée ont été menées (rencontres de travail, rencontres d'information...) pendant les missions du coordinateur et du Directeur du Développement Régional d'Atsinanana en France. Lors des réunions hebdomadaires des coordinateurs, l'avancement administratif et budgétaire des projets est présenté et discuté. Cette action est également menée de façon transversale à travers la mise en place de chacun des projets de coopérations qui demandent un suivi précis de la Région Atsinanana.

Un tableau de bord régional reprenant les engagements institutionnels de la Région Atsinanana concernant les actions de coopération décentralisée est en cours de réalisation. Cela permettra à la Région Atsinanana de piloter administrativement et de suivre financièrement les différentes politiques accompagnées par la coopération régionale.

ACTION 4 : Appui au suivi / évaluation des actions du programme triennal

Cette action se réalise au long cours. De manière régulière entre coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque réunion de coordination, des points réguliers sur les actions engagées permettent à la Région Atsinanana de suivre leur mise en place et d'évaluer leur impact.

Chaque année, des missions de suivi/évaluation des Régions Rhône-Alpes et Basse-Normandie ont lieu en Atsinanana. Ces missions permettent de suivre sur le terrain avec la Région Atsinanana les projets en cours. Pendant l'année 2 du triennal, ont été organisées :

Pour la Région Basse-Normandie :

- une mission institutionnelle et technique en décembre 2011
- une mission technique en juin 2012

Pour la Région Rhône-Alpes :

- une mission institutionnelle et technique en mai 2012
- une mission technique en juin 2012 (en même temps que la mission bas-normande)

La Région Atsinanana s'est également déplacée pour une mission technique de suivi des projets en Basse-Normandie en mai 2012.

Enfin, à noter qu'en année 3, une évaluation externe sera mise en place. Cette évaluation permettra notamment de renforcer les capacités de suivi et d'évaluation de la Région Atsinanana en la dotant d'outils efficaces et en renforçant la méthodologie utilisée.

Thématique sectorielle 2 : Appui institutionnel

ACTION 5 : Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana dans le respect des préconisations nationales et internationales

Cette action vise à appuyer la Région Atsinanana dans la définition et la mise en œuvre de son plan de développement régional et sa stratégie de gouvernance des projets de développement locaux et des programmes de coopérations décentralisées en matière de :

- développement rural, agricole et piscicole
- développement territorial intégré
- développement du tourisme patrimonial (urbain et rural) et de l'écotourisme
- développement de la formation technique et professionnelle

Sous le leadership du Chef de Région, du Secrétaire Général de la Région Atsinanana et du Directeur du Développement Régional (D.D.R.), les Régions françaises doivent appuyer la Région Atsinanana avec ses partenaires et les acteurs intervenant sur son territoire dans l'élaboration du document stratégique de gouvernance de ses politiques régionales associant les interventions des coopérations décentralisées.

Depuis le premier semestre de 2009, la crise politique majeure que traverse Madagascar, caractérisée par l'installation d'un régime de transition et par des difficultés à faire reconnaître l'actuelle administration centrale par l'ensemble de la communauté internationale, rend difficile la mise en place de cette action. Ce régime de transition, s'il gère les affaires courantes, n'a pas vocation à impulser des politiques stratégiques. Aussi se pose la question, pour le programme de coopération, de mettre en œuvre un processus de planification stratégique dans une situation de transition. Néanmoins, ce programme triennal est piloté en partenariat avec une Région malgache dynamique et structurée qui souhaite avancer. Face à cet ensemble de contraintes et d'opportunités, le programme de coopération a donc dû faire le choix de temporiser les actions de planification stratégique, tout en créant les conditions de travail et d'échange pour permettre la mise en œuvre et la validation de ces processus dès que la situation apparaîtra pertinente et pérenne.

Ainsi, à la demande et en lien avec le partenaire régional malgache, certaines actions d'appui aux stratégies de développement ont été entreprises, parfois modestement, dans les domaines du :


- développement rural, agricole et piscicole (Action 5/1)
- développement touristique (Action 5/3)
- développement de la formation technique et professionnelle (Action 5/4)

Pour les raisons évoquées précédemment, l'action « définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana en matière de développement territorial intégré » (action 5/2) a été mise en attente.

ACTION 5/2 : accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole

Pour l'année 2 du triennal, le travail sur l'action 5 s'est concentrée sur l'axe 1 "accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole" qui est apparu comme le plus opportun pour la Région Atsinanana. Deux raisons principales guident ce choix :

- l'objectif de développement agricole et rural est un objectif majeur de la Région Atsinanana ainsi que de son Plan Régional de Développement (le PRD d'avant crise sert toujours de fil directeur à l'actuelle administration)
- la présente action consiste à actualiser l'ancien PRDA (Plan Régional de Développement Agricole). C'est donc une action stratégique simplifiée à partir d'une base existante.

Nom de l'organisation	Criad-Afdi Rhône Alpes en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture de Rhône Alpes et la Chambre départementale d'agriculture de la Drôme	
Adresse	Agrapole, 23 rue J. Baldassini, 69 364 Lyon Cedex 7	
Personne contact	Emilie Le Dantec	
Téléphone	04 72 72 49 90	
E-mail	afdi.lyon@agrapole.fr	
Site internet	www.afdi-opa.org	

Contexte et objectifs

Contexte

Le Réseau de compétences agricoles à l'international en Rhône Alpes, Résagri, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes (CRA-RA) a été sollicité par la Région Rhône-Alpes pour apporter une réponse à la demande de la Région Atsinanana d'un appui à la définition d'actions à mettre en œuvre dans le volet agricole de la coopération décentralisée entre les deux régions.

Une première mission prospective dans la Région Atsinanana a été réalisée du 20 au 29 septembre 2010 mobilisant la Chambre d'Agriculture de la Drôme, le Criad / Afdi Rhône-Alpes et la CRA-RA.

Suite à cette première mission prospective, la Région Atsinanana a confirmé à la Région Rhône-Alpes, à la CRA-RA, au Criad / Afdi Rhône-Alpes et à la Chambre d'agriculture de la Drôme sa demande d'appui à l'élaboration de son prochain Plan régional de développement agricole.

Objectifs

Accompagner méthodologiquement la Région Atsinanana afin qu'elle puisse mettre en œuvre un processus participatif d'élaboration de son Plan Régional de Développement Agricole.

Résultats attendus

- La méthodologie d'élaboration du PRDA de la région Atsinanana est définie : rôles des différents acteurs dans l'accompagnement et la mise en œuvre du processus etc...
- L'ensemble des parties prenantes de la Région Atsinanana s'est approprié la démarche d'élaboration du PRDA.

Description des actions réalisées

Accueil d'une délégation malgache pour un partage sur d'expériences sur l'élaboration de plan de développement agricole
--

Lieu : Rhône Alpes, Lyon, Drôme

Date : 18 au 31 octobre 2012

Composition de la délégation

La délégation était composée des :

- Représentants Région Atsinanana : Directeur du développement rural (DDR) - RASOLONDRABE Ralph Antonio
- Représentants du ministère de l'agriculture : Direction Régionale du Développement Rural - RANDRIAMPENO Harindralemana Zaka
- Représentants du Programme de promotion des revenus ruraux (PPRR) : Coordinateur de programme- SESY Soja
- Représentants du service technique régional d'appui aux Organisations Paysannes du ministère de l'Agriculture : Chef de service du Minagri chargée des CSA (Centre de services agricoles) et des VDA (Volontaires de Développement Agricole) - SOAMAZAVA Sandrine
- Et de la Présidente de l'Organisation Paysanne FIMIFAMA - BOTO Amédée

Programme

19 octobre : Participation à la journée régionale Egalité Homme/femme organisée par la Région Rhône Alpes

20 octobre :

- Rappel des objectifs de la mission et présentation sur le programme
- Processus de décentralisation en France : Chargé de mission relation externe au développement urbain de Gran Lyon
- Histoire du développement agricole en France : Ancien formateur agricole

21 octobre :

- Programmes de développement agricole régionaux :
 - plan régional pour l'agriculture et le développement rural : DADR
 - plan régional de l'agriculture durable de Rhône Alpes : Draaf
- Séance de travail avec une consultante sur les processus d'élaboration de programme de développement : Ingénieurs

22 octobre

- Crof Fruits et Comité stratégique Fruits
- Visite de ferme

23 octobre : Visites agricoles

24 octobre :

- Chambre d'agriculture de la Drôme
- Assises départementales/filière viticole
- Assises départementales/filières avicole

25 octobre :

- Conseil départemental de l'agriculture (réunit les OPA de la Drôme)
- Comité interprofessionnel de la Noix de Grenoble

26 octobre :

- Station expérimentale fruit Rhône-Alpes
- FDSEA Drôme
- Pida Ail de la Drôme/Association des producteurs d'ail de la Drôme/Gie Ail

27 octobre

- Méthodologie des Assises de l'agriculture : DDT, CDA 26
- JA 26 et Cave coopérative de Die

28 octobre

- Séance de travail sur la méthodologie d'élaboration du Prda

Temps de préparation et accompagnement de la mission :

24,5 jours d'Afdi Rhône Alpes

15 jours de la Chambre départementale de la Drôme

9 jours de la Chambre régionale d'agriculture

Contenu de la mission

A travers des échanges et des rencontres avec la profession agricole et ses partenaires, en particulier l'Etat et les collectivités, nous avons souhaité illustrer des processus de concertation – et l'importance du dialogue avec la profession agricole - qui ont permis de mettre en place des politiques de développement sur le territoire.

1. Rencontre avec la Draaf sur le Plan régional de l'agriculture durable, PRAD, dispositif prévu par la Loi de Modernisation Agricole, mis en œuvre par le SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) et la DRAAF, sous l'autorité du Préfet de Région.
2. Rencontre avec la Dadr sur le Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural de la Région Rhône-Alpes (PRADR) et ses nouvelles orientations
3. Rencontre avec la DDT sur les Assises départementales dont l'élaboration a eu lieu en 2010, avec un co-pilotage DDT - profession agricole de la Drôme

Il nous a paru également important de permettre aux participants de rencontrer les responsables agricoles d'un certain nombre d'organisations professionnelles - sur leurs exploitations dans la mesure du possible – pour voir les services rendus aux agriculteurs par chacune d'elle et sur la façon dont elles travaillent avec les collectivités et pouvoirs publics :

- Rencontre avec le président de la Chambre d'agriculture de la Drôme qui est également président de la Station expérimentale fruits Rhône Alpes
- Rencontre avec le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Drôme
- Rencontre avec le président des Jeunes agriculteurs de la Drôme
- Rencontre avec le vice-président de la caisse régionale Sud Rhône Alpes de Crédit agricole et le comité des prêts
- Participation à un Conseil de l'agriculture départementale, permet une concertation entre la Chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA, le Crédit agricole, la MSA, Groupama, les coopératives agricoles

Nous avons proposés que soient illustrées des stratégies de développement de filières :

- Rencontre avec des responsables agricoles ayant participé à l'élaboration des Assises sur les filières avicole et viticole
- Rencontre avec des responsables agricoles impliqués dans des stratégies de filières, notamment à travers :
 - Contrat Régional d'Objectif de Filière, Crof : Crof Fruits : Rencontre avec le Comité stratégique Fruits
 - Programme Intégré de Développement Agricole, Pida : Pida Ail de la Drôme : rencontre avec le Groupement d'intérêt économique Ail de la Drôme, l'Association des producteurs d'ail de la Drôme, la coopérative semencière Top Semence

- Interprofession : rencontre avec Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble

Au préalable, il nous a paru important de donner des références aux participants pour pouvoir se repérer tout au long de la mission :

- Processus de décentralisation en France et la répartition des missions entre les différents niveaux : intervention de Bernard Lensel du Grand Lyon
- Histoire du développement agricole et des organisations collectives : intervention de Pierre Ducotterd, ancien formateur agricole

Une consultante d'Ingeniors, ayant des compétences dans le conseil, la formation, l'animation de projet de développement territorial et le management de projet, a été sollicitée pour accompagner la délégation dans sa réflexion sur la démarche d'élaboration du PRDA.

Elle est intervenue à deux niveaux :

- En début de mission, vendredi 21 octobre, pour apporter des données globales et théoriques aux participants sur les démarches et outils permettant de définir une stratégie de développement sur un territoire. Deux schémas de processus d'animation pour la définition de stratégie (classique ou de transformation) ont été discutés et différentes formes de participation pour associer les agriculteurs ont été précisées :
 1. l'information et la sensibilisation
 2. la consultation
 3. la concertation
 4. la capacitation
 5. la codécision
 6. la gouvernance

En fin de mission, vendredi 28 octobre, pour accompagner la définition des grands axes de la méthodologie que souhaite mettre en place la Région Atsinanana à son retour et cela, au regard de ses spécificités et contraintes. Une proposition de processus d'élaboration d'un PRDA partant de la base et définissant 4 grandes étapes préalables avant la mise en œuvre a été travaillée :

- Préparer le processus et identifier les acteurs impliqués ;
- Définition d'une vision commune de l'agriculture ;
- Définir le programme et les actions à mettre en œuvre ;
- Formaliser le plan.

Des fiches supports de la réflexion et de l'animation ont permis d'illustrer comment animer certaines réflexions au retour de la mission :

1. Fiche analyse des parties prenantes
2. Fiche schéma d'acteurs
3. Fiche rôle des instances
4. Fiche futur souhaité
5. Fiche système
6. Fiche plan d'action
7. Fiche gouvernance
8. Fiche besoins humains fondamentaux

Depuis la mission technique de la délégation d'Atsinanana en Rhône-Alpes, l'accompagnement sur le processus de réactualisation du PRDA s'est poursuivi de manière distanciée et ponctuelle sur la base de sollicitations émanant du secrétariat technique mandaté par la Région d'Atsinanana. Cet accompagnement s'est notamment traduit par des échanges de courriels, téléphoniques et de documentation sur des points de méthode précis (exemple : comment mener à bien une concertation pluri acteurs? la rédaction du cahier des charges du prestataire). En amont de cet accompagnement, l'AFDI a réalisé un travail

d'animation des acteurs rhônalpins engagés sur le suivi de ce processus (Chambre d'Agriculture Drôme, Réseau Résagri). Cinq points d'étape ont été réalisés: le 26/01, le 28/03, le 07/06, le 28/06, et le 05/09 (voir en annexe la note d'échange sur le cahier des charges du prestataire).

La Région d'Atsinanana a finalisé ses consultations et ses enquêtes de terrain. Des pistes d'actions prioritaires ont pu être dégagées et présentées dans un document de synthèse. Un atelier de validation est programmé pour le mois de novembre.

Evaluation des activités

Les bénéficiaires directs de cette activité sont les agents de la Région Atsinanana en charge du développement agricole et les services déconcentrés de l'Etat dans le domaine de l'agriculture. Les bénéficiaires indirects sont potentiellement l'ensemble des agriculteurs de la Région Atsinanana.

L'évaluation du déroulement et du contenu des rencontres a montré que les participants ont globalement apprécié :

- la diversité des rencontres – collectivités, services de l'Etat, OPA... ;
- la diversité des approches – territorial, filières ;
- le fait d'avoir des documents supports qui leur soit remis lors de certaines rencontres.

Cependant, il apparaît que le programme de rencontres, notamment sur les dynamiques filières, était trop chargé, ce qui a parfois limité les échanges.

Les participants ont évoqués le fait que certains aspects - formation agricole et équipement – n'ont pas été abordés (NB : ce n'était pas le bon de commande initial)

Concernant la définition de la méthodologie d'élaboration du PRDA, les participants ont apprécié :

- que les rencontres avec la Dadr, la Draaf et la DDT aient permis de présenter clairement des méthodologies de travail pour élaborer des programmes de développement ;
- la complémentarité entre des approches filières et territoriales.


Si une méthodologie précise d'élaboration du PRDA n'a pu être à proprement parlé finalisée à l'issue de cette mission, l'intervention de la consultante a permis de donner un cadre méthodologique et les grandes étapes à franchir pour la construire.

Les participants ont également évoqué le fait qu'ils devaient prendre le temps à leur retour de mission d'analyser ce qu'ils avaient vu pour qu'ils définissent eux-mêmes ce qu'ils souhaitent faire au regard des opportunités et contraintes existantes dans la Région Atsinanana. Ces derniers ont également manifesté à l'issue de la mission un besoin d'appui pour la mise en œuvre du PRDA.

A noter que cette action a été relayée par deux articles dans la presse agricole « Agriculture Drômoise » (en annexe).

ACTION 6 : Définition et mise en œuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)	
Adresse :	19 rue d'Enghien, 69002 Lyon	
Personne de contact :	David Hacquin	
Téléphone :	00223 44 38 34 57	
E-mail :	dhacquin@live.fr	
Site internet :	www.ciedel.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Fifampiofanana Fanabeazana Fikolokoloana ho (FFF)	
Adresse :	Villa Rejovola Lot II E 57 Antsororokavo	
Personne de contact :	José Rakotozafy	
E-mail :	jose.rakotozafy@malagasymahomby.org	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Sous le leadership du Secrétaire Général de la Région Atsinanana, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes ont souhaité appuyer la Région Atsinanana dans l'élaboration de son plan de formation des fonctionnaires territoriaux, en lien avec les partenaires et acteurs parties prenantes de la question (Ministères malgaches concernés et ENAM, CNFPT, Association des Régions Françaises - ARF, Association des 22 Régions Malgaches – A22RM).

Cette action a commencé lors de cette première année comme prévu par le triennal. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a été contacté et a mis à disposition de l'action un expert compétent dans le diagnostic organisationnel et les programmes de formation pour les collectivités locales. Cela a débouché du 13 au 18 décembre 2010 sur une mission d'analyse et d'orientation qui a rencontré à la fois les acteurs basés à la capitale (Ministère, ENAM, IMV, INFA, INDDL), ainsi que les agents et les décideurs de deux Régions malgaches (Analanjirifo et Atsinanana). En février 2011, le rapport de mission a été visé et amendé par le Ministère et par les trois Régions partenaires. En avril 2011 un document d'opérationnalisation de l'étude comprenant les orientations de formation, les thèmes, les publics cibles et un échéancier a été co-construit par le CNFPT et les trois régions partenaires (Atsinanana – Basse Normandie et Rhône Alpes). Conformément à ce qui a été prévu dans le programme triennal, ce projet est transversal à l'ensemble des Régions malgaches, c'est pourquoi il a été proposé de le mettre en place en lien avec les autres coopérations décentralisées régionales franco-malgaches afin d'obtenir une mutualisation des objectifs et des moyens.

Il aurait été souhaitable que la formation appuyée par les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes se réalise dans le cadre de l'Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL) créé pour répondre aux besoins de formation de cadres territoriaux. Cet Institut rencontrant des difficultés à se structurer compte tenu du contexte politique malgache, il est apparu préférable d'avancer au niveau régional dans un premier temps. L'action de formation menée en région Atsinanana pourra donc être perçue comme une action pilote qui pourra servir aux autres régions françaises et servir de modèle pour la stratégie nationale de formation des cadres des Régions malgaches. Les liens avec l'INDDL seront néanmoins recherchés et celui-ci sera impliqué dans le processus de réalisation des formations afin d'en reconnaître la qualité et en capitaliser les acquis.

Ainsi, sur la base du diagnostic établi par le CNFPT, le CIEDEL a établi un programme de formation des agents et cadres de la Région Atsinanana qui a été amendé et validé par la Région Atsinanana. Les deux Régions françaises interviendront pour financer ce programme de formation qui pourra être ouvert à la Région Haute-Normandie si elle le souhaite. Des passerelles sont aussi en cours de discussion avec les Région Bretagne et Analanjirifo pour que les acquis et actions de ce programme de formation puissent bénéficier à leur programme de coopération.

Pour des raisons d'agenda, le programme de formation commencera à être dispensé à partir du mois de septembre 2012.

Objectifs

Il s'agit d'aider la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre les besoins en formation de ses agents et cadres. Après réalisation d'un diagnostic de ses compétences et des besoins en formation de ses cadres par le CNFPT, un programme de formation a été réalisé par le CIEDEL (annexe 5) et validé à la Région Atsinanana. Il sera engagé en septembre 2012. La première session de formation aura lieu du 10 au 14 septembre.

Description des activités réalisées

Validation et mise en place du programme de formation proposé par le CIEDEL et FFF

Lieu : Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana

Date : A partir d'avril 2012

La CIEDEL et FFF proposent de mettre en œuvre un plan de formation élaboré à partir de l'étude réalisée par le CNFPT. L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des cadres de la Région Atsinanana pour que la Région soit en mesure d'assurer au mieux l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional de son territoire.

La formation sera articulée avec la pratique et les réalités professionnelles des cadres et gents de la Région et les priorités de la Région Atsinanana. Pour la première année, la formation sera centrée sur les cadres.

Une réunion a notamment été organisée le 11 juin 2012 à Tamatave en présence des Régions Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie, du CIEDEL et de FFF pour valider définitivement le plan de formation proposé par le CIEDEL et FFF (F.F.F. Malagasy Mahomby). Toutefois Il sera réajusté en fonction des besoins, lors des comités de pilotage, pour tenir compte des évolutions de priorités, attentes et besoins de la Région Atsinanana. La Région Astinanana souhaite que le processus soit bouclé d'ici les prochaines élections locales prévues pour mai – juin 2013.

Contenu des formations :

- *Formation courte 1 « décentralisation, déconcentration, développement régional »*

La première formation est programmée du 10 au 14 septembre 2012. Une étape préalable d'approfondissement des enjeux/attentes/ besoins de formation débutera le 15 ou 16 Juillet par une première réunion à Tamatave entre M. Rakotozafy et M. Kalo.

Entre le 15 Juillet et le 15 Août, des entretiens avec les cadres de la Région permettront d'identifier et de préciser les contenus, le programme, et les modalités pédagogiques de la première formation.

- *Stages individuels à Madagascar et en France*

La Région Basse Normandie a une expérience de l'accueil en formation sur les questions de construction et d'appropriation du fait régional, qu'elle peut valoriser dans le dispositif. La Région Haute Normandie peut aussi mobiliser des compétences, à la demande.

- *Atelier d'échange entre Régions*

Il s'agit d'organiser un atelier d'échange de deux jours entre les trois régions de l'ancienne province de Toamasina. La thématique est encore à préciser ; la problématique de la sécurité alimentaire a été évoquée par la Région Basse Normandie en lien avec le programme en cours dans le cadre de sa coopération.

Un comité de pilotage fera régulièrement le bilan du processus et prendra les décisions nécessaires à sa conduite et à sa mise en œuvre opérationnelle. Il se réunira une fois par trimestre à Toamasina. Il est constitué des représentants de la Région Atsinanana, des coordonnatrices des Régions Rhône Alpes et Basse-Normandie, ainsi que de l'équipe de formateurs CIEDEL / FFF. La Région Haute-Normandie pourrait y être associée. A minima, elle sera tenu informée des décisions prises.

Ce comité n'est pour le moment pas ouvert à des instances nationales. La pertinence de cette option pourra toutefois être examinée de nouveau ultérieurement.

Le premier comité de pilotage est programmé pour le samedi 15 Septembre. Il pourrait avoir pour objectifs de :

- réaliser un premier bilan de la première semaine de formation ;
- restituer le diagnostic des priorités et besoins de formation réalisé en parallèle de la formation ;
- choisir les premiers itinéraires de formation ;
- enclencher la dynamique de formation-action autour du PTA ;
- définir le thème de l'atelier d'échange de décembre – janvier 2012.

Un mécanisme de suivi technique régulier du processus sera également mis en place. La Région Atsinanana et FFF Malagasy Mahomby désigneront chacun une personne ; celles-ci auront la responsabilité de suivre la mise en œuvre opérationnelle. Pour le CIEDEL, David Hacquin sera l'interlocuteur pour le pilotage technique du processus de formation. Le premier comité de pilotage permettra d'affiner et d'ajuster les modalités de suivi opérationnel.

ACTION 7 : Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un dispositif régional d'appui aux communes

En lien avec les actions mises en œuvre par le Ministère de l'Aménagement du Territoire de la Décentralisation (MATD), l'objectif de cette action est d'accompagner la Région Atsinanana dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes lui permettant de coordonner et de suivre le développement et le renforcement des compétences des communes.


Dans la situation politique et institutionnelle très incertaine actuelle, il n'est pas possible de mettre en place, de façon pérenne un dispositif régional d'appui aux communes.

Dans le cadre de la réflexion sur la formation des agents de la Région, la Région Atsinanana a souhaité intégrer la formation des agents communaux dans le plan de formation élaborée par le CNFPT. Le CIEDEL, qui a proposé un programme de formation pour les agents de la Région Atsinanana, qui commencera dès septembre 2012, prévoit d'ouvrir progressivement son programme aux communes. Cela permettra dans un premier temps, de renforcer les compétences des communes et de travailler plus étroitement avec elles.


Thématique sectorielle 3 : Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole

ACTION 8 : Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	ONG APDRA	
Adresse :	Palais de Région, Mangarano, Toamasina	
Personne de contact :	Fabien COUSSEAU	
Téléphone :	00 261 32 55 176 88	
E-mail :	f.cousseau@apdra.org	
Site internet :	www.apdra.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Direction Régionale de la Pêche	
Adresse :	Salazamay, Toamasina	
Personne de contact :	Nodier RAVELOSON	
E-mail :	ravelonod@yahoo.fr	
Site internet :	www.atsinanana.gov.mg	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Dans un pays où plus de 80% des ménages pratiquent l'agriculture, 76,5% de la population est considérée comme pauvre¹ (INSTAT, 2010). L'insécurité et la pénurie alimentaire sont les formes les plus extrêmes des aspects multidimensionnels de la pauvreté qui touche la population malgache. Le déficit alimentaire est aussi bien qualitatif que quantitatif. Une de ses manifestations est le retard de croissance dû à la malnutrition chronique dont souffrent 45% des enfants malgaches de moins de 5 ans (INSTAT, 2005). L'accès aux protéines animales est faible, en témoigne la moyenne nationale de sa consommation de 9,3kg/personne/par an.

La région Atsinanana est confrontée aux mêmes contraintes structurelles de production et de disponibilité alimentaire. La faible productivité des cultures vivrières peine à assurer l'autosuffisance des ménages ruraux alors même que l'approvisionnement d'un centre urbain en pleine croissance comme Tamatave (projet minier d'Ambatovy) exerce une pression supplémentaire sur les marchés. Les cultures de rente (litchi, girofle, café, etc.) assurent une part importante du revenu agricole mais ne participent pas directement à la sécurité alimentaire de la zone. Malgré l'important réseau hydrographique, la présence du canal des Pangalanes et de l'océan indien, le poisson frais est très peu présent sur les marchés ruraux. Le poisson disponible arrive sous forme séchée de Majunga ou Morondava. Pourtant par son important réseau hydrographique et ses caractéristiques agro-écologiques favorables, la région Atsinanana dispose d'un potentiel aquacole certain. Le poisson est la protéine la moins chère à produire, et les marchés locaux existent.

Dans un contexte de déficit en protéines animales, le développement de la pisciculture paysanne représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, pouvant être peu consommatrice en travail, l'activité est une source de diversification et de sécurisation des revenus des exploitations familiales.

Si de nombreuses initiatives de pisciculture existent ou ont existé, elles ne sont pas en mesure d'impulser une dynamique au secteur car basée sur des modèles intensifs dont les performances économiques restent difficilement atteignables dans un contexte où l'accès aux intrants exclut la majorité du monde paysan. La production piscicole demeure marginale, néanmoins l'attrait des exploitants agricoles pour l'activité reste fort.

Objectifs de l'action

Le projet d'appui au développement de la pisciculture paysanne en région Atsinanana initie le développement d'une pisciculture rentable et durable répondant aux aspirations des populations rurales et s'intégrant dans l'environnement socio-économique des exploitations paysannes. La stratégie du projet consiste en l'introduction d'une innovation. La méthodologie pour la réussite de sa diffusion sera de soumettre à tests et ré-interprétation à l'environnement local les innovations techniques proposées et déjà éprouvées dans de nombreux pays d'Afrique. L'action sera orientée vers ce que les candidats bénéficiaires jugeront nécessaire ou intéressant.

¹ Vivant avec moins de 468 800 Ar/an, soit 170 euros environ.

Description des actions réalisées

Recrutement et formation des Animateurs Conseillers Piscicoles (ACP)
Lieu : Tamatave, France, Liberia
Date : En continu

Evolution du dispositif humain

En 2011-2012, l'équipe opérationnelle s'est largement renforcée par le recrutement de deux ACP supplémentaires et de deux assistants techniques expérimentés.

En novembre 2011, une volontaire chargée du suivi évaluation a rejoint l'équipe pour une durée d'un an. Elle occupait le même poste l'année précédente sur un projet similaire de l'APDRA au Cameroun. Le deuxième, arrivé en janvier 2012, est un ancien pisciculteur devenu ACP chargé de la formation au sein du Projet de Pisciculture de Guinée Forestière mené par l'APDRA de 1999 à 2008. Ces deux ressources expérimentées ont été mobilisées pour la formation des ACP, l'appui aux dynamiques piscicoles et la mise en place de la démarche d'intervention à l'installation de pisciculteurs.

En janvier 2012, l'embauche de l'ACP stagiaire CEFTAR / MFR en alternance sur le projet depuis 10 mois, le recrutement d'un troisième ACP et l'accueil d'un nouveau stagiaire CEFTAR / MFR ont complété l'équipe d'animation.

L'équipe complète compte à partir de janvier 2012 :

- 1 Directeur Régional ;
- 1 secrétaire-caissière ;
- 3 ACP ;
- 1 stagiaire CEFTAR / MFR ;
- 1 ACP sénior ;
- 1 chargée de suivi évaluation.

De mars à août 2012, le projet accueille un autre stagiaire, étudiant en Master 2 « Bio-ressources Aquatique en Environnement Méditerranéen et Tropical » à l'université de Montpellier II. L'objectif général de sa mission est l'optimisation de la polyculture extensive. Il appuiera le projet à travers l'analyse des performances et possibilités d'améliorations technico-économiques du modèle d'élevage.

Les missions des experts piscicoles de l'APDRA

Plusieurs missions d'appui ont été réalisées durant l'année. Des missions de la Coordination Nationale d'Antsirabe ont été réalisées à une fréquence d'une semaine tous les 40 jours durant toute l'année. Elles consistent au suivi des avancées terrain et éventuellement à la réorientation des activités, l'appui technique et organisationnel et les recrutements supplémentaires. Une mission a également été réalisée conjointement avec la Directrice Administrative et Financière Mioratiana RANAIVOMANANA en novembre 2011.

Le siège de l'APDRA assure un suivi interne par l'intermédiaire de « chargés géographiques » qui effectuent des missions annuelles. Dominique BOUCHET, pisciculteur responsable de l'écloserie du Domaine de Lindre Basse et adhérent à l'APDRA, s'est rendu quelques jours dans la région Atsinanana en janvier 2012. En juillet 2012, Marc OSWALD, Président de l'APDRA et Isabelle HANQUIEZ Coordinatrice, ont effectué une mission de 6

jours auprès de l'équipe. Le but de ces missions de suivi est l'évaluation des avancées de l'équipe en termes de compétences acquises, d'activités mises en œuvre sur le terrain et de résultats obtenus. L'analyse de la situation a donné lieu à des échanges et réflexions sur l'orientation technique et méthodologique de l'appui.

En octobre 2011, un expert de l'APDRA Jérôme CHAMOIN, a réalisé un diagnostic de nouvelles zones d'intervention dans les Districts de Fénérive et de Vatondry.

Formation de l'équipe

Un plan de formation interne a été mis en place pour toute la durée du projet. Ce plan alterne les missions de renforcement par des experts piscicoles de l'APDRA et des formations spécifiques réalisées à Madagascar, en France et dans d'autres pays d'intervention de l'APDRA.

Il n'existe pas à Madagascar de formation de techniciens spécialisée en pisciculture. La formation de l'équipe est donc large et concerne les aspects de conception d'aménagement piscicole, de construction d'ouvrage de vidange, de technique d'élevage en polyculture extensive ainsi que de méthodes d'animation en milieu paysan. Des outils bibliographiques et pédagogiques développés par l'APDRA sont à disposition des salariés (article du Mémento de l'agronome, fiches techniques, guides d'animation, films, etc.).

Par ailleurs, le projet profite de la formation des techniciens et animateurs ruraux proposées par le CEFTAR / MFR de Tamatave. Elle constitue une remarquable opportunité pour la formation des ACP de l'APDRA. Elle permet de former nos futurs techniciens piscicoles dans diverses disciplines connexes comme l'agronomie, l'animation rurale, la gestion d'exploitation, la maîtrise du français, le développement local etc. L'APDRA a donc financé une deuxième année de formation par alternance d'un stagiaire entre février 2012 et décembre 2012, dans l'optique d'une embauche future.

Stage du Directeur Régional

Le Directeur Régional est le premier représentant de l'APDRA en Atsinanana. Il assure, entre autres responsabilités, la bonne marche du projet et l'atteinte des objectifs par la mobilisation rationnelle des compétences de l'équipe. Pour cela, la connaissance et la compréhension fine de la démarche d'intervention en générale et de la philosophie de l'APDRA étaient indispensables.

Ainsi, Arnaud RASOLOFO a bénéficié d'une formation d'un mois en août-septembre entre la France et le Libéria. La première semaine, il a participé aux universités d'été de l'APDRA, espace d'échange entre siège et terrains, de confrontation d'expériences mais également d'exposés thématiques. Ensuite il a suivi une formation pratique chez Bertrand PAJON, pisciculteur membre du Conseil d'Administration de l'APDRA, sur la construction d'ouvrages en béton, technique de pêche, conduite d'élevage et transport de poisson.

Les quinze derniers jours du stage se sont déroulés au Libéria sur le projet IFIDEP mis en œuvre par l'APDRA. Disposant de ressources humaines formées dans plusieurs pays d'Afrique, les échanges Sud-Sud sont une méthode de transfert de compétences et d'expériences valorisés par l'APDRA. Le Directeur Régional a suivi l'équipe dans ses activités d'appui technique : suivi de construction, prospection et piquetage, mais aussi d'animation : réunion de sensibilisation, voyage d'échange, appui organisationnel.

Les résultats de ce stage sont :

- Connaissance approfondie de l'association, son éthique, sa démarche et ses différents projets.
- Renforcement des capacités techniques en conception d'aménagements piscicoles, construction d'ouvrage de vidange et techniques d'élevage.
- Intérêt d'une approche groupe, du principe de non subvention, de l'implication des femmes dans la dynamique d'innovation.

Formation des ACP

Principal lien entre le projet et les pisciculteurs, l'Animateur Conseiller Piscicole a vocation à accompagner la dynamique d'installation des pisciculteurs en veillant à ce que cette dynamique ne dépende pas de lui. Il est à la fois technicien, animateur et catalyseur du développement de l'activité piscicole.

Les rôles de l'ACP sont :

- Information ;
- Formation (techniques d'aménagement, techniques piscicoles) ;
- Animation et responsabilisation progressive des groupes ;
- Prestations (prospections, piquetages) ;
- Analyse des blocages et identification des leviers.

Une contrainte de temps majeure s'impose à la méthodologie du projet en ce qui concerne l'introduction d'une innovation. Le principe d'étangs collectifs est considéré comme inopportun, au vu du fonctionnement des exploitations agricoles de la région et des contraintes de gestion collective très différentes de celles d'une exploitation individuelle. La formation pratique des animateurs se fait donc en même temps que celle des premiers pisciculteurs. Ce double cycle d'acquisition de compétences au niveau des animateurs et des pisciculteurs allonge le temps de maîtrise pour ceux là.

La formation des animateurs a débuté en février 2012, et après 7 mois, ils ont acquis la majorité des compétences en techniques d'aménagement et de construction.

La base technique à maîtriser par les animateurs étant très importante, on admet qu'ils ont besoin de plusieurs mois avant d'être autonomes sur le terrain. En parallèle de l'acquisition de cette base, les ACP doivent appréhender la dimension sociale des groupes de producteurs. La capacité d'analyse d'un site et de formulation de proposition d'aménagements optimisant la surface et minimisant le travail, exige la compréhension des contraintes socio-économiques des différents types d'exploitations agricoles.

Transfert de compétences Sud-Sud

Henri Cécé HABA, arrivé en janvier sur le projet, est responsable de la formation initiale théorique et pratique des ACP. Cet ingénieur agronome guinéen collabore avec l'APDRA depuis 1999 de la mise en place de sa propre pisciculture à son recrutement comme ACP au sein du Projet de Pisciculture de Guinée Forestière. Il est aujourd'hui membre actif de l'Association des Animateurs PisciRizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF). Formé et très expérimenté, issu d'un projet APDRA dont l'influence a atteint une dimension nationale, il représente une ressource précieuse pour le projet.

Outre l'appui aux dynamiques piscicoles, sa mission principale est la formation initiale des ACP en techniques d'aménagement et en méthode d'animation. Le transfert de compétences se fait par l'alternance de cours théoriques et réflexion sur le terrain. Le suivi des animateurs et leur appui dans leur travail quotidien sont assurés par l'équipe de coordination, Directeur Régional, assistants techniques et Coordinateur National.

Sensibiliser et sélectionner les bénéficiaires
Lieu : Commune de Fanandrana et Antetезambaro
Date : En continu

L'APDRA milite depuis 1996 pour un développement agricole durable des zones humides au travers d'une pisciculture entièrement maîtrisable et reproductible en milieu rural. Son action a été réajustée et enrichie au fil des différents projets mis en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique. L'APDRA ne peut concevoir son intervention comme l'imposition d'un modèle préconçu, universellement applicable. Elle cherche à s'adapter aux contraintes mais également à valoriser les ressources du contexte local. La démarche et la méthode d'intervention de l'APDRA consistent en des outils permettant d'appréhender, de comprendre et d'adapter des propositions techniques aux réalités paysannes et aux contextes socio-économiques des zones où la demande d'appui est réelle.

Le groupe cible est, dans sa grande majorité, constitué d'agriculteurs de la côte Est intéressés par le développement de la pisciculture au sein de leur plantation familiale. Il s'agit de chefs de famille actifs, hommes ou femmes, dont l'activité principale repose sur les cultures de rente (café, litchi et girofle) et la riziculture vivrière dans les bas-fonds. Certains disposent de petits étangs piscicoles peu ou pas vidangeables. Ils disposent de sites propices à la réalisation de nouveaux aménagements piscicoles dans des bas-fonds en friche ou déjà aménagés en rizière.

Trois types de bénéficiaires ont été concernés par le projet en 2011 / 2012 :

- Les piscicultures semi intensives déjà existantes ;
- Les producteurs d'alevins de carpes de l'association Velonala ;
- Les groupements informels de candidats à l'installation sur la Commune de Fanandrana et Antetезambaro.

L'appui conseil aux piscicultures semi-intensives existantes (40 bénéficiaires prévus, sous groupe cible A)

Le diagnostic réalisé en 2010 et la sélection de bénéficiaires avec la Direction Régionale des Pêches avaient abouti à l'appui de piscicultures semi-intensives. Cette activité de suivi et d'appui-conseil aux piscicultures existantes est menée en partenariat avec la DRP de Tamatave, dans le prolongement des formations en pisciculture proposées par l'ONG CITE. Elle concerne 13 bénéficiaires sur 30 étangs d'un total de 104 ares.

Un second type d'élevage est à classer dans les piscicultures semi-intensives : il s'agit des producteurs d'alevins de carpe. Ces écloséries ont été identifiées par l'APDRA comme essentielles pour le développement de la filière piscicole en Atsinanana. Une seule structure a été appuyée par le projet : l'Association Velonala à Foulpointe.

L'aide à l'installation de piscicultures extensives (60 bénéficiaires prévus, sous groupe cible B)

Divers éléments ont poussé le projet à prioriser l'activité en faveur de l'installation de pisciculteurs en élevage extensif. La diffusion de cette innovation s'impose comme une solution adaptée au contexte agro environnemental de la Côte Est. Elle propose une véritable alternative de production pour des milliers de plantations familiales de la région. Le constat d'échec de l'appui aux piscicultures intensives n'y fait pas exception. Le caractère mal conçus des aménagements et la contrainte de trésorerie dans un contexte d'enclavement sont les écueils rencontrés dans la région Atsinanana.

L'APDRA propose donc d'accompagner des paysans désireux de diversifier leurs productions de se lancer dans une nouvelle forme de pisciculture adaptée à leurs moyens de production, à leurs contextes, rentable et durable. Ce projet pilote reste ouvert et résolument tourné vers la Recherche Action auprès des paysans candidats. Afin de donner le plus de pertinence possible à l'aspect pilote de

ce projet, l'objectif était de choisir les zones d'intervention aux caractéristiques différentes pour une meilleure représentativité. Ainsi après le choix de Fanandrana, le projet a cherché des zones aux caractéristiques différentes notamment l'éloignement de la route goudronnée et donc de la proximité avec Tamatave. En effet, l'attractivité d'un centre urbain induit plusieurs biais. Les dynamiques démographiques sont particulières et les échanges commerciaux facilités. Par ailleurs, certains autochtones mettent à profit cette proximité pour développer des activités non agricoles de commerce ou de transport. La ville attire également les jeunes, ce qui constitue une perte de main d'œuvre familiale déterminante dans les dynamiques d'investissement. Le système agraire est fortement influencé par sa situation géographique.

Le *fokontany* est resté l'unité d'intervention car les villages ou quartiers de certains *fokontanys*, comme celui de Melville sont trop petits pour disposer d'un potentiel de candidats suffisants permettant d'envisager la constitution d'un groupe de pisciculteurs assez grand.

Les autres critères choisis sont :

- Présence de cultures de rente permettant de financer l'investissement et de garantir le risque d'innovation ;
- Présence de nombreux bas fonds favorables sans risques de crues.

L'ouverture de zone suit 4 étapes :

- Reconnaissance de la zone ;
- Réunion de sensibilisation : invitation de toutes les catégories en présence (notables et candidats potentiels) informant des contraintes du projet ;
- Evaluation de la réunion de sensibilisation : in situ, s'assurer que le message a bien été compris et que les candidats y adhèrent ;
- Réunion d'ouverture de zone : composé de tous les candidats disposant d'un site prospecté². Animation autour du travail en groupe, de l'organisation des formations, de la diffusion des connaissances au sein du groupe, des intérêts du regroupement, de l'acquisition du matériel³. Mais aussi engagement du projet en termes de rentabilité et de faisabilité.

Ces facteurs de mutualisation des capitaux humains, financiers et matériels permettent :

- De réduire les coûts de production / commercialisation et d'augmenter la rentabilité de l'activité.
- De garantir la durabilité et l'autonomie en minimisant l'aversion aux risques.
- D'acquérir une reconnaissance sociale, technique, professionnelle et institutionnelle.

Le projet a cherché à identifier les groupes qui présentent le plus de garanties de la réussite de l'introduction de l'activité : un nombre suffisant de candidats apparemment motivés et acceptant les conditions proposées par le projet, une propension à travailler ensemble, etc. Passé l'engouement face à l'arrivée d'un projet, le nombre d'individus réellement motivés par l'activité baisse fortement lorsque les contraintes du projet sont comprises. C'est pour cela que la stratégie a été d'appuyer des « pôles de zones ». L'unité d'intervention varie entre le *fokontany* et le village selon le nombre de personnes intéressées se manifestant. Cependant, la contrainte de temps du projet ne permet pas un délai de choix favorable à une prise de recul suffisante vis-à-vis des futurs groupes. Les écueils reconnus sont : l'appui à des groupes trop hétérogènes socialement et/ou trop distendus géographiquement.

La commune de Fanandrana a été identifiée dès 2010 comme une zone pilote pour la mise en œuvre des activités d'appui à l'installation de piscicultures extensives. Puis en février 2012, le renforcement de l'équipe a permis d'ouvrir les prospections dans la commune d'Antetazambaro au nord de Tamatave.

² Vérification à l'aide de la lunette topographique de la possibilité de vidange, estimation de la surface.

³ Moule de moine et de buse pour lequel le groupe de candidats doit cotiser.

Com mune	Fokontany	Visite de reconnaissance	Réunion de sensibilisation	Quartiers concernés	Nombre participants	Dont nombre de femmes
Fanandrana	Vohistara / Vohilava	Février 2012	Mars 2012		5	0
	Ampasinambo		Mars 2012	Ampolermana, Ambatoharassara, Ambalahady, Vohitsara	14	3
Antetezambaro	Antanetilava	Février 2012	Mars 2012		21	2
	Marotandrazana		Mars 2012	Ambodinonoka	27	6
	Antanetilava	Juin 2012	Juillet 2012	Sandahatra Sahasandana	6	
	Ambonivato	Juillet 2012	Août 2012	Sariambolo	5	
Tamatave II	Antanandava	Juillet 2012		Ambodinonoka, Vohilava		
TOTAL					134	33

7 zones ont été prospectées depuis février 2012. Le nombre de personnes intéressées après la réunion de sensibilisation et disposant d'un bas-fond est assez faible. Aujourd'hui deux zones seulement comptent un effectif minimum pour démarrer l'appui et l'ouverture officielle : Vohilava et Marotandrazana. Avec les deux zones dans lesquelles le projet intervenait depuis 2010-2011, les activités se poursuivent en 2011-2012 dans 2 zones supplémentaires à Fanandrana, 4 groupes sont en cours de formation à Antetezambaro et une zone est en prospection dans la commune de Tamatave II.

Formulation d'une proposition technique adaptée

Lieu : Commune de Fanandrana et station Ivoloïna

Date : En continu

Les solutions en techniques piscicoles proposées jusqu'alors aux paysans de la région Atsinanana sont la monoculture ou éventuellement la polyculture de tilapia-carpes dans des étangs de petite taille avec apport d'aliment. Ce modèle « standard » a fait l'objet de tentatives de vulgarisation dans beaucoup de régions tropicales humides. Le constat d'échec a pu être fait dans beaucoup de pays d'Afrique. La région Atsinanana ne fait pas exception et les raisons ont pu être analysées par la mission de Jérôme CHAMOIN, expert APDRA, lors de sa mission en novembre 2011. Ces étangs, souvent non vidangeables, ne permettent pas le contrôle de la population du tilapia notamment, qui s'y reproduit de manière exponentielle et empêche le grossissement unitaire. Par ailleurs, l'élevage dans de petites surfaces oblige le paysan à apporter de l'aliment, la productivité naturelle de l'étang ne suffisant pas aux fortes densités empoissonnées. Or, pour que la production reste rentable, l'accès aux intrants, la capacité de mobilisation de trésorerie et la commercialisation à un

prix rémunérateur doivent être assurés. Ce qui n'est pas le cas dans le contexte de relatif enclavement du milieu rural de la Côte Est.

Les deux aspects techniques à adapter pour proposer une pisciculture rentable sont l'aménagement et l'élevage.

La réflexion autour de l'aménagement

Les conditions géo-climatiques de la côte Est sont favorables à la pisciculture : climat chaud et constant dans l'année, présence de nombreux bas-fonds et réseau hydrographique dense. La région est soumise aux risques cycloniques qui peuvent s'accompagner de pluies torrentielles (500 mm d'eau tombés en 24h lors du passage du cyclone Yvan).

Cinq critères doivent être respectés pour un aménagement garantissant une pisciculture rentable :

- ✓ Etre parfaitement vidangeable ;
- ✓ Disposer d'une digue étanche ;
- ✓ Pouvoir être rempli à n'importe quel moment de l'année ;
- ✓ Disposer d'un trop plein assurant l'évacuation de l'excès d'eau protégeant ainsi la digue ;
- ✓ Etre muni d'un ou plusieurs étangs de service pour la reproduction et le stockage de poisson.

Les modalités de garantie de ces critères sont évaluées in situ, avec le candidat. Pourtant la menace cyclonique a fait l'objet d'une attention particulière. L'analyse des données climatiques et les entretiens réalisés auprès des producteurs candidats à l'installation et des propriétaires des bas-fonds aménageables ont permis de prendre un certain nombre de décisions pour se prémunir des risques liés aux cyclones.

Le cyclone Giovanna a touché la Côte Est de Madagascar le 14 février 2012. Les trois aménagements en fonctionnement n'ont pas subi de dégâts. L'équipe restera vigilante sur ce point, il ne s'agit pas de normes techniques mais plutôt d'essais soumis à observation.

Concernant la surface, l'agencement des différents plans d'eau possible, etc., le projet d'aménagement est discuté avec le candidat à la suite des relevés topographiques du site proposé. L'ACP expose les résultats de l'étude, les aménagements possibles avec leurs contraintes en termes d'investissement et la production potentielle. Le candidat ainsi informé décide son plan d'aménagement selon ses ressources et ses attentes de production de poisson et de riz.

L'intégration optimum des systèmes rizicoles et piscicoles

La riziculture pratiquée dans les bas-fonds de la Côte Est est beaucoup plus extensive que celle pratiquée sur les Hauts Plateaux. La gestion de l'eau est peu performante, les pratiques améliorées (sarclage, repiquage en ligne, etc.) sont très peu répandues. La rizi-pisciculture en étang constitue une opportunité d'amélioration des systèmes rizicoles, sans pour autant constituer une intensification sur le plan du travail. L'augmentation de la lame d'eau permet de lutter efficacement contre les adventices, et la qualité des sols (texture et fertilité) est améliorée par la présence des poissons. Le repiquage du riz qui a lieu entre novembre et février peut marquer le début du remplissage de l'étang barrage qui peut se poursuivre jusqu'à la récolte du riz en fonction de la configuration des sites. Le cycle d'élevage du poisson, notamment sa durée, sera adaptée en fonction du cycle du riz qui s'étale sur 4 à 6 mois en fonction des sites et des variétés utilisées.

Cette première réflexion sur l'intégration des cycles piscicoles et rizicoles a débuté fin 2011. L'un des trois propriétaires d'étangs barrages fonctionnels a mis en œuvre cette synchronisation en procédant en novembre 2011 au repiquage d'une partie de son étang et à son empoissonnement quasi simultanément. Deux variétés sont testées : une variété améliorée X 265. La prolifération d'une mauvaise herbe, le papyrus, est venue concurrencer le riz et a nécessité un sarclage, comme dans une rizière classique.

La polyculture

Proposition et recherche de polyculture

Le principe de la polyculture est la mise en élevage de plusieurs espèces de poisson qui valoriseront le maximum de la biomasse naturelle de l'étang sans présenter une concurrence pour l'aliment. Ainsi nous cherchons à trouver la densité d'espèces planctophages, zooplantophages, carnassières permettant d'atteindre l'optimum de production commercialisable.

L'APDRA a éprouvé en Afrique de l'Ouest une polyculture basée sur l'association *Oreochromis niloticus* mâle (tilapia) comme espèce principale (70 % du rendement). En effet, seuls les mâles sont mis en élevage car ils présentent un potentiel de croissance beaucoup plus important que les femelles. Le sexage se fait manuellement, avec 5 à 15 % d'erreurs. Elles sont compensées par l'association d'un prédateur strict dont le rôle est le contrôle des reproductions anarchiques des tilapias qui entraînent une baisse de la croissance par unité de poisson. Ainsi, le producteur peut choisir et maîtriser la taille des poissons qu'il souhaite obtenir selon la durée du cycle d'élevage qui lui convient. En Afrique, l'APDRA utilise *Hemichromis fasciatus*. Absent de Madagascar, le projet doit trouver un carnassier qui soit aussi efficace pour assurer la rentabilité de l'élevage du tilapia.

L'autre espèce mise en production est *Hétérotis niloticus*. Elle représente 30% du rendement potentiel. Ces poissons ont une rapidité de croissance supérieure au tilapia (3 kg en 6 mois). Les deux espèces n'ont pas le même régime alimentaire et n'entrent donc pas en concurrence pour la nourriture.

La carpe commune peut être ajoutée. La maîtrise de la reproduction de cette espèce étant difficile sur la côte Est et sa diffusion large incertaine, seuls des pisciculteurs disposant d'une trésorerie relativement importante pourront être appuyés pour la mise en place d'écloseries artisanales.

La reproduction du tilapia est faite par chacun des pisciculteurs dans un petit étang adjacent appelé étang de service.

Le système d'élevage proposé est un système extensif pouvant être intensifié en fonction de la maîtrise de la gestion de l'eau et des capacités de mobilisation des apports trophiques (fertilisation). Il permet de répondre aux contraintes de la pisciculture rurale : coût du transport, trésorerie des producteurs ruraux limités etc.

Par ailleurs, le projet cherche avec les producteurs d'autres espèces intéressantes à produire par leur valeur marchande, leur taux de conversion d'aliment en kilogramme de poisson, leur facilité de reproduction. La question de la taille des poissons produits varie elle aussi. Les gros poissons de plus de 500 grammes peuvent être difficiles à vendre sur les marchés locaux car plus chers, mais ils peuvent présenter un intérêt pour les pisciculteurs pratiquant une activité de commerce à Tamatave. Inversement, des poissons de petite taille sont invendables. Plusieurs poissons ont donc été testés cette année : *Oreochromis niloticus* (tilapia) et la Carpe Commune.

Hétérotis niloticus, autre poisson utilisé par l'APDRA en Afrique de l'Ouest, sera aussi ajouté à la polyculture. Quasi disparu du canal des Pangalanes, il est très présent sur la côte Ouest. Une mission de collecte est prévue pour le début du mois de septembre 2012. Par ailleurs, une autre collecte aura lieu en septembre, celle d'un mulot herbivore et du *Masovoatoka*.

Recherche d'un prédateur

En dehors de ces améliorations localisées, l'APDRA préconise l'utilisation du tilapia mâle comme base de la polyculture. Disposant d'un taux de conversion très élevé, se reproduisant très facilement et pouvant atteindre 350gr en 6 mois, il reste le poisson le plus utilisé en pisciculture tropicale. Pourtant son élevage nécessite, pour un grossissement optimum, la mise en place de deux pratiques complémentaires destinées à contrôler sa densité d'empeisonnement en limitant sa reproduction.

Le sexage des alevins : les alevins de tilapias sont produits par le producteur dans son étang de service. A partir de 20 g, le sexe des alevins est relativement simple à déterminer à l'œil nu. Seuls les alevins mâles sont conservés pour intégrer le bassin de grossissement, les alevins femelles, qui

possèdent un potentiel de croissance moins intéressant, sont consommés directement. On estime qu'un sexage manuel représente un taux d'erreur compris entre 10 et 20 %.

La présence de 10 à 20 % de femelles dans le bassin de grossissement induit des reproductions incontrôlées. Les jeunes alevins vont nécessairement constituer une concurrence pour l'alimentation des adultes et entrent eux-mêmes en reproduction dans des délais qui peuvent être inférieurs à trois mois. Il est donc nécessaire d'introduire dans l'étang de grossissement un poisson prédateur qui va empêcher la multiplication des tilapias en consommant les larves issues des femelles non souhaitées.

Idéalement, ce prédateur doit être un carnassier strict (régime alimentaire uniquement composé de proies) pour ne pas entrer en concurrence avec les tilapias omnivores. Il doit présenter une taille limitée ou une faible croissance afin qu'il ne puisse pas s'attaquer aux poissons en grossissement et si possible, privilégier la prédation de petits alevins pour limiter toute éventuelle prolifération dans l'étang. Il doit également pouvoir se reproduire en captivité pour que les producteurs puissent en disposer facilement. Enfin, si c'est une espèce endémique à la zone d'élevage, elle ne constituera pas une menace pour l'environnement et les autres ressources halieutiques.

Empoissonnements tests

Dans un double objectif de valorisation des espèces halieutiques endémiques et d'amélioration des performances technico-économiques de la polyculture extensive et semi-intensive en milieu paysan, l'APDRA mène des travaux de recherche en station expérimentale et en milieu paysan.

La valorisation économique des espèces représentant un axe intéressant de la conservation, le projet tente de lier les deux objectifs dans une vision de développement durable et intégré.

Deux axes sont établis comme prioritaires :

- La connaissance et tentatives de reproduction de trois espèces endémiques : *Paratilapia sp* (Nom vernaculaire : Fony), le *Ptychochromis sp.* (Saroy) et le *Paretroplus polyactis* (Masovoatôka) ;
- L'identification d'un prédateur pour le contrôle de la densité de l'*Oreochromis niloticus*.

La Station d'Ivoloina

Située dans la commune d'Antetozambaro, adjacente au Parc zoologique de Madagascar Fauna Group, des bassins de stockage et des étangs ont été mis à disposition de l'APDRA pour y mener des expérimentations sur différentes espèces dans le cadre de la convention de collaboration technique et institutionnelle avec la Direction Régionale des Pêches de la Région Atsinanana.

Cette station étatique fait partie de ces anciennes structures d'alevinage gérées par l'administration. La réduction des budgets alloués, suite aux ajustements structurels, a largement entamé la capacité de gestion et d'entretien de ces stations. La plupart ont été privatisées ou abandonnées. Celle d'Ivoloina est toujours utilisée par la DRP mais son état général se dégrade au fil des ans. De nombreux arbres ont poussés sur les digues des abords extérieurs de la station en les envahissant de leurs racines et créant ainsi des infiltrations.

Le projet a effectué en 2012 les premiers travaux de rénovation. L'ensemble des 17 bassins en terre ont été défrichés et les bassins en ciment étanchéifiés.

Les essais expérimentaux avaient commencé en 2010 avec des tests de reproduction d'espèces endémiques *Paratilapia sp.* « Côte Est », *Paretroplus polyactis* et *Ptychochromis grandidieri*. La reproduction de la carpe (*Cyprinus carpio*) en étang rizière selon la technique utilisée sur les Hauts Plateaux avait également fait l'objet d'un test réussi. Concernant la recherche de prédateur pour les alevins de tilapias et poissons sauvages, le *Glossogobius*, l'éléotris et le *paratilapia sp* avaient pu

être sélectionnés pour être empoisonnés dans les étangs des producteurs après vérification de leurs capacités de prédation.

Le recrutement d'un étudiant en aquaculture en mars 2012, travaillant sur la polyculture, a permis de développer les activités sur l'identification d'un prédateur. Après échanges avec l'équipe, appréhension du contexte, et analyse de l'enjeu, un travail de recherche a été élaboré. Deux protocoles expérimentaux dans la station d'Ivoloina et plusieurs suivis en condition d'élevage chez des pisciculteurs ont été mis en place. Ils renseigneront l'efficacité du *Paratilapia* sp comme prédateur des alevins de tilapia et leur vitesse de croissance.

Ces travaux en station expérimentale ne permettent pas à eux seuls d'affirmer le comportement des différentes espèces dans les conditions de production du milieu paysan. En effet les étangs de la station sont différents des étangs des pisciculteurs en terme de taille, de profondeur, de nature du fond, de température, de renouvellement d'eau, de présence d'espèces sauvages, de possibilité de mise en assec total etc. Enfin ils restent déconnectés des facteurs de capital productif et humain et ne permettent pas la réinterprétation par les producteurs, l'échange des savoirs et savoir-faire.

Ainsi, les essais se poursuivent chez les pisciculteurs, le caractère « test » étant négocié avec les candidats.

Les suivis in situ

En mars 2011 deux empoisonnements avaient eu lieu dans la zone de Fanandrana. Deux aspects sont à relever de ces démarrages de cycle : le choix des pisciculteurs et l'accès aux alevins.

Les deux pisciculteurs n'ayant pas d'étang de service, ils ont dû se procurer des alevins. Ils ont pu se rendre compte de l'absolue nécessité d'une production d'alevins sur leur propre site. En effet, les producteurs sont rares et en situation d'oligopole. Les prix sont prohibitifs (300 ariary pièce pour les tilapias), alors que la qualité n'est pas assurée (petite taille à peine sexable⁴ et mélange d'espèces de tilapias plus ou moins productifs).

Les résultats seront exposés plus loin. Tous les deux souhaitaient obtenir des poissons de taille supérieure à 300 grammes dans le but de montrer la réussite de leur projet à leurs concitoyens. En effet, les pionniers qui s'investissent dans ce genre d'entreprise aux côtés d'une ONG qui ne les soutient pas financièrement subissent les tentatives de découragement au niveau du village.

Trois autres empoisonnements ont été suivis cette année. Des pêches de contrôle ont eu lieu dans le but de suivre précisément l'évolution de la population et de retirer les éventuels petits poissons qui s'y seraient développés malgré la présence des *Paratilapia*. Des populations de *Bedotia* et de vivipares sauvages envahissent les cours d'eau de la région et entrent, elles aussi, en concurrence avec tilapias et carpes. Ces essais devront également déterminer l'intérêt du *Paratilapia* dans la maîtrise des populations de poissons sauvages.

L'appui conseil aux pisciculteurs
Lieu : Commune de Fanandrana et Antetetzambaro
Date : En continu

L'appui-conseil aux piscicultures semi-intensives existantes

Un premier diagnostic sur ce type de pisciculture en Atsinanana a été mené entre juillet et Octobre 2010 dans le cadre d'un stage réalisé par un binôme d'étudiants franco-malgache. Cette situation de référence a mis en évidence les difficultés profondes que rencontre la majorité des élevages piscicoles existants. Parmi la trentaine de piscicultures enquêtées, peu d'entre elles présentent des

⁴ Sélection des mâles par observation de la pupille génitale.

résultats technico-économiques satisfaisants. La plupart des producteurs tire un bénéfice quasi nul et sont contraints de faire évoluer leur pisciculture vers une activité de loisirs.

L'activité qui prévoyait l'appui-conseil à une quarantaine d'exploitations piscicoles semi-intensives a quand même été maintenue en partenariat avec la DRP de Tamatave, dans le prolongement des formations en pisciculture proposées par l'ONG CITE. Cependant, le projet avait fait le constat dès 2011 de la relative efficacité de ces activités. En effet, le public concerné est très hétérogène et il est très difficile de répondre ponctuellement et de façon non différenciée aux contraintes spécifiques des producteurs qui disposent de facteurs de production (capacité d'investissement, foncier, main d'œuvre, trésorerie, etc.) forcément distincts. Le bilan était assez négatif sur la durabilité et la rentabilité des piscicultures concernées par les formations CITE-DRP. La qualité des aménagements est très hétérogène et les étangs souvent mal conçus. Aucune des piscicultures n'a obtenu des résultats satisfaisants. Toutes doivent être considérées comme des piscicultures de loisir. Ce système d'élevage intensif sur de petites surfaces non vidangeables a largement montré ses limites à Madagascar depuis plus de 40 ans.

Par ailleurs, la récente reprise d'activité du projet MIDEM (Mission Indépendante pour le Développement et l'Éducation à Madagascar) dans les mêmes zones que l'APDRA induit une concurrence accrue notamment en ce qui concerne l'appui aux piscicultures intensives. Son objectif est le développement de la pisciculture intensive de *Tilapia Nilotica* par la formation et la dotation en équipement des producteurs ruraux. La cohabitation avec un projet finançant la totalité des coûts d'investissement et des fonds de roulements constitue un handicap certain pour une ONG comme l'APDRA qui se refuse à toute subvention financière directe au pisciculteur.

L'appui aux écloséries de carpes est la première activité historique menée par l'APDRA en Atsinanana. Les premiers essais de reproduction de carpe menés à Ivoloïna ont eu lieu fin 2008. Cette activité a été reconduite lors de la campagne 2011 / 2012. Afin de concentrer les ressources humaines disponibles sur les activités d'installation de pisciculture extensive, le temps accordé à l'association Velonala n'a pas été suffisant. L'installation de nouvelles écloséries de carpe en Atsinanana reste pourtant une priorité stratégique pour la filière piscicole locale.

L'aide à l'installation de polycultures extensives

Une fois les groupes de bénéficiaires identifiés et sensibilisés à la démarche d'intervention de l'APDRA, l'équipe a appuyé les futurs producteurs de manière individuelle et collective dans leur projet de pisciculture.

Le processus d'installation de l'aménagement peut se résumer par les étapes suivantes :

- *Les visites de site et sélection des candidats* : la visite d'une exploitation, couplée d'une enquête socioéconomique, permet de mieux visualiser les possibilités d'intégration de la pisciculture dans l'exploitation familiale. La visite est l'occasion pour le candidat de présenter un ou plusieurs bas-fonds dans lesquels il souhaiterait aménager des étangs. Une attention particulière est consacrée à la propriété foncière des bas-fonds.
- *La prospection des sites* : la prospection est l'étude topographique d'un bas-fond. Elle permet, à l'aide d'une lunette topographique, de mesurer le dénivelé total d'un bas-fond et d'évaluer son profil et sa forme générale. Elle est la première étape de la réflexion sur l'aménagement (emplacement et taille des digues, des ouvrages de vidanges, des trop-pleins, etc.). Cette étape permet de confirmer ou d'infirmer la faisabilité d'aménagement d'un ou de plusieurs étangs.
- *L'attestation foncière* : l'attestation foncière, telle que proposée par le projet, est signée par le pisciculteur, deux membres de sa famille, deux de ses voisins et les autorités locales. Il est ainsi possible de s'y référer en cas de litige sur la propriété d'un bas-fond. L'objectif de ce document est de constituer une certaine garantie pour la pérennité des aménagements.
- *Le piquetage* : le piquetage est l'étape qui matérialise et précise le travail de prospection. Il

s'agit de la mise en place de piquets pour délimiter l'aménagement futur (profondeur à creuser, hauteur de terre à mettre).

- *Le suivi de construction* : le suivi de construction par l'ACP garantit la qualité de l'aménagement et de la fabrication des systèmes de vidange. Cette étape est également le moment d'un transfert de compétences vers les pisciculteurs.

L'APDRA garanti un aménagement rentable et durable. Dès l'étape de la visite de site et de l'enquête, l'équipe évalue les moyens du producteur. Un site qui présenterait des risques d'inondation ou un travail de terrassement trop important par rapport aux gains potentiels est refusé. L'engagement et la garantie technique du projet envers les bénéficiaires justifient le refus des sites risqués en plus du devoir d'honnêteté intellectuelle exigée par la démarche de non subvention.

Toutes ces étapes d'installation sont, dans la mesure du possible, faites avec le groupe entier de candidats. Ainsi chacun échange, émet ses remarques et idées par rapport à l'amélioration et commence à se former à l'aménagement.

Dans cette optique, trois voyages d'échanges ont été organisés en juillet et août 2012 entre les zones de Vohilava, Fanandrana et Marotandrazana dans le but de mettre en place un réseau de paysans innovateurs. Ce sont eux qui testeront et adapteront l'innovation proposée dès le début. La diffusion gagne en rapidité car les vraies questions paysannes sont soulevées et pas seulement celles « scientifiques » du projet. Cela facilite la genèse d'innovation par le partage d'expérience. Par ailleurs, l'implication totale des paysans dans la conduite de l'innovation et du travail du projet augmente leur motivation et la reconnaissance de leur travail.

Ce processus d'installation est bien entendu accompagné par des formations et des animations sur la maîtrise des systèmes d'élevage. Les premiers cycles d'empoissonnement font l'objet de réflexions poussées afin de permettre à chaque producteur l'adoption des pratiques les mieux adaptées à ses objectifs et ses ressources propres. L'autonomie des producteurs en intrants et en alevins est la garantie d'une pisciculture durable en zone rurale.

Evaluation des activités

L'appui aux piscicultures semi-intensives

En 2011-2012, 13 exploitations piscicoles ont fait l'objet d'un premier diagnostic, essentiellement sur les facteurs de production que sont l'aménagement existant, les ressources foncières et la maîtrise de l'eau. Seules 4 d'entre elles disposent d'un site avec un vrai potentiel de production (topographie, surface, maîtrise de l'eau). Un diagnostic socio-économique reste nécessaire pour évaluer le potentiel d'évolution. Les 9 autres exploitations piscicoles ne peuvent bénéficier d'un quelconque appui. Les activités de renforcement des piscicultures semi-intensives sont pour l'instant suspendues.

Les 4 exploitations piscicoles disposant d'un potentiel productif jugé intéressant représentent une surface de 21 ares (0,21 ha). Aucun renforcement n'a eu lieu, ni aucune vidange.

Les premières visites effectuées en collaboration avec la Direction Régionale de la Pêche de Tamatave montrent toutes les difficultés rencontrées par ce type d'élevage dans la Région Atsinanana, uniquement sur la question des aménagements. La pertinence des activités de renforcement des piscicultures existantes est clairement remise en cause. D'autant plus avec la présence du projet de l'ONG MIDEM.

L'appui à l'installation de polycultures extensives

En Août 2011, 26 exploitations familiales étaient concernées par le projet. 16 bas-fonds étaient en cours d'aménagement, dont : 2 sites en production, 2 sites en construction, 2 sites en attente de construction et 10 sites prospectés jugés favorables à la mise en place d'une pisciculture.

En septembre 2012, le projet compte 50 bénéficiaires potentiels. Le nombre de pisciculteurs prospectés et piquetés n'est pas très important : 11 et 12. Cela est dû au niveau de formation de l'équipe. En effet, Henri Cécé HABA étant arrivé en février et vu la double activité de formation de l'équipe et d'installation de pisciculteurs, chacune des prospections s'est faite avec l'équipe entière d'animation. Le rythme est ralenti mais s'accélère à mesure de l'autonomie technique des ACP.

Au total, 134 producteurs ont participé aux réunions de sensibilisation organisées par le projet depuis février 2012. 50 d'entre-elles suivent toujours le projet et maintiennent leur intérêt pour la démarche proposée. Le nombre de bénéficiaires et candidats potentiels varie beaucoup au cours de l'intervention du projet. Ce phénomène est attendu car observé dans tous les processus de diffusion d'une innovation. En effet, dans le premier stade d'introduction d'une innovation, toutes les exploitations ne sont pas capables de prendre en charge le « risque » (perçu et réel) de l'innovation. Même si le projet assure la garantie de rentabilité technique et économique, seuls quelques pionniers démarrent l'installation. Les autres sont en attente, en observation des résultats. Les premières pêches et les voyages d'échanges sont l'occasion de démonstration du travail et des produits potentiels de la pisciculture.

Dans la commune de Fanandrana, 27 personnes sont actuellement suivies par l'APDRA et 22 à Antetozambaro. Elles ont entamé un processus d'installation avec l'appui conseil des ACP du projet. 11 d'entre eux possède déjà un premier plan d'aménagement (stade prospection) et 8 autres vont démarrer les travaux (piquetage effectué). 4 sites sont en construction. Trois étangs barrages sont en production pour une surface de 25 ares (0,25 ha). La trentaine de bas-fonds prospectés représentent une surface de 472 ares (4,7 ha). Aucun des groupes de producteurs n'est encore évidemment autonome, le processus d'installation étant long, dépendant du calendrier agricole et de disponibilité de trésorerie pour l'achat de ciment.

La phase pilote qui concernait uniquement la Commune de Fanandrana touche à sa fin. Quatre groupes de producteurs ont débuté le processus d'installation. Après 20 mois d'activité, l'avancement du processus d'installation est en retard sur les prévisions puisque la phase pilote devait aboutir à la mise en production d'au moins 10 barrages. Ce retard dans les dynamiques paysannes repose essentiellement sur les difficultés du processus de formation de l'équipe terrain. Le projet a démarré en juillet 2010 avec des moyens limités puisque le cofinancement de l'AFD intervient en avril 2011. Les effectifs se sont donc limités à 2 techniciens (1 directeur et 1 ACP) pendant les 12 premiers mois. Le processus de renforcement de l'équipe n'a pu démarrer qu'au second trimestre 2011 et se poursuit en 2012.

Les activités ont débuté en 2012 sur une seconde Commune : la Commune d'Antetozambaro compte actuellement 3 groupes de pisciculteurs en installation. Le renforcement de l'équipe du projet début 2012 a permis de rattraper considérablement le retard et de déclencher de nouvelles dynamiques. L'objectif de 10 barrages en production devrait être dépassé avant la fin de l'année.

Appui à l'aménagement de sites

La surface des étangs barrages piquetés varie entre 1500 et 8 000 m². Il dépend de l'agencement des sites, du risque de crues et des discussions avec les candidats. Les coûts des aménagements sont évalués entre 250 000 et 500 000 ariary (100 et 200 euros) par le calcul des volumes de remblais et l'équivalent en main d'œuvre qu'il représente. A cela est ajouté le prix des matériaux pour les ouvrages en béton. Les résultats sont indicatifs et doivent être complétés par des données issues du terrain. En effet, l'expérience guinéenne a montré les difficultés rencontrées par les pisciculteurs dans l'accès à la main d'œuvre. Les travaux de déblai et de remblai en bas fond constituent une tâche difficile et relativement pointue. Les déviations dans la qualité ou la quantité du travail réalisé

par des tacherons sont récurrentes. L'équipe projet est là pour suivre les opérations mais son impossible ubiquité laisse une faille dans laquelle des erreurs peuvent se produire. Ainsi, Monsieur Nicolas dont l'aménagement fut terminé en avril 2011 a dépensé presque deux fois plus que le projet avait prévu. Ce coût réel d'investissement fera l'objet d'une attention particulière pour les nouveaux pisciculteurs qui entreront en installation. Des cahiers d'activité sont actuellement en cours de distribution. La trame permet de guider le bénéficiaire. L'ACP cherchera à en faire un outil de planification et de réflexion pour le pisciculteur sur son investissement. Il ne constitue évidemment pas une contrainte, les modalités de son utilisation seront discutées avec chaque individu souhaitant s'en servir.

Le risque cyclonique entraîne des conséquences à d'autres niveaux que celui de l'aménagement strictement technique de dimensionnement des trop-pleins. Il accroît la vulnérabilité des ménages, surtout des ménages ruraux. 56% des ménages ruraux de la région Atsinanana dont le chef est exploitant agricole sont considérés comme tel (INSTAT, 2010). Les caractéristiques du ménage, des contextes et conjonctures dans lesquels il évolue, limite leur capacité de résilience aux aléas climatiques entre autres. Les épargnes, les biens durables, le capital social et les protections sociales, auxquels ils ont accès, restent insuffisants pour les couvrir ou amortir les impacts négatifs des chocs.

En Atsinanana, 67,3% des chocs déclarés sont d'origine climatique ou environnementale (inondation, cyclones, pluies tardives, maladies des plantes). Les exploitations rurales mettent donc en place des stratégies de limitation des risques. Le tavy et/ou culture sur tanety (jachère arbustive) peut être considéré comme tel : la productivité du travail y est aussi importante qu'une culture en rizière bénéficiant de tout le soin nécessaire sans risque de crue. Cette culture permet également l'association de maïs et légumineuses. Le diagnostic agraire mené par AVSF à Fanandrana montre une recrudescence du tavy suite au passage du cyclone Honorine en 1986.

Des limites mais aussi des atouts découlent de cette situation d'insécurité. L'étang barrage permet la culture de riz et en résout deux des principales difficultés. La présence de l'eau et des poissons permet la lutte contre les adventices et la reproduction de la fertilité. Les rendements sont constants, le sarclage n'est plus nécessaire ni la préparation du sol. La production de poisson est inchangée. La baisse de la luminosité et de la photosynthèse est compensée par la multiplication de phytoplancton sur les brins de riz. On peut concevoir l'idée qu'une fois l'étang construit, la riziculture en étang barrage sera le système de culture de riz le plus avantageux, demandant peu de main d'œuvre pour obtenir des rendements similaires ou supérieurs aux meilleurs rendements atteints dans la région en rizière (4t/ha/an).

Cependant, on peut constater que l'investissement reste très faible sur la côte Est de Madagascar. Le litchi, parmi les principales cultures de rente, présente très peu de plantations. Les fruitiers ont été obtenus par héritage et sont disséminés dans l'exploitation et/ou les jardins. Comme nous l'avons vu plus haut, plusieurs ménages se partagent la récolte, la séparation des pieds n'intervenant qu'à la mort du père de famille. Conséquences de l'insécurité cyclonique ou des autres origines de la vulnérabilité paysanne, les facteurs limitant l'investissement des exploitations doivent faire l'objet d'une analyse plus fine.

Appui à la mise en place d'un élevage rentable

Trois pisciculteurs ont été en production cette année dans la commune de Fanandrana. Michel a effectué deux cycles, Nicolas un, suivi d'un ré-empoissonnement et Madame Baovola est entrée en production.

Il s'agit des tous premiers cycles en extensif mis en place avec le projet. Une observation et une analyse approfondie de l'évolution de ces bassins a été réalisé et permettra un certain nombre de réajustements. Cependant les résultats sont plutôt prometteurs et la marge de progression des résultats économiques reste grande.

L'intérêt de la démarche n'est plus à démontrer. La pisciculture extensive en milieu rural se justifie notamment par la présence d'un marché local très important. A court et moyen terme, l'intérêt économique de la pisciculture et son intégration au sein des exploitations familiales des zones d'intervention feront l'objet d'une attention particulière.

Recherche sur le prédateur

La problématique du prédateur et de son efficacité détermine, dans une certaine mesure, les résultats actuels en termes d'avancée des installations de pisciculteurs. En effet, le grossissement total et unitaire dépend du contrôle de ces reproductions indésirables. Le travail de recherche sur le paratilapia a permis de grandes avancées sur ce point.

Trois espèces ont été identifiées par l'APDRA comme pouvant jouer le rôle de prédateur pour réguler les reproductions anarchiques des tilapias et éventuellement contrôler les populations de poissons sauvages. La prédation sur les alevins de tilapia était totale, néanmoins il est difficile de conclure sur leur potentiel de prédation en étang barrage, les environnements en terme de profondeur, de nature du sédiment, de distance de fuite et de cachettes disponibles y sont complètement différents.

La capacité du paratilapia à envahir le milieu est donc réelle. Ceci constitue le deuxième facteur déterminant son intégration dans une polyculture extensive avec le tilapia. Reste deux points de vigilance : la possible concurrence alimentaire avec les autres espèces et les périodes de reproductions.

Implication des partenaires dans cette action

Pour l'apport bénéfique que les relations partenariales peuvent représenter en termes d'échanges d'expérience, de mutualisation des moyens, de capitalisation, l'APDRA s'implique activement dans le tissu institutionnel et associatif local. Ouvrant par ailleurs dans le cadre d'une coopération décentralisée à l'appréhension du territoire avancée, le projet s'inscrit, avec les autres acteurs de développement rural, au sein d'une démarche territorialisée, coordonnée et cohérente.

La Direction Régionale des Pêches

L'APDRA intervient en Atsinanana sous la tutelle institutionnelle du Ministère des Pêches et ressources Halieutiques à travers la Direction Régionale des Pêches (DRP). Dans le cadre de la convention de collaboration technique et institutionnelle entre l'APDRA et la DRP Atsinanana, des bassins de stockage et des étangs de la station piscicole d'Ivoloina ont été mis à disposition de l'équipe pour y mener des expérimentations sur différentes espèces endémiques ou utiles à la polyculture.

Par ailleurs, la DRP effectue un suivi commun avec l'APDRA des pisciculteurs formés avec l'ONG CITE.

L'ONG CITE

Ce partenariat tripartite DRP / APDRA / CITE rencontre des difficultés à se développer. L'ONG CITE joue parfaitement son rôle de catalyseur en organisant des formations piscicoles payantes destinées aux petits investisseurs locaux. En revanche, l'impact de ces formations est probablement faible puisque l'inscription des apprenants est libre. Beaucoup d'entre eux ne disposent pas des facteurs de production (foncier, ressources en eau, main d'œuvre, etc.) nécessaire à la conduite d'un élevage piscicole. Le bureau de l'ONG CITE à Tamatave, de part son dynamisme et son réseau professionnel important reste néanmoins un partenaire privilégié de l'APDRA en Atsinanana. Il faut probablement envisager d'autres collaborations innovantes, dans le domaine de la communication et de la capitalisation des acquis.

L'ONG Madagascar Fauna Group

Le partenariat avec l'ONG américaine MFG a débuté en 2009 avec la capture dans le milieu naturel et la conservation sur plusieurs sites d'Ivoloina de différentes espèces endémiques de poissons d'eau douce de la Côte Est. Le principal objectif est dans un premier temps d'observer les conditions de reproduction de ces espèces dans les bassins de MFG (parc zoologique) et de l'APDRA / DRP (Station Ivoloina). Ces observations se sont poursuivies en 2011.

En juin 2011, le partenariat APDRA / MFG a permis de procéder à la vidange complète d'un étang barrage de 5 ha au sein du parc zoologique et de procéder à l'inventaire des espèces.

Les panneaux sur la biodiversité halieutiques des Pangalanes co-réalisés par l'APDRA et MFG en 2010 font l'objet d'une exposition permanente au sein du parc zoologique d'Ivoloina et ont pu circuler en Basse Normandie (PNR des Marais du Cotentin et du Bessin).

Cette année encore ce partenariat s'est poursuivi et a consisté en l'échange de poissons tels que le *Paratilapia Sp.*. Principal partenaire de l'ONG, l'APDRA a participé à la journée mondiale de l'environnement au sein du parc Ivoloina.

Le partenariat se renforce encore avec le stage sur la polyculture et la recherche d'un prédateur endémique, l'espèce principalement étant le *Paratilapias Sp.* Ce stage donne lieu à des échanges et capitalisations avec l'ONG, le Docteur Paul V. Loïselle et l'Association France Cichlid.

Fin 2012 aura lieu la deuxième vidange de l'étang Fulgence du parc Ivoloina où l'équipe APDRA sera sollicitée.

Le CEFTAR / MFR de Tamatave

Ce partenariat est placé sous le parrainage de la Coopération Atsinanana / Basse-Normandie puisque le CEFTAR / MFR en est également un opérateur. Ce partenariat se décline en 2010 / 2011 sous trois formes :

- La formation par alternance de deux ACP de l'APDRA. Cette activité concerne la formation professionnelle par alternance de l'ACP de l'APDRA qui ont été recrutés par la suite.
- La formation ponctuelle d'un cadre de l'APDRA. En juillet 2011, Mme Vola RATIARIVELO, directrice de l'APDRA à Fianarantsoa, a suivi le module de formation « Gestion et économie en agriculture » proposée par le CEFTAR. Ce module représente une vingtaine de jours de formation théorique et pratique.
- L'intervention ponctuelle de l'APDRA dans la réalisation d'un module de formation sur l'élevage piscicole.

Le pôle agricole de Mangarano

Ce pôle a été créé à l'initiative de la Région Atsinanana dans le cadre des coopérations Basse-Normandie et Rhône-Alpes. Il regroupe l'ensemble des opérateurs de ces deux coopérations intervenant dans le développement rural en Atsinanana : AVSF, APDRA, MANAODE et MFR.

Outre le partage de locaux au sein de l'ancien Palais de Région, ce pôle représente une véritable opportunité de synergie et de concertation sur les enjeux du développement rural en Atsinanana. Une réunion mensuelle de concertation se tient alternativement dans les bureaux de chacune des organisations, en présence des représentants de Basse Normandie et de Rhône Alpes. Une présentation de l'avancement des activités de chaque membre est réalisée, ainsi qu'une programmation des activités du mois suivant.

Ces réunions permettent un échange critique et constructif sur les approches et les difficultés de chacun. De plus, les zones d'intervention vont progressivement se superposer, comme c'est déjà le cas à Fanandrana où MANAODE, AVSF et APDRA interviennent. Les premiers outils de coordination se mettent en place pour mieux programmer les actions sur le terrain.

Cette concertation devrait se poursuivre afin de réfléchir ensemble sur l'harmonisation des approches méthodologiques, notamment sur le type de subvention à accorder aux producteurs, la mise en place d'outils comme les comptes d'exploitation, les typologies d'exploitation etc.

En juillet 2012, la réalisation d'un diagnostic agraire co-porté par l'APDRA et AVSF dans les deux régions Atsinanana et Analanjirofo représente la première activité commune d'acteurs ruraux de la CoopDec. Elle permettra la mise en commun des moyens mais aussi des expériences des deux ONGs.

Conclusion

L'intervention de l'APDRA en Atsinanana est marquée par une contrainte d'adaptation technique et sociale accrue. L'identification d'un prédateur aussi efficace que celui utilisé en Afrique, le risque cyclonique et le contexte socio-culturel de la côte Est de Madagascar, sont autant de facteurs déterminants la rapidité d'adoption du projet par les bénéficiaires. Le nombre de pisciculteurs en installation reste faible et la dynamique de groupe aidant à la prise de risque que représente cette innovation demeure fragile.

Pourtant de nombreuses avancées ont eu lieu en 2011-2012. De nouvelles zones ont été ouvertes et 4 candidats se sont lancés de manière concrète dans l'innovation. Le *Paratilapia* sp semble répondre aux critères recherchés pour son intégration dans la polyculture comme prédateur des alevins de tilapias. Le travail d'analyse et de dialogue avec les paysans innovateurs permet d'identifier les déterminants de l'investissement et de préciser les modalités de diffusion d'une pisciculture rentable et durable en Atsinanana.

Pour l'année 2012-2013, l'effort d'animation appuyé par l'expérience de l'ACP guinéen s'appuiera sur des voyages d'échanges entre zones, l'analyse accrue des dynamiques d'investissement mais aussi sur la prospection de nouvelles zones. Le renforcement de l'équipe a été important en 2011-2012. L'équipe permanente dispose maintenant des moyens et des compétences nécessaires pour accompagner les dynamiques d'installation et l'engouement que suscite la pisciculture dans la Région Atsinanana.

Le projet va entrer dans une phase de diffusion plus importante avec la fin de la formation des ACP prévue en juin 2012. Chaque ACP devra accompagner 3 groupes de producteurs dans leur processus d'installation.

Le Second Comité de pilotage du projet se tiendra au second semestre 2012. Il permettra de dresser le bilan des activités et des résultats après deux ans de mise en œuvre. Le travail de collaboration et de concertation se poursuit avec la Direction Régional de la Pêche de Tamatave qui effectue le suivi évaluation des activités d'installation. L'appui aux piscicultures semi intensives déjà existantes réalisé en Commun avec la DRP, va se poursuivre avec une nouvelle série de diagnostics.

Le volet Recherche Action sera développé au second semestre 2012 avec la poursuite des essais sur la polyculture et la réalisation d'un diagnostic agraires sur la Côte Est menée en commun avec l'ONG AVSF soutenue par la Coopération Rhône Alpes.

Enfin, à noter que l'APDRA a remporté un projet de l'Union Européenne (cadre logique en annexe 6) sur la sécurité alimentaire dont la Basse-Normandie et la Région Atsinanana sont partenaires. Cela permettra de renforcer la sécurité alimentaire et d'augmenter le nombre d'étang-barrages dans la Région Atsinanana.

ACTION 9 : Appui au développement de la formation agricole initiale et continue

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	FRMFR Basse-Normandie	
Adresse	1, rue d'Herminia – Citis 14209 HEROUVILLE ST CLAIR	
Personne de contact	Roland GRIMAUULT	
Téléphone	02.31.53.55.20	
E-mail	fr.basse-normandie@mfr.asso.fr	
Site Internet	www.bassenormandie.mfr.fr	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	UNMFRM/CEFTAR	
Adresse	BP 3911 Lot Près II B 8 – Ampandrana Ouest ANTANANARIVO 101	
Personne de contact	Edouard RABENIARY	
Téléphone	032 07 103 51/24 749 79+	
E-mail	mfr.mada@free.fr	
Site Internet	www.cftarmada.mfrbn.eu	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Depuis 2007, divers programmes ont permis de réaliser un diagnostic, puis un projet autour de la formation agricole en Atsinanana.

La réflexion avec les responsables locaux a conduit à proposer des formations agricoles et rurales à la fois pour les plus jeunes mais aussi pour les adultes. Les structures d'accompagnement des paysans, les structures de formation manquaient de personnels qualifiés.

Toutes les actions visent à améliorer la production agricole, à améliorer les conditions de vie de la population, très majoritairement rurale.

La formation des plus jeunes passe dans ce programme, par la consolidation d'une MFR en place (Antanambo Manampontsy) mais aussi l'information, l'accompagnement de nouvelles MFR dans la région.

Afin d'accompagner ces initiatives, mais aussi de disposer de personnels compétents pour les enseignements, un Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux a été créé en 2010. Le Centre forme par ailleurs des techniciens locaux, déjà salariés d'organisations paysannes, d'ONG, de MFR.

La période de septembre 2011 à août 2012 a permis la poursuite de ce programme, en particulier l'évolution des responsabilités vers les acteurs des MFR Malgaches, ainsi que l'accompagnement à la création de nouvelles MFR.

Objectifs de l'action

Sur la période de septembre 2011 à août 2012, les objectifs de l'action ont été de :

- Consolider le fonctionnement du Centre de Formation de Technicien Animateur Rural,
- Assurer la transition entre le volontaire bas-normand des MFR et les responsables malgaches des MFR d'Atsinanana,
- Intégrer pleinement les MFR et le Centre de la Région d'Atsinanana au réseau national des MFR, dans son Union Nationale, interlocutrice directe des Autorités Ministérielles du pays (14 autres MFR sont présentes dans les autres régions du pays),
- Accompagner la création de nouvelles MFR.

Descriptifs des actions réalisées

Consolidation du Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR)
Lieu : Ceftar – CR Antetezambro, Toamasina
Date : 2011 - 2012

Ouvert en 2010 grâce à l'action d'un volontaire des MFR bas-normandes, Florent Brionne, le Centre a permis la qualification de deux promotions de Techniciens Animateurs Ruraux. Une troisième promotion a été accueillie en mars 2012.

Durant cette année scolaire, le volontaire s'est progressivement retiré du fonctionnement quotidien du Centre. Un nouveau directeur a été nommé ; il s'agit de Monsieur Tojo Randrianarison, déjà formateur depuis la création du Centre. L'ensemble des responsabilités lui sont aujourd'hui quasiment transmises.

Afin de compléter l'équipe, un nouveau formateur est arrivé. Rico Beson assume pleinement son rôle dans le processus de formation.

Une secrétaire-comptable, Yveline, assure désormais cette mission auparavant portée par le volontaire. Elle travaille en étroite relation avec la secrétaire-comptable de l'Union Nationale des MFR à Antananarivo car elle utilise les mêmes procédures et outils comptables.

Nous avons souhaité par ailleurs que l'UNMFRM assure une veille sur la gestion du Centre et accompagne l'équipe sur les aspects administratifs en lien avec le Ministère de l'Agriculture.

Notre volontaire, Florent Brionne, n'est plus en permanence au Centre afin de laisser la nouvelle équipe en responsabilité. Il s'est installé dans d'autres locaux à Tamatave.

Le Centre est aujourd'hui bien installé, en lien constant avec les acteurs locaux. C'est un Centre ouvert sur son territoire (intervenants au Centre, participation à la réflexion sur le développement de la productivité agricole...), ouvert également par l'accueil de délégations d'autres régions et de l'étranger. Le lycée agricole de Coutances (Manche) ainsi que des élèves des MFR bas-normandes ont été accueillis en avril 2012.

Un nouveau projet de formation, sollicité par les partenaires, va être mis en place. Il concerne les cultures maraîchères.

Assurer la transition entre le volontaire et les responsables malgaches
--

Lieu : Région Atsinanana

Date : 2011 - 2012

Florent Brionne, volontaire de solidarité internationale, a poursuivi sa mission avec efficacité tout en ayant en mémoire son départ en août 2012.

Aussi, il a :

- Co-animé le Conseil d'Administration du Centre avec le nouveau Président, lui laissant petit à petit la pleine responsabilité face au Conseil d'Administration (composé de responsables locaux et de représentants des MFR).
- Déménagé physiquement son bureau maintenant hors du Centre, dans des locaux mis à disposition par la Région. Il a laissé ainsi l'autonomie grandir au sein de l'équipe du Centre.
- Accompagné le nouvel animateur de l'UNMFRM en région Atsinanana, Eric Ramitomboson. En effet, l'UNMFRM a souhaité que soient accompagnés les projets de nouvelles MFR en Atsinanana. A cette fin, le budget de ce programme a pris en charge le nouvel animateur. Formé au Centre, il est compétent techniquement et en animation ; il est issu de la région. Son rôle est de renseigner les responsables, les parents sur le fonctionnement des MFR, d'accompagner les groupes projets, de veiller à la bonne mise en place des MFR. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les responsables régionaux (DDR, Chef de Région, coordinateur...).

Intégrer pleinement les MFR et le CEFTAR au réseau national des MFR
--

Lieu : Région Atsinanana

Date : 2011 - 2012

Pour qu'elle se pérennise, une création de MFR ne doit pas être isolée. Elle doit être fortement ancrée sur son territoire par l'engagement des responsables locaux mais surtout par ses bénéficiaires qui résident dans l'environnement proche.

Afin de garder légitimité et cohérence, la MFR ou le Centre doivent participer à un mouvement plus large, qu'ils reconnaissent et dans lequel ils sont reconnus.

Ce mouvement est aujourd'hui bien structuré autour de l'Union Nationale des MFR qui regroupe 15 MFR et 1 Centre à Madagascar.

L'Union est le garant du fonctionnement, des valeurs du mouvement MFR. Elle est de plus l'interlocuteur direct du Ministère de l'Agriculture ainsi que des bailleurs (Europe, Ambassade de France, autres pays, ONG...).

L'articulation entre mouvement national et ancrage territorial est effective, efficace. Le départ du volontaire est envisagé plus sereinement dans ce contexte.

Il est à noter que l'ensemble des MFR et le Centre de la région Atsinanana sont identifiés dans le dossier obtenu par l'UNMFR auprès de l'Union Européenne sur la sécurité alimentaire.

Accompagner la création de nouvelles MFR
Lieu : Ilaka Est, Betsizaraina, Brickaville, Région Atsinanana
Date : 2011 - 2012

Une nouvelle MFR vient de voir le jour, celle d'Ilaka Est. Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement, majoritairement composé de parents. Un directeur (formé au Centre), un moniteur et une maîtresse de maison accueillent une trentaine de jeunes.

Du 15 au 30 avril 2012, 21 élèves bas-normands ont participé, avec 30 jeunes malgaches de la MFR d'Ilaka Est, à la construction des salles de classe de la MFR et à la mise en place de parcelles d'expérimentations.

Deux autres MFR peuvent voir le jour très prochainement.

- **A Betsizaraina**

Le comité de pilotage installé au départ est prêt pour devenir un véritable conseil d'administration. Des locaux et un terrain de la DRDR seront mis prochainement à disposition.

- **A Brickaville**

L'assemblée générale va avoir lieu tout prochainement. Le projet a pris du retard car le futur directeur choisi a dû être remplacé. Le projet est toutefois solide et porté par un collectif. Des locaux communaux vont être mis à disposition pour le démarrage.

Quatre autres demandes sont en cours, au stade de l'information sur les MFR, de la constitution d'un groupe porteur.

Evaluation des activités

Le CEFTAR remplit totalement sa mission : plus de vingt techniciens ont déjà été formés et une nouvelle promotion est en cours.

Les personnes formées sont pour la très grande majorité toujours en emploi dans leur structure. Ils ont développé, voire créé de l'activité, à l'image des directeurs des nouvelles MFR. Centre ouvert sur les acteurs de son territoire, l'équipe en place exclusivement malgache aujourd'hui, poursuit le service voulu pour ce Centre.

La MFR d'Antanambao Manampontsy peut aujourd'hui échanger avec une autre MFR, celle d'Ilaka Est. Une grande rencontre a eu lieu, en présence du groupe d'élèves des MFR bas-normandes en avril 2012, au cours des cérémonies d'inauguration de la nouvelle MFR d'Ilaka Est.


La directrice d'Antnambao Manampontsy, par ailleurs trésorière du Centre, souhaite nouer des échanges fructueux avec cette nouvelle MFR.

Les MFR sont maintenant connues en région Atsinanana grâce à la visibilité des deux MFR d'Antanambao Manampontsy et d'Illaka Est.


D'autres partenariats sont envisagés par les responsables régionaux qui concernent en particulier l'accompagnement des paysans de la zone, nouveaux ou anciens installés. Le but n'est autre que de placer la formation des techniciens et des futurs agriculteurs comme un maillon essentiel mais non exclusif de la sécurité alimentaire de ces populations.

ACTION 10 : Appui à la Création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana

Porteur du projet de Région Rhône Alpes

Nom de l'organisation	Association ManaoDE	
Adresse :	9, quai Clarisses 74 000 Annecy FRANCE	
Personne de contact :	Christophe CHATEL	
Téléphone :	33 (0) 4.50.43.92.30	
E-mail :	manaode.secretariat@sfr.fr	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Programme ManaoDE.CE	
Adresse :	Palais de la Région Atsinanana Mangarano -TOAMASINA-	
Personne de contact :	Baba Seth FANARENANTSOA	
Téléphone :	(261) 32 41 955 52 (261) 20 53 907 21	
E-mail :	Manaode.ce@moov.mg	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Depuis 2006, l'Association ManaoDE propose un accompagnement technique et commercial auprès d'organisations de producteurs de la Région Atsinanana respectant les règles du commerce équitable. L'Association a initié en 2009 la création d'une coopérative malgache, PAACO (Produits Agricoles et Artisanaux de la Côte Orientale) dont la vocation principale est de « faciliter l'accès aux marchés » des organisations régionales partenaires.

Paaco regroupe aujourd'hui 14 groupements de producteurs et commercialise la canne à sucre et la banane sur les marchés locaux et nationaux. A partir de 2011, la Coopérative a engagé des démarches de certification BIO et Equitable des parcelles de ses membres. Ce long travail a permis de nouer une relation commerciale étroite avec la Coopérative Ethiquable qui aujourd'hui, commercialise le sucre sur les marchés européens.

Objectifs de l'action

Le but général du projet est d'améliorer durablement les conditions socio-économiques de la population de la zone d'action du projet. Pour atteindre cet objectif général, ManaoDE.CE s'est fixé les objectifs suivants :

- Accroître la production agricole dans la zone du projet, surtout au niveau des groupes les plus vulnérables afin de garantir leur sécurité alimentaire;
- Promouvoir la commercialisation de produits à travers un processus respectant les principes et règles du commerce équitable en faveur des petits producteurs dans des conditions sociales, économiques et environnementales durables, afin de contribuer à améliorer et à sécuriser les revenus des petits producteurs ;
- Renforcer les structures associatives dans la zone du projet par la création et la redynamisation des groupements et associations dans les domaines agricoles, agro-alimentaire, artisanat, commercialisation par la formation ;
- Promouvoir des activités génératrices de revenus des groupements notamment de femmes et de jeunes pour accroître les opportunités d'emploi hors exploitation agricole.

Description des actions réalisées

Les activités se sont essentiellement concentrées autour de deux filières: la filière sucre avec le groupement UGPCSB dans la commune rurale de FANANDRANA et la filière banane avec le groupement FONTSY dans la commune rurale de RANOMENA et VONONA de FANANDRANA.

Appui à la filière sucre
Type d'événement : Accompagnement technique
Lieu : Commune rurale de FANADRANA
Date couvert par le rapport: septembre 2011- août 2012

a. Mise aux normes de l'unité de transformation et des équipements

La majeure partie des infrastructures a été réalisée en 2010. Toutefois des améliorations ont pu être apportées et des équipements complémentaires ont été acquis afin d'utiliser la capacité maximale de transformation de l'unité et d'améliorer la qualité du produit (40 bacs de séchage, 1 broyeur à disque). Ces matériels font l'objet d'un entretien annuel avant le démarrage des campagnes.

- **Marquage de 28 000 sachets** au Centre de Transformation et de Conservation des Produits (CTCP) pour le conditionnement du sucre pour l'exportation (Coop ETHIQUABLE)
- **Augmentation de la capacité de production de canne** : une enquête préalable a été réalisée auprès des planteurs de la commune permettant d'identifier 25 nouveaux producteurs. Au total 56 producteurs sont désormais organisés et structurés autour de la filière sucre. La quantité prévisionnelle de canne est estimée à 1 048 tonnes, soit une estimation de 73 tonnes produites en fin de campagne 2012.
- **Rénovation des trois foyers de cuisson**
- **Construction d'un nouveau puits**
- **Remplacement d'une partie de la toiture de la salle de cuisson** : 10 feuilles de tôles se trouvant justes au-dessus des 3 foyers de cuissons étaient très endommagées, celles ci ont donc été remplacées
- **Peinture** de la salle de cuisson, de conditionnement, de battage
- **Obtention de la certification BIO** au mois de septembre 2011 et ESR au mois de Février 2012
- **Construction d'un point d'accueil pour les visiteurs et d'un ponton pour faciliter l'accès des piroguiers**
- **Production de sucre BIO et ESR et envoi du conteur pour la France** :
Bilan de la campagne 2011 : la production totale est de 28, 532 T, la vente à l'exportation BIO et ESR : 8,935T pour la coopérative ETHIQUABLE, la vente locale BIO : 19,497 T
Campagne 2012 : Au total, en mois de juillet, 6 928kg de sucre était produit, 3 300kg sont séchés et le reste soit 4 428kg à faire sécher
- **Rapportage** : élaboration des rapports d'avancement au près de ManaoDE France, des rapports trimestriels et annuels au près de PPRR
- **Mission et visite des partenaires** : des visites et échanges ont été effectuées par les partenaires pour évaluer l'avancement du projet et apporter des recommandations pour la bonne marche du projet

Appui à la filière Banane

Types d'événement :

- ✓ Renforcement de capacité
- ✓ Commercialisation : Collecte de bananes
- ✓ Mûrissement
- ✓ vente

Lieu : communes rurales de Ranomena et de Fanandrana

Date couvert par le rapport: septembre 2011- août 2012

- **Renforcement de capacité** : avec la diffusion des rejets de banane, une stratégie de vulgarisation des gaines a été adoptée. Ces gaines protègent les régimes de banane contre l'ensoleillement et les éventuels frottements sur pieds.
- **Commercialisation** : le système de vente groupée est pratiqué. La société FRUIT D'ILE est le principal client de PAACO. Des points de collecte ont été construits dans les zones d'intervention.
- **Organisation de collecte/achats** des bananes vertes au niveau des producteurs : Cette transaction se déroule sur le point de vente. Les membres de l'association y amènent leurs produits, les opérations effectuées sont le triage, le nettoyage et le pesage. Actuellement, le prix d'achat est de 400Ar/kg et on collecte 500kg à 800kg par semaine.
- **Mûrissement** : c'est la phase la plus délicate dans l'organisation de la vente. Il s'agit d'une phase de transformation de la banane de l'état vert à l'état mûr. Normalement, le taux de perte après mûrissage est de 30% au maximum. Dans le cas de PAACO, où l'on pratique le mûrissement traditionnel, la perte en fruit après triage à la sortie fait état de 55 à 75% de fruit non commercialisable auprès de la société preneur et passe tous à la vente à perte au marché local (vente en gros)
- **La vente** : s'effectue en deux livraisons par semaine après négociation avec le client : le prix convenu est de 1050Ar/kg pour la variété *ranjaly* et 850Ar/kg la variété *bitavia* donc il y a une augmentation de 50Ar/kg. Toutefois, les irrégularités des jours de commande entraînent une perturbation majeure au niveau de l'organisation de la vente en faisant perdre jusqu'à 90% des produits (banane mûre très périssable)
- **Encadrement technique** : orientation et entretien des parcelles

Appui à la filière vannerie

Types d'événement :

- ✓ Renforcement de capacité
- ✓ Appui à la formation

✓ Commercialisation : vente local et sur commande
Lieu : commune rurale d'Ankadirano (Vohitamboro)
Date couvert par le rapport: septembre 2011- août 2012

- **Renforcement de capacité** : afin de développer la commercialisation des articles, une boutique de vente a été créée dans le village. Cet espace est auto-géré par les femmes du village.
- **Appui à la formation** : Formation en design : 2 sessions ont été organisées en partenariat avec le CITE ; la formation en tissage, formation en accueil et la mise en avant du stand ; formation en peinture sur tissus. La formation des femmes de SOAFIANATRA est prise en charge par ANCESM, CITE et MANAODE.
- **Commercialisation** : les nouveaux articles sont vendus dans leur boutique au village ainsi qu'à la boutique de PAACO ; de même des commandes de paniers sont effectués en collaboration avec le CITE.

Evaluation des activités

Bénéficiaires

56 planteurs de canne à sucre de la Commune de Fanandrana
 110 planteurs de bananes de la Commune de Tamatave Sub urbain
 Le groupement des femmes de vannerie de la Commune de Foulpointe (15 membres)
 La Coopérative PAACO et ses 14 groupements de producteurs membres

Analyse quantitative

Pour la filière sucre, l'objectif est atteint à 92%. Les attentes des membres sont réalisées car la mise en marche de la sucrerie a permis de développer la culture de canne dans la commune et d'augmenter la source de revenu des ménages.

En outre, l'impact le plus marquant se reflète au niveau de la scolarisation des enfants des membres : 96% des membres mariés avec enfants peuvent assurer régulièrement l'écolage mensuel. Toutefois, malgré l'augmentation des revenus, face à la hausse du coût de la vie, la totalité des membres ne peuvent pas faire d'épargne et ne peuvent pas se payer des soins médicaux en cas de maladies.

Pour PAACO, l'appui à la filière a permis d'ouvrir la porte à la commercialisation équitable à l'exportation du sucre BIO &ESR. Cela permet de pérenniser les activités et les efforts engagés par le projet.

Pour la commune rurale, la construction et la mise en place de l'unité de fabrication de sucre a permis la création d'emplois.

Pour la banane, l'impact du projet au niveau du producteur est palpable car le maintien de la collecte à un prix d'achat plus élevé par rapport aux autres collecteurs a permis d'augmenter les revenus des producteurs. Toutefois, pour la coopérative PAACO, l'évaluation de l'impact est encore difficile à mesurer car l'insuffisance de la maîtrise de la technologie de murissage freine la commercialisation efficiente des produits.

Analyse qualitative

Pour le sucre, le processus de production est maîtrisé; le produit est certifié bio et équitable.

Pour la banane, les planteurs ont modifié leurs pratiques et assurent l'entretien des parcelles. Cela a permis l'amélioration de la qualité de banane verte et une augmentation du rendement.

Implication d'autres acteurs

Convention avec le Programme des Petites Revenus Ruraux (PPRR)

Accueil de stagiaire avec le CEFTAR

Association Nationale de Commerce Equitable (ANCESM), pour la mise en réseau avec les opérateurs du commerce équitable.

ACTION 11 : Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana

Porteur du projet de Rhône Alpes

Nom de l'organisation	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	
Adresse :	18 rue de Gerland, 69007 Lyon	
Personne de contact :	Gauthier RICORDEAU Chargé de Programmes	
Téléphone :	04 78 69 79 59 - 06 52 57 24 82	
E-mail :	g.ricordeau@avsf.org	
Site internet :	www.avsf.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	
Adresse :	(VSF-CICDA) Lot VG 25 Antsahabe – BP 3649 – Antananarivo 101	
Personne de contact :	HYAC Paulin (Coordinateur National Madagascar et Comores) RAHOLIARIVELO Voahanginirina (Responsable de Projet)	
Téléphone :	+ 261 20 22 684 97 +261 33 15 248 55 +216 33 12 098 76	
E-mail :	p.hyac@avsf.org v.raholiarivelo@avsf.org	
Site internet :	www.avsf.org – www.ruralter.org	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

L'ONG Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) a débuté en 2010 une action d'appui au développement du maraichage et de l'élevage à cycle court en région Atsinanana suite à une demande conjointe d'intervention des Régions Atsinanana et Rhône-Alpes. Le projet d'appui aux filières vivrières développé par AVSF vise à améliorer d'une part les revenus des familles paysannes par la promotion des activités maraichères et de petit élevage, et d'autre part l'accès et la qualité des produits agricoles locaux sur les marchés de la région Atsinanana.

Objectifs de l'action

- Améliorer les revenus des familles paysannes par la promotion des activités maraichères et de petit élevage.
- Améliorer l'accès et la qualité des produits agricoles locaux sur les marchés de la région Atsinanana.

Description des actions réalisées

Réorientation de la stratégie du projet et redéfinition des zones d'intervention ; renforcement opérationnel et méthodologique

Lieu : Tamatave II et Vatomandry

Date : en continu

- Réorientation de la méthodologie d'intervention

Suite à la mission d'appui (10 jours en année 1) du chargé de programme au siège d'AVSF, l'approche du projet a évolué. Initialement le projet apportait des appuis distincts sur le maraichage et l'aviculture. En année 2, la méthodologie d'intervention a évolué pour privilégier une approche globale des exploitations agricoles, c'est-à-dire un repositionnement des activités autour de la combinaison agriculture-élevage. Cette orientation favorise les complémentarités et les transferts d'un atelier à l'autre, notamment en termes d'alimentation animale et de fertilisation organique. Cette approche permet également de multiplier les capacités d'investissement des producteurs. Enfin ceci permet d'augmenter de manière significative les impacts du projet au niveau des bénéficiaires.

- Redéfinition des zones d'intervention

Conformément aux engagements d'AVSF, les interventions du projet se poursuivent dans 2 districts de la région Atsinanana : district de Tamatave II et district de Vatomandry. Les zones d'intervention du projet ont été redéfinies selon différents critères agronomiques et socio-économiques. Ce nouveau zonage tient également compte des potentialités par rapport aux thématiques développées (maraichage et petit élevage) et aux capacités de communication avec les bénéficiaires (proximité et accessibilité pour les formations, le conseil technique à la parcelle...). Enfin cette redéfinition des zones d'intervention a été réalisée en concertation avec les autorités locales des zones concernées.

Le tableau ci-après récapitule les zones d'intervention du projet :

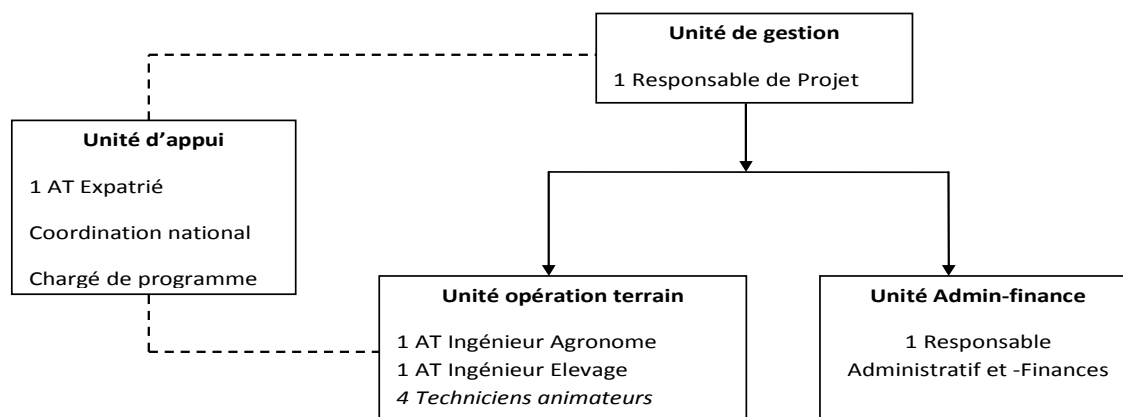
District	Commune rurale	Fokontany
Tamatave II	Ampasimbe Onibe	Hotsika
	Foulpointe	Ambohimanarivo
	Antetezambaro	Tsarahonenana
		Vohitsara
		Antetezambaro
	Fanandrana	Ambatorao
		Fanandrana
		Antananambo
	Vatomandry	Ilaka Est
Serandavitra		
Ambodivandrika		
Ambalakondro		
Centre ville		
Ambodibakoly		
Tsarasambo		Marofaria
		Ampaho
		Ambodivontaka
		Tsarasambo
Ambodivoananto		Ambodivoananto

En année 2 le projet intervient donc dans 8 fokontany (villages) répartis dans 4 communes du district de Tamatave II ; et 11 fokontany répartis dans 3 communes du district de Vatomandry.

- Recrutement de techniciens agricoles et formation

Pour permettre la bonne réalisation des activités au niveau des exploitations agricoles, 4 techniciens agricoles ont été recrutés en année 2, à partir du mois de janvier 2012. Des formations de 3 jours sur la philosophie du projet et la méthodologie d'intervention ont été dispensées à chacun des techniciens recrutés. Un manuel technique et méthodologique de 20 pages a également été remis à chaque technicien. Ce guide contient des fiches pratiques sur l'agriculture, l'élevage avicole, et l'animation en zone rurale. La formation continue des 4 techniciens agricoles est assurée par l'assistant technique agronome à raison d'une journée par mois pour renforcer les capacités des techniciens agricoles. Les 4 techniciens animateurs recrutés en année 2 ont été répartis dans les quatre communes d'intervention du projet pour appuyer les bénéficiaires au niveau du conseil technique à l'exploitation. Les 4 communes concernées sont : Ilaka Est (district de Vatomandry), Fanandrana, Antetezambaro, Ampasimbe Onibe (district de Tamatave II). Ces techniciens résident donc directement dans les communes d'intervention pour faciliter la mise en œuvre des activités.

L'organigramme du projet est le suivant :



Chaque technicien animateur a reçu une dotation en matériel pour un montant de 3 000 000 Ariary en moyenne. La dotation comprend une moto et un casque pour assurer les déplacements sur la zone d'intervention, ainsi que du petit matériel de terrain (bottes, imperméable, sac, et petit matériel de bureau).

- Mise en place des outils de suivi

Différents outils de suivi des activités réalisées auprès des bénéficiaires ont été mis en place en année 2. Les techniciens agricoles remettent des rapports d'activité sur une base mensuelle. Par ailleurs des fiches de suivi mensuelles ont été mises en place de façon spécifique : fiche de suivi parcelles (pour la culture maraîchère) ; fiche de suivi élevage (pour les activités avicoles) ; état d'approvisionnement en intrants.

Ces différents documents de suivi permettent de renseigner une base de données des activités. Celle-ci a été mise en place en année 2. Elle contient les différents indicateurs utiles au suivi au regard des objectifs de chaque activité. Ceci permet d'affiner le pilotage du projet par la responsable de projet et les assistants techniques.

- Diagnostic agraire dans le district de Tamatave II

La première année du projet avait permis la mise en place de sites pilotes et de sites de démonstration pour les activités maraîchères dans le district de Tamatave II. Avant de procéder à la généralisation de ces réalisations, un diagnostic agraire a été réalisé du 31 octobre 2011 au 23 janvier 2012, soit une durée de 12 semaines. Le diagnostic agraire a été conduit par 2 stagiaires : une anthropologue, Mlle Nadine Zillich, et une agronome, Mlle Marion Serot.

Ce diagnostic avait pour objectif d'améliorer la compréhension des systèmes agricoles et de l'organisation sociale des zones rurales proches de la ville de Tamatave.

Le diagnostic agraire a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'analyse ainsi qu'à une restitution publique des conclusions devant les représentants des coopérations décentralisées (Région Rhône-Alpes, Région Basse-Normandie, Région Haute-Normandie), de la Région Atsinanana (M. Rosa), et les représentants des organisations membres du Pôle agricole de Mangarano.

- Diagnostic agraire dans le district de Vatomandry

Avant de généraliser les activités d'appui au maraîchage et cultures vivrières dans le district de Vatomandry, il a été nécessaire de recueillir des informations sur les dynamiques rurales

et les pratiques agricoles de cette zone. Un diagnostic agraire a donc été lancé au cours de l'année 2 du projet, du 1^{er} juillet au 31 octobre 2012, soit une durée de 4 mois.

AVSF a pris l'initiative de mutualiser des moyens avec les acteurs de la coopération dans la région. Ainsi le diagnostic agraire est réalisé par AVSF, l'APDRA (Association Piscicole pour le Développement Rural en Afrique, membre du pôle agricole de Mangarano) et la Coopération Décentralisée Bretagne – Analanjifofo, en concertation avec la Région Rhône-Alpes, la Région Basse-Normandie et la Région Atsinanana. La mutualisation des moyens pour ce diagnostic agraire a permis de conduire l'étude sur deux régions : la région Atsinanana (district de Vatomandry) et la Région Analanjifofo (district de Fénériver Est). Le diagnostic est réalisé par une équipe constituée d'un coordinateur externe et de 6 enquêteurs. AVSF a pris sous sa responsabilité la logistique et les indemnités de 3 enquêteurs, tous issus de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques à Antananarivo.

Ce diagnostic agraire permettra à AVSF d'affiner la méthodologie d'intervention du projet dans le district de Vatomandry et de préciser le ciblage des bénéficiaires. Deux rapports d'étapes et un rapport d'analyse final sont attendus, respectivement en septembre, octobre et novembre 2012. Des restitutions publiques seront également organisées à l'attention des autorités locales et régionales, des acteurs de la coopération décentralisée, et des membres du pôle agricole de Mangarano.

Accompagnement des paysans pilotes
Lieu : Tamatave II et Vatomandry
Date : en continu

- Accompagnement des exploitants pilotes

Les exploitants pilotes sont les points focaux des actions menées par le projet. Ils permettent la diffusion des innovations techniques auprès des autres paysans de la zone. D'autre part ces paysans servent de référence technico-économique pour les activités réalisées. Ils sont appuyés directement par les techniciens animateurs.

En année 2, le projet a continué à accompagner 2 fermes pilotes et 4 parcelles de démonstration dont l'installation avait été faite en année 1. Ces sites de démonstrations sont localisés dans les 2 districts d'intervention : communes de Tsarasambo (1 site) et Ilaka Est (1 site) pour le district de Vatomandry ; communes de Fanandrana (2 sites), d'Ampasimbe Onibe (2 sites) pour le district de Tamatave II. Ces sites font l'objet de visites mensuelles des techniciens animateurs, avec des visites supplémentaires lors des pics d'activité (épidémies aviaires, campagne de maraîchage). Chaque visite est une occasion de former les paysans pilotes sur de nouvelles techniques agricoles ou d'élevage en fonction des problèmes rencontrés par le producteur.

Notons que pour certains sites de démonstrations et ferme pilote, nous avons dû abandonner pour des raisons d'inadéquations avec les critères fixés par le projet, comme la motivation des paysans pilotes (13 sites), la localisation de ces fermes pilotes et parcelle qui ne sont plus dans la zone d'intervention du projet après la redéfinition des zones d'intervention (6 sites), la typologie de paysans détenteurs des fermes pilotes, et enfin après le passage de cyclone Giovanna 2 sites ont préférés élever des porcs que des volailles

Deux réunions de bilan de campagne ont été organisées - une au mois de novembre 2011 pour les paysans pilotes de Vatolandry, et une au mois de janvier 2012 auprès des paysans pilotes de la commune de Fanandranà – afin de recueillir les commentaires sur les appuis dispensés par le projet et pour accompagner ces paysans pilotes sur la préparation de la campagne 2012. Deux comptes rendus de bilan de campagne sont disponibles. Les problèmes évoqués durant les réunions sont d'ordre technique : indisponibilité de fertilisation, attaque des insectes nuisibles, niveau de technicité encore à améliorer chez les paysans pilotes par contre les points forts sont la motivation des paysans à apporter plus d'amélioration dans leur exploitation vu que commercialisation est résolu.

- Formation des paysans pilotes et visite d'échange

Dans le cadre du renforcement des capacités des paysans pilotes, une visite d'échange a été effectuée à Manjakandriana (Région Analamanga) du 22 au 30 novembre 2011. 16 paysans pilotes responsables de sites de démonstration ou leaders de groupement de producteurs ont participé à cette visite. Cette visite d'échange avait comme objectif de rencontrer les producteurs, de visiter leurs exploitations agricoles (fermes, parcelles maraichères), de voir l'organisation des ventes de produits, et de partager les compétences et « savoir-faire » paysans, notamment sur le petit élevage et le maraichage. Un compte rendu de la visite d'échange a été rédigé.

Après la visite d'échange, AVSF a organisé un atelier de restitution animé par les participants à la visite, à destination de 65 producteurs dans les fokontany où se situent les sites de démonstration et les fermes pilotes au mois de décembre et de janvier.

Diffusion des innovations, conseil technique à l'exploitation, et appui à la production
Lieu : Tamatave II et Vatolandry
Date : en continu

- Réunions d'information et de sensibilisation

Le projet a organisé 26 réunions d'information et de sensibilisation animées par les techniciens agricoles avec l'appui des assistants techniques, et en collaboration avec les autorités locales (chefs fokontany, maires). Les autorités locales assurent en particulier l'invitation et l'information des producteurs. A l'issue de chaque réunion, AVSF prend contact avec les paysans intéressés pour organiser des séances de formation et organiser les appuis techniques à l'exploitation et le suivi.

Tableau 1 : récapitulatif des séances de sensibilisation :

District	Commune rurale	Fokontany	Nombre de réunions	Nombre de participant
Tamatave II	Ampasimbe Onibe	Hotsika	3	53
		Foulpointe	1	8
	Antetezambaro	Tsarahonenana	1	29
		Vohitsara	1	23
		Antetezambaro	1	22
	Fanandrana	Ambatorao	1	34
		Ambodikily	0	1
		Fanandrana	1	18
		Antananambo	5	126
	Sous total Tamatave II			14
Vatomandry	Ilaka Est	Tanambao	3	31
		Serandavitra	1	5
		Ambodivandrika	0	2
		Ambalakondro	0	0
		Centre ville	1	5
		Ambodibakoly	1	51
	Tsarasambo	Marofaria	0	0
		Ampaho	2	23
		Ambodivontaka	2	82
		Tsarasambo	0	0
	Ambodivoananto	Ambodivoananto	2	44
Sous total Vatomandry			12	243
Total général			26	557

Au total 557 paysans des deux districts d'intervention ont participé aux réunions d'information dispensées par le projet.

- Formations visant à améliorer les techniques de production

Suite aux réunions de sensibilisation, des réunions de formation ont été organisées par le projet. En fonction des besoins des participants, 4 sujets thématiques de formation ont été dispensés : aviculture (généralités), alimentation des volailles, santé aviaire, culture maraîchère (généralités). Les formations en lien avec l'élevage de volailles sont purement théoriques et dispensées en salle sur une durée de deux heures. En fonction des possibilités, les formations en maraîchage comprennent une séance théorique (en salle) de 2 heures, et une séance pratique (sur des parcelles de démonstration) d'une demi-journée. Les formations théoriques comportent également des notions relatives au compte d'exploitation des paysans pour aider les bénéficiaires à évaluer leurs besoins en intrants et

les recettes finales de leur activité. Les séances de formation sont dispensées par les techniciens animateurs appuyés par les assistants techniques, avec la collaboration des paysans pilotes. Les chefs de fokontany et les maires des communes concernées ont également participé à certaines séances de formation. 29 séances de formation ont été réalisées dans les deux districts pour un total de 253 participants. Deux supports de formation utilisés lors de ces réunions d'information sont disponibles : un sur le maraîchage (élaboré par l'AT agronome), un sur l'élevage de volailles (élaboré par l'AT élevage et le Dr Herimamy). Ces supports de formation ont été distribués à l'ensemble des 253 participants.

Tableau 2 : récapitulatif des séances de formation

District	Commune rurale	Fokontany	Nombre de formations	de participants
Tamatave II	Ampasimbe Onibe	Hotsika	5	49
	Foule Pointe	Ambohimanarivo	0	0
	Antetezambaro	Tsarahonenana	1	13
		Vohitsara	1	13
		Antetezambaro	2	10
	Fanandrana	Ambatorao	3	13
		Ambodikily	0	2
		Fanandrana	0	1
		Antananambo	9	58
Sous total Tamatave II			21	159
Vatomandry	Ilaka Est	Tanambao	0	0
		Serandavitra	1	29
		Ambodivandrika	0	0
		Ambalakondro	0	1
		Centre ville	0	0
		Ambodibakoly	1	5
	Tsarasambo	Marofaria	1	17
		Ampaho	1	12
		Ambodivontaka	1	6
		Tsarasambo	0	0
	Ambodivoananto	Ambodivoananto	3	24
Sous total Vatomandry			8	94
Total général			29	253

- Suivi des adoptions

Les adoptants sont les bénéficiaires ayant reçu une formation théorique et mettant en œuvre tout ou partie du message technique.

Les techniciens AVSF assurent le suivi des formations à travers des visites régulières chez les paysans ayant suivi la formation. Ces visites permettent d'apprécier les réalisations des paysans dans l'adoption de nouvelles techniques, et d'apporter des conseils techniques à l'exploitation. Le suivi des formations comprend également l'organisation de séances de vaccination des volailles auprès des paysans intéressés.

Pour le District de Vatondry, 58 exploitants ont été suivis sur les améliorations en petit élevage.

D'après les entretiens faits auprès des participants lors de la formation les 94 exploitants qui ont suivi la formation ont apporté au moins une amélioration technique au sein de leurs exploitations (par exemple, 43 éleveurs ont vacciné leurs volailles lors de la dernière campagne de vaccination).

253 paysans ont été formés :

- ✓ 18 sur l'alimentation des volailles
- ✓ 85 sur l'aviculture (généralité)
- ✓ 119 sur la culture maraichère (généralité)
- ✓ 58 sur la santé aviaire

- Conseil technique à l'exploitation

Les 4 techniciens agricoles du projet font un suivi permanent des bénéficiaires. Cet encadrement technique est réalisé de manière régulière à travers des visites de parcelles. Des conseils techniques sont alors prodigués aux producteurs, à la fois en ce qui concerne les pratiques culturales (techniques de culture, irrigation, assolement, rotation, fertilisation...), l'état sanitaire de la production, et les perspectives de commercialisation des produits. Les deux assistants techniques du projet (un assistant technique agronome, un assistant technique agronome spécialisé en élevage) réalisent également des visites de suivi des producteurs, en lien avec le programme des techniciens des zones concernées.

Ils font en moyenne une visite de supervision par semaine. 76 producteurs maraichers et 58 éleveurs sont suivis sur le conseil technique à l'exploitation.

- Appui à la fourniture d'intrants

L'étude de marché réalisée en année 1 a relevé que certaines spéculations (haricot vert, concombre et salade) présentent un réel potentiel commercial sur le marché local. Suite aux sensibilisations et conseils techniques effectués par le projet, les paysans accompagnés ont largement priorisé ces cultures. Néanmoins l'offre en semences certifiées ou en semences améliorées est très faible voire inexistante dans les zones d'intervention du projet, de même pour l'offre en engrais et produits phytosanitaires. Pour favoriser la production, le projet a donc appuyé l'approvisionnement en intrants des bénéficiaires (semences et produits phytosanitaires). AVSF collecte les besoins des paysans et assure l'achat et le transport des intrants (à Tamatave et Antananarivo). Un stock d'intrant a donc été constitué au niveau du

projet. Les paysans remboursent les intrants au comptant à la réception de ces intrants. 146 paysans ont ainsi bénéficié de cette activité.

Formation et installation des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA)-Diagnostic de santé animale
--

Lieu : Vatomandry et Tamatave II

Date : en continu

- Mise en place des ACSA dans le district de Vatomandry

Un diagnostic a été réalisé sur la couverture du réseau de santé animale en année 1. Le projet a contacté dès son arrivée la vétérinaire mandataire Dr Herimamy afin de discuter avec elle de la collaboration en matière de santé animale. Il lui a été proposé de former des agents communautaires de santé animale (ACSA) afin de faciliter son travail sur le terrain, et la couverture de sa zone de mandat. Elle a même effectué une visite au Lac Alaotra où AVSF dans le cadre du projet BV Lac a mis en place un réseau d'ACSA depuis 2005. Le système lui a paru très intéressant. Afin d'officialiser la collaboration entre le projet et la vétérinaire, une convention a été signée. A l'issue du diagnostic, un rapport a été rédigé (septembre 2011) et les recommandations ont été formulées ainsi : sept (7) agents communautaires de santé animale (ACSA) peuvent être formés pour couvrir la zone de mandat sanitaire de la vétérinaire installée dans le district (communes de Ambodivoananto, Tsarasambo, Ilaka Est, Tsivangiana, Maintinandry). Pour les autres zones, en l'absence de vétérinaire privé installé et susceptible d'encadrer le dispositif, la formation d'ACSA ne peut pas être envisagée de la même manière, des appuis d'autre sorte (campagnes de vaccination) doivent être envisagés.

La sélection et le recrutement des ACSA ont eu lieu entre octobre 2011 et janvier 2012. Quatre réunions auprès de 22 fokontany (38 participants) ont été organisées pour le lancement des appels à candidatures, suivies par la réception des 49 candidatures déposées et le passage de tests préliminaires (39 candidats). Les 18 candidats présélectionnés ont ensuite été soumis au vote de 310 personnes dans les 5 communes, et 7 candidats ont finalement été sélectionnés pour participer à la formation. Sept réunions ont eu lieu tout au long du processus avec les autorités locales et la vétérinaire sanitaire. Les autorités impliquées dans la mise en place du dispositif sont : les chefs fokontany, les maires et adjoints des communes, le District de Vatomandry, les Services Vétérinaires Régionaux, la Région Atsinanana, Le Ministère de l'Elevage, l'Ordre National des Vétérinaires.

La formation des ACSA a eu lieu entre avril et juillet 2012 sur neuf semaines non consécutives. Sept formateurs sont intervenus : trois vétérinaires, quatre techniciens et assistants techniques AVSF. La volonté du projet était d'impliquer le plus possible le Dr Herimamy, vétérinaire encadrant, mais suite à des problèmes personnels, celle-ci n'a pas pu être aussi présente que prévu. Ainsi, un vétérinaire du district d'Ambatondrazaka ayant déjà collaboré dans sa zone à la formation d'ACSA a été sollicité. L'ATE vétérinaire expatriée a également assuré un module de formation. Un technicien formateur AVSF basé à Ambatondrazaka est également intervenu sur certains thèmes, celui-ci ayant participé à la formation d'ACSA en 2005 et 2009 au Lac Alaotra.

Cinq manuels de formation en malgache ont été distribués à chaque ACSA, soit 35 manuels en tout (thèmes traités : manuels amélioration de l'élevage de volailles, de bovins et de porcins, manuel sur les médicaments vétérinaires). Ces manuels ont été élaborés par AVSF lors des formations d'ACSA en 2009 au sein du Projet BV Lac Alaotra.

Quatre fiches-résumé (élaborée conjointement par l'AT élevage et le Dr Herimamy) ont été distribués à chaque ACSA. Ces fiches reprennent les éléments essentiels du manuel concernant la zootechnie et la santé animale dans les différentes espèces (volailles, porcs, bovins), ainsi d'une fiche plus générale sur la conduite d'élevage.

Tableau 3 : Liste des formateurs et des interventions

Semaine	Thèmes abordés	Durée	Responsable	Dates
1	Introduction et généralités : - Système ACSA - Maladies et agents pathogènes - bonne pratiques d'hygiène, nettoyage, désinfection - zoonoses - traitements curatifs et préventifs - mesures à prendre en cas de maladie contagieuses, - Fonctionnement des vaccins - Examen	5 jours	Assistant Technique et Technicien AVSF	2 - 6 avril
2	Vaccination des volailles : - Epidémiosurveillance - Organisation d'une campagne de vaccination - Travaux pratiques : injection	4 jours	Dr Palisy, SVR Atsinanana, technicien AVSF	10 - 13 avril
3	Module volailles : - Amélioration des élevages - Pathologies et traitements Consultation et démarche diagnostique (généralités) - Examen	5 jours	Dr Jean, Vétérinaire Ambatondrazaka, Techniciens AVSF	23 - 27 avril
4	Module bovins : - Logement - Intégration agriculture/élevage - Alimentation bovins - Examen	5 jours	Techniciens AVSF	7 - 11 mai
5	Module bovin suite : - Consultation et examen clinique bovins - Prophylaxie bovins - Pathologie des bovins et traitements - Calcul de doses - Examen	5 jours	Dr Jean, Vétérinaire Ambatondrazaka	23 - 26 mai
6	Module bovins suite : - Reproduction des bovins - Pathologie et traitement - Travaux pratiques injection et trocart à la tuerie - Soins des plaies - Examen	4 jours	Dr Jean, Vétérinaire Ambatondrazaka, Assistant Technique AVSF	4 - 7 juin
7	Module porcins : - Zootechnie et conduite sanitaire	4 jours	Assistants Techniques AVSF	11 - 15 juin

	- Reproduction - Révisions volailles, Examen			
8	Module médicaments vétérinaires : - Classes de médicaments, notices, utilisation - Gestion de stock, calcul de marge... - Tenue des cahiers de suivi, - TP sur castration des porcs - Travaux pratiques prophylaxie et traitement - Examen	5 jours	Dr Herimamy Vétérinaire Vatomandry	3 - 6 juillet
9	Description du système mis en place pour le suivi des activités des ACSA Pathologie et traitement des porcs (synthèse) Comptabilité et gestion - Révisions, questions-réponses - Examen final	4,5 jours	Assistants Techniques et Responsable de Projet AVSF, Dr Herimamy Vétérinaire Vatomandry	16 - 20 juillet

Au total les ACSA ont validé 41,5 jours soit 290 heures de formation théorique et pratique.

Tous les ACSA ont validé leurs connaissances en réussissant le test final (annexe 7), et ont ainsi validé leur appartenance au réseau.

Des séances de présentation officielle ont été organisées en août 2012 : 1 cérémonie au niveau du District (38 invités), 5 cérémonies au niveau des communes (304 participants), et 5 séances de sensibilisation dans des fokontany (105 participants).

Les ACSA ont bénéficié d'une dotation en matériel à hauteur de 524 560 Ar en matériel individuel + 225 798 Ar en matériel commun. Le matériel fourni comprend : une bicyclette, une mallette, une glacière, une marmite, un stock de médicaments, un stock de consommables, une pince à castrer (en commun). (cf. en annexe 8 la liste de la dotation matérielle aux ACSA).

La formalisation écrite des modalités de la collaboration entre les ACSA, le vétérinaire privé et les communes a été validée : sept conventions tripartites ont été signées en août 2012. En l'absence de cadre légal concernant les ACSA, ces conventions permettent de clarifier les relations et le fonctionnement du dispositif ACSA (annexe 8 : 2 modèles de convention tripartite ACS-VS-Commune).

De plus, un encadrement précis des activités des ACSA est prévu : par un système d'enregistrement des activités d'une part, et par un suivi terrain par la vétérinaire et les techniciens AVSF d'autre part.

Enfin, il faut noter que le Ministère de l'Elevage ainsi que l'Ordre National des Vétérinaires à Antananarivo ont été informés de l'avancée de ce travail de mise en place de ces ACSA sous la tutelle de la vétérinaire mandataire au fur et à mesure.

Les ACSA ainsi installés pourraient intervenir chaque année dans plus de 3 500 élevages des cinq communes.

- Diagnostic sur les besoins en santé animale dans le district de Tamatave II

Le besoin de connaître précisément la couverture existante en santé animale dans les zones du district de Tamatave II a justifié la mise en place d'un travail de diagnostic.

La méthodologie utilisée ainsi que les résultats attendus du diagnostic ont été formulés en juin- juillet 2012. Trois types de fiches d'enquête ont été produites : une pour les enquêtes au niveau des communes, une pour les chefs fokontany et une pour les ménages.

Les enquêtes et entretiens au niveau des fokontany et communes ont été réalisés en juillet – aout 2012 et les enquêtes au niveau des ménages sont en cours. 37 enquêtes ont été réalisées au niveau des éleveurs jusqu'à la fin du mois d'aout, 6 au niveau des chefs fokontany (les chefs fokontany sont regroupés dans les communes), 4 au niveau des communes, 6 au niveau d'autres personnes-ressources (vétérinaires, STD, etc.).

Les enquêtes en zone Nord sont encore à réaliser faute de technicien présent sur la zone.

Le traitement des données, la rédaction du rapport et la formulation des recommandations sont prévues pour le mois d'octobre 2012.

Accompagnement des paysans bénéficiaires pour la commercialisation des produits
Lieu : Tamatave II
Date : en continu

L'équipe technique du projet assure un suivi mensuel du prix des produits maraîchers sur les différents marchés de la région Atsinanana. De plus la responsable de projet et les assistants techniques sont en contact régulier avec certaines entreprises agro-alimentaires de la région Atsinanana pour le suivi des demandes.

Huit débouchés pour la commercialisation des produits sont consultés régulièrement : 2 entreprises (Centrale d'Achat de Madagascar ; Fruid'iles) et 6 marchés de détail localisés à Tamatave.

Les informations sont collectées et transmises aux producteurs afin de faciliter la commercialisation des produits. Les techniciens du projet appuient la mutualisation des commandes pour favoriser la vente groupée des produits, ce qui permet d'une part de réduire les coûts de transaction (transport notamment), et de pouvoir répondre à de plus grosses commandes d'autre part.

Les appuis sur la commercialisation des productions maraîchères ont débuté au mois de mai 2012, et sont globalement réalisés tout au long de la campagne maraîchère qui s'étend de mars à septembre.

Tableau 5 : Récapitulatif du volume de vente réalisé (en kg)

Spéculation	mai	juin	juil	août	Total général
Concombre	366,4	164,95	240,5	293	1064,85
Haricot vert	64	195,4	138		397,4
Petsay			25,85	50,5	76,35
Salade	30,35	82,45	3	105,75	221,55
Total général	460,75	442,8	407,35	449,25	1760,15

1760,15 kg de produits maraichers sont livrés depuis de mois de mai.

Tableau 6 : Récapitulatif de vente par producteur

District	Commune	Fokontany	Nombre de paysans producteurs	Quantité de produits maraîchers vendus (kg)
Tamatave II	Ampasimbe onibe	Hotsika	2	298.8
	Antetezambaro	Tsarahonenana	3	106
	Fanadrana	Ambatorao	1	48.5
		Ambodikily	1	7.5
		Antananambo	15	672.5
		Fanandrana	1	5.5
	Foulpointe	Ambohimanarivo	5	621.35
Total			28	1 760.1

Au total 28 paysans venant de 8 fokontany ont réalisés la vente de leurs productions

La CAM et le Bazar de Valpenson sont les clients qui ont reçus plus de produits car ce sont les clients qui ont déjà travaillé avec les paysans en année 1. Et les autres sont les clients prospectés en année 2

Recherche de synergies et de partenariats
Lieu : Tamatave II, Vatomandry, Manjakandriana
Date : en continu

- Collaboration avec CARE INTERNATIONAL

Dans le cadre de ses activités, CARE INTERNATIONAL intervient à Vatomandry par la mise en place des FFS (Ferm Field School) dont les actions se basent sur l'amélioration des techniques culturales. Les deux projets se sont rapprochés afin de mettre en place une collaboration sur les campagnes de vaccination des volailles. Trois réunions de sensibilisation ont été menées conjointement auprès de 50 producteurs.

- Collaboration avec CDAM Manjakandriana

L'organisation de la visite d'échange à Manjakandriana a été réalisée suite à la réunion entre AVSF et le Responsable des organisations paysannes et marchés du CDAM qui s'est tenue le 11 juillet 2011 à Manjakandriana.

La collaboration a visé les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans les domaines suivants :

- La dynamique des filières et l'organisation interne
- L'animation du territoire et la valorisation des compétences

Cette collaboration a débouché à la visite d'échange mentionnée dans l'activité 2.

- Collaboration avec les Maisons Familiales Rurales (MFR)

Le réseau des MFR de Madagascar et AVSF ont souhaité créer des synergies dans leurs interventions sur la zone d'intervention commune d'Ilaka Est (district de Vatomandry). Cette MFR a été construite et équipée en 2012. AVSF a participé à la définition du contenu pédagogique de la formation. L'équipe technique du projet, et en particulier les 2 assistants

techniques d'AVSF, dispenseront des cours au sein de la MFR. La MFR d'Illaka Est pourra également constituer un nouveau site de démonstration pour les innovations culturelles portées par le projet. Les personnes ayant suivi une formation au sein de la MFR seront suivies et accompagnées par les animateurs d'AVSF afin de devenir des paysans pilotes pour diffuser les techniques de maraîchage et d'élevage dans leurs communautés. Enfin AVSF organisera des réunions de sensibilisation à destination de l'entourage des élèves de la MFR.

3 réunions ont été organisées avec les responsables de la MFR de Illaka Est, dont une séance de sensibilisation dans le centre qui a eu au mois de juin 2012 ; une séance de travail avec le responsable de projet AVSF et le technicien de la MFR au mois de juillet ; et une séance de travail entre l'assistant technique AVSF et le moniteur de la MFR au mois d'août. Un planning de formation a également été établi.

- Collaboration avec le CEFTAR

En tant qu'organisme de développement œuvrant dans le développement agricole dans la région Atsinanana, AVSF est sollicité par CEFTAR dans la formation des techniciens animateurs ruraux, troisième promotion. L'assistant technique d'AVSF a participé à la formation en dispensant 4 modules de formation à raison d'une journée par semaine entre le 30 avril 2012 au 03 juin 2012. Les modules dispensés concernent la culture maraîchère (de la préparation du sol à la récolte), la protection des végétaux (lutte biologique et lutte chimique) ce sont des formations théoriques. Les deux autres modules sont pratiques : mise en place de culture de salade, et formation pratique d'installation du système de micro-irrigation.

- Le pôle agricole de Mangarano

Le pôle agricole regroupe l'ensemble des acteurs de la coopération impliqués dans le développement agricole de la région Atsinanana : la Région Atsinanana, la coopération décentralisée Rhône-Alpes, la coopération décentralisée Basse-Normandie, l'APDRA, MANAODE, le réseau des MFR et le CEFTAR, et AVSF.DE et MFR. Des réunions mensuelles ont lieu pour favoriser l'information et la concertation entre les acteurs, et stimuler les synergies entre les opérateurs. Une présentation des activités réalisées et des activités prévues est réalisée par chacun des participants.

- Collaboration avec l'APDRA et la Coopération décentralisée Bretagne - Analanjirofo

Dans le cadre du pôle agricole de Mangarano, les réunions de coordination ont permis de mettre en place des activités communes entre l'APDRA et AVSF pour la réalisation d'un diagnostic agricole dans le district de Vatamandry (activité 1). Par ailleurs les relations entretenues par AVSF avec d'autres acteurs institutionnels du développement agricole sur la côte Est de Madagascar ont permis de faire le lien avec les dynamiques présentes dans la région Analanjirofo. Une réunion de coordination s'est tenue à Fénérive Est au mois de juillet 2012 afin d'établir une méthodologie commune et un calendrier d'activités. La mutualisation des moyens entre ces trois organisations a permis de démultiplier les activités des enquêteurs chargés de l'étude. Les réunions mensuelles de coordination du pôle agricole de Mangarano ont également permis d'informer les acteurs du développement agricole de la région Atsinanana et de recueillir leurs attentes et leurs commentaires.

Analyse quantitative des résultats obtenus en année 2 :

Nombre de paysans ayant participé aux réunions de sensibilisation : 557

Nombre de paysans ayant participé aux réunions de formation : 253

Nombre de paysans ayant adopté des innovations culturelles sur le maraîchage : 76

Nombre de parcelles d'adoption : 139 parcelle soit 154 ares

Nombre de paysans ayant bénéficié des appuis pour l'approvisionnement en intrants : 146

Nombre de paysans ayant participé aux ventes groupées : 28

Volume total des ventes réalisées : 1760 kg

Volume par spéculation : Concombre : 1065 kg

Haricot vert : 397 kg

Salade : 221 kg

Petsai : 76 kg

Nombre de paysans ayant réalisé la vaccination de leur cheptel aviaire : 43

Nombre de volailles vaccinées : 640 têtes de poules 47 têtes de canards.

Mise en place d'un réseau de santé animale de qualité et de proximité sur les 5 communes du mandat sanitaire de Dr Herimamy (7 ACSA formés).

Analyse qualitative des résultats obtenus en année 2 :

En termes d'objectifs quantitatifs, le nombre de paysans à appuyer sur les 2 thématiques (cultures maraichères et petit élevage) a été fixé à 500 pour l'année 2. En termes de sensibilisation, l'objectif a été atteint à hauteur de 111%. Parmi ceux-ci 51% ont reçu des formations techniques et 15% ont mis en application les techniques introduites. 29% des parcelles suivies par le projet concernent des spéculations qui présentent un potentiel important pour la commercialisation (concombre, salade et haricot vert). Les produits vendus sont de meilleure qualité que ceux importés des autres régions de Madagascar en termes de fraîcheur et de qualité sanitaire (absence de traitements chimiques lors du transport), ce qui favorise les consommateurs urbains de la région Atsinanana. Du point de vue économique les producteurs appuyés par le projet sont compétitif par rapport aux produits similaires vendus sur le marché local, ce qui assure la pérennité des résultats de l'intervention.

41% des paysans ont adopté au moins une des 2 spéculations introduites (salade et haricot vert). Le nombre de mois de culture dans l'année est de 6 mois mais cela peut s'étendre suivant le climat.

En ce qui concerne l'utilisation de fumure 52% des paysans apportent des fumures d'entretiens à part la fumure de fond apportée lors du semis ou du repiquage. 84% des paysans apportent lors du semis de la fumure de fond. 17% des paysans appuyés valorisent des parcs à bœufs pour la culture maraîchère. Cela concerne spécifiquement la Commune rurale d'Antetetzambaro (habitude de culture)

L'utilisation de pesticide est raisonnée et est combinée ou substituée par des luttés mécaniques et des luttés naturelles suivant la pression des nuisibles ou des maladies sur la culture mais également des risque de perte de rendement que cela peut induire.

Ce sont les Techniciens qui font les traitements avec les matériels et équipement adéquats jusqu'à ce que des paysans aptes sur ce domaine soient identifiés, formés puis encadrés pour assurer cette activité.

La dose, l'utilisation et la manipulation sont suivis scrupuleusement.

Les pesticides employés en culture maraîchère que le projet appui l'approvisionnement et l'application sont:

- ✓ ITH utilisé pendant le semis pour lutter contre les insectes terricoles : vers blancs, hétéronicus
- ✓ Insector pour les traitements de semence (mélange d'insecticide et de fongicide)
- ✓ Dimex pour les traitements insecticides (systémique)
- ✓ Cypercal pour les traitements insecticides (de contact)
- ✓ Pencozeb pour les traitements des maladies fongiques.

Contraintes majeures et problèmes rencontrés :

- Etant donné le caractère saisonnier des cultures maraîchères (mars à septembre), les activités ne peuvent avoir lieu tout au long de l'année. L'appui à la commercialisation est un élément déterminant pour favoriser la participation des paysans. L'année 2 a été la première année d'appui à la commercialisation, l'adhésion de certains paysans a donc été limitée. La réussite des opérations de commercialisation permet d'envisager une adhésion plus importante des bénéficiaires en année 3.
- Les problèmes phytosanitaires sont largement minimisés par les paysans, ce qui peut nuire aux volumes commercialisés et à leur qualité, et donc aux revenus des producteurs.
- Problème d'entretien des cultures en raison du chevauchement des activités agricoles, particulièrement pendant la période de récolte de riz (juillet).
- La formation des ACSA et leur mise en place opérationnelle dans les communes se fait sur une période longue (9 mois) pendant laquelle il n'est pas possible d'obtenir de réalisations concrètes au niveau des bénéficiaires. A la fin de l'année 2, les ACSA sont finalement opérationnels dans le district de Vatomandry et vont donc pouvoir augmenter significativement les impacts au niveau des producteurs. Ces réalisations permettront par la suite d'améliorer la portée des appuis réalisés dans le domaine de l'élevage de volailles.

Collaboration avec les acteurs de la coopération :


- 3 réunions de sensibilisation sur la santé animale réalisées avec CARE INTERNATIONAL ;
- Un échange d'expériences réalisé avec le CDAM Manjakandriana ;
- Un programme de formation commun mis en place avec la MFR d'Ilaka Est ;
- Activités communes réalisées avec l'APDRA et la Coopération décentralisée Bretagne-Analanjirofo pour la réalisation du diagnostic agraire dans le district de Vatomandry ;
- Accueil de la délégation de la Région Rhône-Alpes le 18 avril 2012 et visite d'un paysan pilote encadré par le projet.

Actions de visibilité et communication :

- Participation à la foire du petit élevage organisée par la Maison de petit élevage à Nanisana, du 16 au 20 mai 2012 à Nanisana (Tananarive) ;
- Participation à la journée nationale de la nutrition qui s'est tenue le 09 juin 2012 à Tamatave, avec tenue d'un stand d'exposition-vente des produits maraîchers issus des paysans encadrés par le projet ;
- La remise officielle de diplôme des ACSA le 09 août 2012 au niveau du District de Vatomandry a donné lieu à des diffusions à la radio et à la télévision locales le jour même de la cérémonie, puis à une diffusion au niveau national.

ACTION 12 : Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	PNR des marais du Cotentin et du Bessin	 <p>Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin</p>
Adresse :	Rue de Cantepie 50500 Les Veys	
Personne de contact :	Jean-Baptiste Wetton	
Téléphone :	02 33 71 61 90	
E-mail :	jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr	
Site internet :	http://www.parc-cotentin-bessin.fr/	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Université de Toamasina	 <p>Université Toamasina <i>Fahaizana sy Faianahy</i></p>
Adresse :	Présidence de l'université Toamasina	
Personne de contact :	Professeur Eustache Miasa	
E-mail :	miasaeustache@yahoo.fr	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Le Conseil Régional de Basse-Normandie et la Région Atsinanana, dans le cadre d'un partenariat large de coopération signé en 2006, soutiennent en particulier une démarche de projet territorial à l'exemple de ce que peuvent être les Parcs Naturels Régionaux Français.

L'accueil d'une délégation d'élus Malgaches en 2008 dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin avait conduit à identifier un objectif de travail pour 2009 qui consistait à engager un diagnostic territorial sur une commune volontaire avec une étudiante Française. Diverses difficultés rencontrées lors du stage et ensuite au niveau de la commune nous ont amenés à reconsidérer notre stratégie d'intervention.

La mission du PNR d'octobre 2009 à Tamatave a permis de repositionner la stratégie au niveau institutionnel régional et d'identifier un partenariat spécifique avec l'Université de Tamatave. Compte tenu de la complexité et de la nouveauté du concept dans le contexte malgache, il convient de mettre en œuvre une stratégie progressive s'appuyant sur la formation de relais locaux.

Le triennal 2010-2013 traduit la progression de cette démarche avec comme point d'appui technique en Atsinanana l'Université de Tamatave.

Objectifs de l'action

La finalité de l'axe intitulé « environnement et développement territorial intégré » du partenariat entre les Régions Basse-Normandie et Atsinanana est d'étudier la faisabilité d'une démarche territoriale de développement durable localisée.

Cette stratégie vise à une appropriation du concept des PNR par les acteurs malgaches et en premier lieu par l'Université de Tamatave.

Les objectifs sont :

- d'initier une démarche de mise en œuvre d'un projet territorial de développement durable en Atsinanana ;
- de former les acteurs relais Malgaches en France pour une démultiplication de la réflexion à Madagascar en s'appuyant sur l'exemple des PNR ;
- d'assister, valoriser les acteurs sur place lors des missions ;
- de proposer des modes d'organisation de la réflexion pour la conduite des démarches au plan local (par exemple, comité de pilotage, composition, ordre du jour, progression) ;
- d'accompagner, de soutenir la progression des réflexions, et d'assurer un suivi ;
- de mobiliser, d'impliquer les élus du PNR sur un axe de coopération décentralisée.

Description des actions réalisées

Mission de suivi de l'avancement du projet en Atsinanana
Lieu : Atsinanana-Tamatave
Dates : 15 au 23 décembre 2011

Les objectifs de la mission étaient de :

- Valoriser et donner un écho institutionnel à la finalisation du premier DESS réalisé au sein de l'université de Tamatave sur le sujet du développement durable territorial.

- Marquer le soutien à la démarche en participant au jury de la soutenance du DESS présentée par Jean de dieu Misere (étudiant malgache ayant réalisé son stage sur le projet de développement territorial intégré)
- Conforter l'appropriation institutionnelle de l'Université et de la Région Atsinanana sur le développement durable territorial.
- Echanger sur les suites de l'approche avec l'Université, la Région Atsinanana et l'Etat (DREFT) dans l'objectif d'établir un mode d'organisation de la réflexion à poursuivre.
- Soutenir la démarche des acteurs par la présence d'une élue du PNR.

Cette mission a été préparée en lien étroit avec la conseillère régionale de Basse-Normandie représentant le PNR, Clara Osadtchy.

Programme de la mission (voir le compte-rendu détaillé de la mission en annexe 9) :

Jeudi 15/12 - après-midi

- point technique du programme de la semaine : organisation, temps forts (techniciens de la mission)

Vendredi 16/12

- Préparation de la soutenance avec l'étudiant et son professeur référent
- Discussions sur les suites de la démarche et le rôle de l'Université
- Echanges avec les professeurs de l'Université de Tamatave sur le projet de formation au développement durable

Samedi 17/12

- Préparation de la conférence sur les PNR organisée avec des professeurs de l'Université et devant avoir lieu pendant la mission

Dimanche 18/12

- Point d'organisation de la mission avec l'élue du Parc : points préparés les jours précédents, temps forts de la mission PNR, objectifs des différents temps (Elus et techniciens de la mission)

Lundi 19/12

- Réunion du Comité de pilotage de la coopération décentralisée de la Région Basse-Normandie (Elus et techniciens des Régions impliquées dans la coopération)
 - Participation au jury de soutenance du DESS de Jean de dieu Misère intitulé : « Perspectives d'une aire de développement durable en Atsinanana-Madagascar ».
- 80 étudiants auditeurs de la soutenance, élue et technicien du Parc, l'étudiant et le professeur Miasa ont été interviewés par la radio étudiante très écoutée à Tamatave.

Mardi 20/12

- Participation et animation de la conférence sur l'Aire de Développement Durable organisée à l'Université de Tamatave (Environ 100 participants à la conférence)
- Rencontre du directeur régional de l'environnement, des directeurs du développement rural des Régions Atsinanana et Analanjirofo, de l'Etat (DREFT) pour un point d'avancement de la démarche

Mercredi 21/12

- Rencontre du Président de l'Université pour faire état de l'avancement de la démarche avec le président de l'Université et des professeurs

Formation des acteurs malgaches au concept du PNR en Basse-Normandie

Lieu : PNR des marais du Cotentin et du Bessin
--

Date : 20 au 26 mai 2012

Le PNR poursuit la formation des acteurs malgaches impliqués dans la démarche de réflexion pour la mise en place d'une Aire de Développement Durable en Atsinanana.

Des membres du comité de pilotage de l'Aire de Développement Durable (ADD) en Atsinanana : Mr Ratodison (chef de service environnement) et Mr Feno (intervenant dans la formation universitaire de développement durable de l'université de Tamatave) ont été choisis pour participer à cette mission de formation du 20 au 26 mai 2012 à Carentan au sein du PNR des Marais du Bessin et du Cotentin.

Déroulement de la formation et contenus de la semaine du 20 au 24 mai 2012 :

- Présentation du fonctionnement institutionnel et des missions du PNR
- Présentation de différentes politiques par les chargés de missions tourisme, environnement, culture, architecture.
- Visite de la maison du Parc par le responsable : rôle de l'équipement dans la stratégie touristique, rôle dans l'animation du territoire
- Découverte d'actions sur le terrain
- Rencontre et synthèse avec la Directrice du Parc
- Rencontre des partenaires institutionnels les plus importants impliqués dans les PNR : Région, (DAEDD) et DREAL.

Mise en place du comité de pilotage de l'Aire de Développement Durable

Lieu PNR des marais du Cotentin et du Bessin
--

Date : en continu

La poursuite de la démarche de réflexion pour la mise en œuvre d'une Aire de Développement Durable (ADD), terme choisi par les acteurs malgaches, se traduit après la mission de décembre 2011 par la mise en place d'un comité de pilotage à Tamatave pour la Région Atsinanana.

Ce comité a pour vocation de conduire la réflexion de mise en œuvre, de réfléchir à la programmation des étapes et travaux à prévoir. Un premier document sur la marche à suivre de ce projet a été réalisé (annexe 10). Il est piloté par la Région Atsinanana. Il est composé à l'heure actuelle de représentants de la Région Atsinanana (Directeur du Développement Rural et chargé de mission coopération décentralisée), de la Région Basse-Normandie (chargé de mission coopération décentralisée et chargé de communication), de l'Université de Tamatave (Professeur responsable de la formation universitaire développement durable et étudiant ayant réalisé son DESS sur les PNR) de la Direction régionale de l'environnement (chef de service environnement).

La cellule coopération décentralisée de la Basse-Normandie à Tamatave appuie le travail de ce comité sur place. Le rôle du PNR est d'accompagner le processus d'animation du comité de pilotage de l'ADD afin d'apporter une expertise sur les étapes de progression de la réflexion.

Evaluation des activités

Les bénéficiaires de cette action sont les acteurs institutionnels malgaches impliqués dans la démarche d'ADD :

- l'Université de Tamatave et notamment les formations sur le développement social et sur l'environnement
- la Région Atsinanana
- l'Etat et notamment la Direction Régionale de l'environnement et de la forêt de la Région Atsinanana, 1 chef de service environnement

Evaluation globale des actions :

Analyse quantitative :

- 1 formation en Basse-Normandie pour 2 cadres : 1 enseignant de l'Université de Tamatave, 1 chef de service de la Direction Régionale de l'environnement et de la forêt de la région d'Atsinanana durant 4 jours
- 1 mission à Madagascar pour une élue et un chargé de mission du PNR
- 80 participants à la soutenance du DESS à l'Université de Tamatave
- 100 étudiants du campus de l'Université de Tamatave participants à la conférence sur le développement durable
- 8 réunions sur place lors de la mission de décembre (rapport de mission en annexe).

Analyse qualitative :

- Premier DESS soutenu à l'Université de Tamatave sur la question du développement durable territorial sur la base de l'exemple des PNR
- Mise en place d'un institut du développement durable à l'Université de Tamatave sous l'impulsion du professeur impliqué dans l'ADD
- Mise en place d'un comité de pilotage de la démarche ADD réunissant la Région Atsinanana, l'Université de Tamatave, l'Etat Malgache et la Coopération décentralisée de la Région Basse-Normandie.

Visibilité de ces actions :

Cette action a été bien relayée dans la presse :

- Exposition sur Madagascar et conférence du professeur Miasa de l'Université de Tamatave à la maison du Parc en septembre 2011 : articles de presse locaux.
- Promotion locale par les partenaires Malgaches de la conférence sur le développement durable tenue à l'Université de Tamatave en décembre 2011 (affichettes).
- Présentation du DESS de Mr Misère devant des étudiants, des représentants de l'administration et des élus.
- Interview radio à Tamatave de l'étudiant après sa soutenance et de l'élue représentant le Parc

Thématique sectorielle 5 : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme

ACTION 13 : Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Afin de permettre la mise en place d'un inventaire du patrimoine de la Région Atsinanana, une mission conjointe des services de l'inventaire de la Région Rhône-Alpes et de la Région Basse-Normandie a été organisée en novembre 2010. Cette mission a permis d'identifier le patrimoine valorisable de Tamatave, de rencontrer les différents acteurs mobilisables et compétents dans les domaines du patrimoine et sa valorisation (Région Atsinanana, Université de Tamatave, association de promotion du patrimoine, office du tourisme, conseillers techniques..) et la constitution d'un plan d'action pour mener l'inventaire.

L'architecte malgache identifié pour réaliser l'inventaire du patrimoine s'étant désisté, l'action d'inventaire a pris du retard puisqu'il a fallu réfléchir à un autre montage du projet, qui vient seulement d'être validé par tous les acteurs du projet.

Ainsi, un premier inventaire "test" sur la gare de Tamatave a débuté au mois de juin 2012 (année 2 du triennal) et sera finalisé en novembre 2012. Une restitution aux acteurs de la Région Atsinanana aura lieu à cette période et permettra de lancer l'inventaire de quelques bâtiments historiques du "camp des manguiers" sur l'avenue de l'Indépendance de Tamatave.

Objectifs de l'action

Dans le cadre de son projet de développement touristique, l'objectif de cette action est d'aider la Région Atsinanana à identifier et promouvoir le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave.

Pour l'année 2 du triennal, les objectifs sont :

- de monter le projet d'inventaire du patrimoine administrativement et financièrement en trouvant à la fois des porteurs bas-normand et malgache, et des partenaires de Tamatave, qui seront suivis techniquement par les directeurs de l'inventaire du patrimoine en Rhône-Alpes et en Basse-Normandie.
- de réaliser l'inventaire "test" de la gare de Tamatave et d'en faire la restitution. Cette première étape permettra de valider le montage technique du projet, de vérifier la capacité des intervenants malgaches à réaliser l'inventaire et de lancer l'inventaire de plusieurs bâtiments en année 3.

Description des actions réalisées

Montage du projet administratif et financier
Lieu : Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana et Tananarive
Date : Entre octobre et juin 2012

Suite au désistement en cours d'année de l'architecte de Tamatave identifié dans un premier temps, une architecte de l'Institut des Métiers de la Ville de Tananarive a finalement été retenue pour effectuer le travail technique d'inventaire.

L'Institut des Métiers de la Ville basé à Tananarive et créé par la Région Ile de France a déjà réalisé l'inventaire du patrimoine architectural de la ville de Tananarive. L'organisme laissera à sa sous-directrice, Lalaina RAZAFINDRAZAKA, la disponibilité nécessaire pour être mobilisée sur l'inventaire du patrimoine de Tamatave et sa valorisation touristique. Cela permettra, en outre, de renforcer les échanges entre les trois coopérations décentralisées : Ile de France, Rhône-Alpes et Basse-Normandie. Le cabinet caennais VLC mobilisera Lalaina RAZAFINDRAZAKA pour la mission de l'inventaire test et certainement pour les actions menées au cours de l'année 3 du triennal. Pour le moment, le devis n'a pas encore été validé et l'argent n'a donc pas été versé.

Organisation d'une mission des directeurs de l'inventaire du patrimoine de Rhône-Alpes et Basse-Normandie
Lieu : Tamatave et Tananarive
Date : 11 au 17 juin 2012

Les directeurs de l'inventaire du patrimoine de Rhône-Alpes et de Basse-Normandie ont réalisés une mission technique du 11 au 17 juin 2012 à Tamatave et à Tananarive dont le but était de monter le projet de l'inventaire test du patrimoine.

Tous les acteurs associés à l'inventaire ont été invités à une réunion de présentation sur la méthodologie de l'inventaire et sur le projet d'inventaire sur la gare de Tamatave. Etaient notamment présents des représentants de la Région Atsinanana, des services déconcentrés de la culture en Région Atsinanana, l'Institut des Métiers de la Ville, de l'Université de Tamatave et de l'association des amis de Tamatave (ATOA).

Une équipe solide et compétente, qui sera chargée de l'inventaire test, a été mise en place et l'inventaire de la gare a commencé sous la direction des directeurs de l'inventaire de Rhône-Alpes et de Basse-Normandie. Cela a permis de vérifier les capacités des acteurs malgaches et de les former à la technique de l'inventaire. L'inventaire du Palais de Région (certainement le 2^e bâtiment à être inventorié) a également débuté avec cette même équipe.

Enfin, les directeurs de l'inventaire ont pu rencontrer l'IMV à Tananarive pour fixer le cadre de l'action d'inventaire et pour définir le cahier des charges de l'inventaire test (annexe 11). Cela a également été l'occasion d'étudier comment l'IMV a réalisé l'inventaire de Tananarive et sa valorisation, ce qui pourra être utile pour Tamatave. Enfin, ils ont pu découvrir les archives disponibles qui seront une ressource majeure pour réaliser l'inventaire du patrimoine de Tamatave.

Mise en place du projet d'inventaire test sur la gare des Manguiers
Lieu : Tamatave
Date : Entre juin et novembre 2012

Cette action d'inventaire commencera par un inventaire test sur la gare de Tamatave réalisé en année 2 du triennal. La gare de Tamatave a été choisie en raison de son intérêt patrimonial important et de la menace dont elle pourrait faire l'objet depuis son rachat par un investisseur privé qui a déjà commencé des travaux de réaménagement. L'association des Amis de Tamatave, particulièrement sensibilisée à ce projet, a également guidé ce choix. L'autorisation officielle de réaliser cet inventaire a été obtenue au cours de la mission technique de juin 2012.

Un cahier des charges a été défini précisément pour cet inventaire. Il a débuté pendant la mission de juin 2012 sous la direction des directeurs de l'inventaire du patrimoine de Basse-Normandie et de Rhône-Alpes. Ils ont pu former Lalaina RAZAFINDRAZAKA à la technique de l'inventaire en travaillant directement avec elle sur le projet. Une équipe chargée de l'inventaire a été mise en place. Elle est notamment composée de :

- Lalaina RAZAFINDRAZAKA, responsable de l'inventaire
- Christophe Giudicce, professeur d'histoire qui sera associé à la recherche d'archives sur le patrimoine de Tamatave sur lequel il a déjà beaucoup de documentation
- Trois étudiants en histoire de l'Université de Tamatave, formé par les directeurs de l'inventaire au cours de leur mission. Ils seront chargés de faire les relevés architecturaux simples et d'appuyer Lalaina RAZAFINDRAZAKA.
- la Présidente des amis de Tamatave, madame Françoise Fortin
- Un agent de la commune de Tamatave ou de la Région Atsinanana
- Les coordinations des coopérations de Basse-Normandie et d'Atsinanana auront aussi un rôle technique concernant la mobilisation et l'implication des acteurs locaux.

Les trois étudiants en histoire, la Présidente de l'AToa et un agent de la Commune de Tamatave (ou de la Région) suivront une formation de trois jours à l'IMV en septembre 2012 pour préparer la finalisation de l'inventaire qui aura lieu en octobre 2012. Les résultats de l'inventaire définis dans le cahier des charges seront remis fin octobre aux directeurs de l'Inventaire de Basse-Normandie et de Rhône-Alpes pour validation. A l'automne 2012, une conférence de présentation de l'inventaire test et du plan d'action de l'inventaire pour l'année 3 du triennal sera organisée.

Cet inventaire aura pour but de tester la capacité de la partie malgache à mener un inventaire. Il ne concernera que la Gare des Manguiers afin d'être dans une limite temps et de coût pertinent. Lors de l'année 3 du triennal sera réalisé et finalisé l'inventaire du palais de Région et d'un ou plusieurs autre bâtiments du camp des manguiers encore à identifier. A la fin de l'année 3 du triennal, en août 2013, une nouvelle conférence de restitution sera organisée.

Au-delà de la formation des acteurs malgaches sur l'intérêt et les techniques de l'inventaire patrimonial, la finalité de ce travail est également d'envisager une valorisation touristique de ces travaux participant à l'attractivité touristique de Tamatave et de la Région. Pour cela une réflexion sera menée au cours de l'année 3 sur les pistes et méthodologies pertinentes de valorisation touristique de cet inventaire.

ACTION 14 : Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes

ACTION 14/ 1 « REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC SUR LE TRANSPORT TOURISTIQUE SUR LE CANAL DES PANGALANES »

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	Association Tétraktys	 TÉTRAKTYS <i>Association de Coopération pour le développement Local des Espaces Naturels</i>
Adresse :	5, rue Gallice, 38100 Grenoble	
Personne de contact :	Raphaël Trouiller	
Téléphone :	04 38 70 02 14	
E-mail :	administratif@tetraktys-ong.org	
Site internet :	www.tetraktys-ong.org	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Les acteurs de la région Atsinanana ont décidé de se lancer dans un programme d'amélioration de l'offre de transport touristique sur le canal des Pangalanes. Les intérêts étant multiples, il s'agit d'une démarche de réflexion commune qui doit permettre d'éclairer ces mêmes acteurs sur la stratégie à adopter et les actions à mettre en place.

La réalisation du diagnostic de l'offre de transport touristique sur le canal des Pangalanes va constituer la base pour dégager les actions prioritaires à mettre en œuvre et trouver des solutions concrètes.

L'étude se limite dans un premier temps au tronçon entre Toamasina et Andovoranto, qui est l'axe touristique majeur du canal et l'axe sur lequel le programme de tourisme villageois s'est concentré (action menée dans la cadre de la coopération décentralisée entre les régions Atsinanana et Rhône-Alpes).

Objectifs de l'action

Le premier objectif est de produire un diagnostic qui reprend une étude documentaire, un diagnostic réalisé sur le terrain avec un état des lieux des différents modes de transport (fluvial, terrestre, ferroviaire) et la vision de tous les acteurs, privés et publics (difficultés et attentes) (annexe 12).

Le deuxième objectif est d'organiser un atelier régional qui se déroulera autour de deux temps : restitution du diagnostic et ateliers participatifs. Ces ateliers ont pour but d'élaborer avec tous les acteurs concernés, un plan d'actions qui sera mis en œuvre par la Région Atsinanana pour l'amélioration du transport touristique sur le Canal des Pangalanes.

Enfin, une remise officielle du diagnostic et du plan d'actions, ainsi qu'une capitalisation sur CD à la Région Atsinanana devra avoir lieu.

En annexes, se trouvent :

- le diagnostic d'accessibilité au canal des Pangalanes ;
- la synthèse de cette étude ;
- l'étude sur les perspectives et plans d'actions.

Description des actions réalisées

Recherche documentaire
Lieu : Siège de Tétraktys, France, Toamasina et Antananarivo, Madagascar
Date : Entre aout et octobre 2011

La recherche documentaire sur le Canal des Pangalanes est essentielle pour dresser un panorama de l'existant. De part son travail de coordination du programme de développement du tourisme villageois sur le Canal des Pangalanes, Tétraktys est en possession de nombreux documents. Cette base a été complétée en collaboration avec les services rencontrés.

Exemples de documents recueillis :

- Monographie Région Atsinanana
- Lois, décrets et chartes (transports terrestres, fluviaux, environnement...)
- Statistiques touristiques régionales et nationales
- Rapport INSTAT Ménages 2010
- Rapports ONG : MATE, Edena
- Mémoires de fin d'étude (étude socio-économique d'un village de pêcheurs)
- Histoire du Canal des Pangalanes et photos anciennes

Diagnostic terrain
Lieu : Canal des Pangalanes, Toamasina, Antananarivo
Date : entre septembre et décembre 2011

- L'état des lieux

Amandine Marchive et Oscar Johnson Randrianarivelo, missionnés par Tétraktys pour réaliser cette étude, ont utilisé tous les modes de transport possibles pour accéder et pour circuler le long du tronçon en question. De plus, des questions fermées ont été posées au début des entretiens à destination des touristes et des acteurs du tourisme sur le Canal afin de rassembler des informations quantitatives concernant le transport touristique sur le canal (temps de trajet, horaires, prestataires, prix, satisfaction clients...).

- Les entretiens semi-directifs

Ils permettent aux acteurs rencontrés de s'exprimer librement sur l'ensemble des sujets abordés lors de l'entretien. Le guide d'entretien créé laisse à l'interlocuteur une marge d'expression suffisante offrant ainsi une étude qualitative riche en informations. Les thèmes sont communs à tous les guides d'entretien : état des lieux du tourisme, le transport sur le Canal aujourd'hui, l'avenir du transport sur le Canal. Toutefois, les questions sont différentes selon l'activité des acteurs interrogés.

- Bilan et axes stratégiques

Lors de la réalisation du diagnostic sur l'accessibilité du transport touristique, il a été réalisé un bilan des forces et faiblesses actuelles du transport touristique (fluvial, routier et ferroviaire) ainsi qu'un bilan des opportunités et des menaces du Canal des Pangalanes en termes d'accessibilité. Ce bilan a permis de faire ressortir 4 axes stratégiques qui ont alimenté la réflexion lors de l'atelier régional participatif : organisation et formation des acteurs, structuration de l'offre et promotion.

Restitution et atelier régional participatif
Lieu : Palais de la Région, Toamasina
Date : 2 mars 2012

Une quarantaine de personnes : acteurs privés, autorités locales, et institutionnels étaient présents lors de la restitution du diagnostic sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes et de l'atelier participatif. M. Alain Mahavimbina, Chef de Région, a ouvert cet atelier régional, en rappelant l'intérêt du canal dans le développement économique de la Région Atsinanana.

La matinée était consacrée à la restitution du diagnostic et aux échanges avec la salle et l'après-midi aux ateliers participatifs qui avaient pour but l'élaboration d'un plan d'action autour de 4 axes : organisation et formation des acteurs, structuration de l'offre et promotion.

Lors de cette journée, la Région Atsinanana a officiellement validé le diagnostic.

Beaucoup d'acteurs majeurs du développement local et du tourisme ont été invités à participer, dont :

- le Ministère de l'Aménagement et Décentralisation du Territoire
- la Direction du Développement Régional
- la Direction Interrégionale des Transports
- la Direction de l'Aménagement et Gestion du Territoire
- la Direction Régionale du Tourisme
- la Direction Régionale de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- la Direction des Travaux Publics
- les Chefs de District
- les Maires et Fokontany du Canal
- l'Organisme Public de Coopération Intercommunal
- l'Agence Portuaire, Maritime et Fluviale de Toamasina
- MADARAIL
- l'Agence de Transport Terrestre
- l'Office Régional du Tourisme de Toamasina
- le Groupement ORTT de Brickaville
- les tours opérateurs de Toamasina
- les prestataires de Transport Fluvial
- les hôteliers du Canal
- les assureurs
- les coordinateurs des coopérations décentralisées Régions Atsinanana, Basse Normandie, Rhône-Alpes
- l'ONG Tetraktys

Evaluation des activités

Les bénéficiaires de cette étude sont nombreux. 67 acteurs ont été rencontrés : 21 hôtels, 15 tour opérateurs, 10 prestataires de transport fluvial, 21 institutionnels et autorités locales. Une quarantaine de personnes présentes lors de l'atelier régional. Toutefois, l'atelier a eu lieu quelques jours après le passage du cyclone Giovanna. La totalité des hôteliers du Canal des Pangalanes, très touchés par ce cyclone, étaient donc absents. Le diagnostic a été validé à l'unanimité par les acteurs présents lors de la journée de restitution et d'ateliers. Il est correspond donc aux attentes des acteurs et de la Région.

Le bénéficiaire direct de ce diagnostic est la Région Atsinanana qui a maintenant un outil de réflexion et de décision dont elle peut se servir. L'atelier participatif a permis d'élaborer un plan d'actions que tous les acteurs ont validé. La Région a donc aujourd'hui toute la légitimité pour mettre en œuvre ces actions.

Les autres bénéficiaires sont les acteurs privés et institutionnels concernés par le transport touristique. Ils peuvent se servir de ce diagnostic pour s'informer ou informer les touristes. Ils peuvent aussi se servir du diagnostic, notamment de la partie sur la satisfaction des clients ou la vision des acteurs, pour remettre en question leurs pratiques et les améliorer.

Le diagnostic et l'atelier participatif ont été l'occasion de faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts. Des actions concrètes pourront être mises en œuvre dans le but de structurer l'offre de transport, promouvoir le canal, organiser les acteurs et les former. Les bénéficiaires seront ainsi les prestataires de tourisme, les hôteliers et les tour opérateurs, qui verront la satisfaction clients augmenter.

Les bénéficiaires indirects sont nombreux : il s'agit de tous les riverains du Canal des Pangalanes. En effet, une amélioration du transport touristique aura pour conséquence directe une amélioration du transport pour tous les riverains. De plus, la diversification des circuits et des moyens de transport aura des effets bénéfiques sur les villages, qui verront la fréquentation touristique augmentée.

Suite à la restitution de l'étude et des ateliers organisés le 2 mars 2012, un comité de suivi de l'étude a été mis en place. Il est chargé de suivre le plan d'action décidé par les participants. Il est composé de :

- Régions Atsinanana, Basse Normandie, Rhône-Alpes ;
- Direction Interrégionale des Transports ;
- Agence Portuaire, Maritime et Fluviale de Toamasina ;
- Direction Régionale du Tourisme ;
- Direction Régionale de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- Office Régional du Tourisme de Tamatave ;
- Les usagers du canal des Pangalanes.

Enfin, la journée de restitution de l'étude a été relayée dans la presse malgache, ce qui a contribué à la visibilité du diagnostic établi:

- Un article est paru dans l'Express de Mada ;
- Une retransmission télévisée de la restitution a été diffusée à la télévision malgache.

ACTION 14/2 « PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECOTOURISTIQUE SUR LE CANAL DES PANGALANES A MADAGASCAR »

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	Tétraktys	 <p>TÉTRAKTYS Association de Coopération pour le développement Local des Espaces Naturels</p>
Adresse :	5, rue Gallice, 38 100 Grenoble	
Personne de contact :	Raphaël Trouiller, Directeur des programmes	
Téléphone :	04 38 70 02 14	
E-mail :	administratif@tetraktys-ong.org	
Site internet :	www.tetraktys-ong.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Office Régional du Tourisme de Toamasina	
Adresse :	83, Bvd Joffre, Toamasina	
Personne de contact :	RAZAFINDRAMAZANA Ludovic Chan Directeur Exécutif ORTT	
Téléphone :	020-53-91-214	
E-mail :	officetouristmv@yahoo.fr	

Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Le tourisme durable est facteur de développement local et de réduction de la pauvreté. Cette approche correspond à une priorité affichée par la Région d'Atsinanana.

Le projet de développement des activités d'accueil touristiques sur les villages au bord du canal des Pangalanes est conçu comme un projet pilote, visant à faire bénéficier les populations bordant cet axe fluvial de réelles retombées liées à la fréquentation touristique, et à favoriser le développement touristique global de la Région Atsinanana en diversifiant l'offre actuelle.

Le projet se propose de soutenir la mise en place d'activités d'accueil et de prestations touristiques gérées par les habitants sur 3 villages : Ambodisaina, Andranokoditra, Andovoranto.

L'objectif est donc le développement local durable de la zone du Canal des Pangalanes, par le biais du tourisme intégré.

Objectifs de l'action

Axe 1. Réalisation des investissements nécessaires pour les activités d'accueil retenues

Axe 2. Organisation des activités (création des 3 coopératives villageoises) et formations des acteurs impliqués (français fonctionnel, hébergeurs, guides...)

Axe 3. Soutien à la mise en marché des activités (promotion, commercialisation avec les opérateurs touristiques)

Axe 4. Soutien stratégique et technique pour l'autonomie des activités

Axe 5. Evaluation du programme pilote, formalisation des démarches pour faciliter le développement sur d'autres sites

Description des actions réalisées

Suivi et coordination du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes
Lieu : Toamasina et Canal des Pangalanes
Date : 19 au 30 septembre 2011

Experts mobilisés :

- ✓ Gilbert Mantovani - Expert associé
- ✓ Amandine Marchive - Volontaire

Résultats de la mission :

- Information / mise en œuvre et perspective du programme
 - ✓ Bilan de l'activité de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra » + formation de l'équipe
 - ✓ Suivi des équipements solaires de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra »
 - ✓ Réception des équipements du restaurant « Les Cocotiers d'Andovoranto »
 - ✓ Point sur la formation de l'équipe pilote d'Andovoranto
 - ✓ Etude d'impact environnementale du site d'Andovoranto
 - ✓ Proposition et validation des plans architecturaux de l'écologie d'Ambodisaina
 - ✓ Demande du permis de construire pour l'écologie d'Ambodisaina
 - ✓ Organisation du comité d'orientation du programme
- Lancement de l'étude sur l'amélioration de l'offre touristique de transport sur le canal des Pangalanes
- Récolte d'éléments complémentaires concernant l'étude hydraulique (étude socio économique)
- Recrutement d'un nouveau chargé de mission (étude transport et appui coopératives)
- Bilan et perspectives de la coordination locale de Tétraktys

Accompagnement des coopératives et réalisation d'un diagnostic sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes
--

Lieu : Toamasina et Canal des Pangalanes
--

Date : 28 septembre au 16 décembre 2011

Expert mobilisé :

- ✓ Amandine Marchive - Volontaire

Résultats de la mission :

Appui aux coopératives des villages d'Ambodisaina, d'Andranokoditra et d'Andevoranto

Appui à la gestion des coopératives et des Ecolodges :

- Gestion qualité
- Gestion financière
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de projets

Appui à la promotion et la commercialisation des Ecolodges :

- Création d'outils de communication
- Promotion auprès de tours opérateurs malgaches

Appui au professeur de français :

- Objectifs à atteindre
- Démarche pédagogique
- Organisation et régularité des interventions

Diagnostic sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes

- l'état des lieux (logique et fonctionnement du transport touristique sur le canal, acteurs en présence, coût de déplacement)
- regard des acteurs (analyse des entretiens)
- une cartographie détaillant les moyens de transports du Canal
- une analyse des forces, faiblesses, opportunités et les menaces inhérentes au canal des Pangalanes et au transport touristique
- les propositions apportées par les acteurs

Complément d'étude hydraulique sur le Canal des Pangalanes

- Recueil de données concernant la potabilité de l'eau
- Relations avec la Direction régionale de l'eau et la Région Atsinanana

Suivi et coordination du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes

Lieu : Toamasina et Canal des Pangalanes
--

Date : 19 au 30 octobre 2011

Experts mobilisés :

- ✓ Raphaël Trouiller - Chef de projet
- ✓ Amandine Marchive - Volontaire

Résultats de la mission :

- Information / mise en œuvre et perspective du programme
 - ✓ Discussion devis pour l'écologie d'Ambodisaina
 - ✓ Bilan de l'activité de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra »
 - ✓ Installation du frigidaire solaire de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra »
 - ✓ Point sur la formation de l'équipe de gestion de l'écologie d'Andovoranto
- Suivi de l'étude sur l'amélioration de l'offre touristique de transport sur le canal des Pangalanes
- Premier rendu de l'étude hydraulique (étude socio économique)
- Point d'étape avec le nouveau chargé de mission et la volontaire (étude transport et appui coopératives)
- Point d'étape avec le professeur de français fonctionnel

Suivi et coordination du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes

Lieu : Toamasina et Canal des Pangalanes
--

Date : 27 février au 10 mars 2012

Experts mobilisés :

- ✓ Raphaël Trouiller - Chef de projet
- ✓ Amandine Marchive – Volontaire

Résultats de la mission :

- Information / mise en œuvre et perspective du programme écotouristique villageois
 - ✓ Suivi des aménagements solaires de l'écologie « les Cocotiers d'Andovoranto »
 - ✓ Bilan de l'activité de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra » et formation de l'équipe
 - ✓ Suivi de la construction des bungalows « Les Cocotiers d'Andovoranto »
 - ✓ Point sur la formation de l'équipe pilote d'Andovoranto
 - ✓ Décision concernant le 3ème site pilote
 - ✓ Organisation du comité d'orientation du programme
- Restitution de l'étude sur l'amélioration de l'offre touristique de transport sur le canal des Pangalanes : présentation de l'état des lieux / organisation d'un atelier régional afin de définir la stratégie et le plan d'actions
- Restitution de l'étude visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable sur 3 villages du canal des Pangalanes
- Choix du coordinateur local des programmes de Tétrakty
- Bilan et perspectives de la coordination locale de Tétrakty

Suivi et coordination du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes
Type d'événement : Mission de terrain
Date : 11 au 20 avril 2012

Expert mobilisé :

- ✓ Gilbert Mantovani, expert associé

Résultats de la mission :

- Accompagnement délégation RRA / Atsinanana
 - ✓ Inauguration du restaurant « les Cocotiers d'Andovoranto »
 - ✓ Visite de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra »
 - ✓ Présentation des problématiques du transport touristique sur le canal
- Information / mise en œuvre et perspective du programme
 - ✓ Bilan de l'activité de l'écologie « les Orchidées d'Andranokoditra » et formation de l'équipe
 - ✓ Discussion des devis de pontons, maison d'accueil et bungalows supplémentaires et réunion du comité d'orientation du programme pour validation des actions
 - ✓ Bilan de l'activité des écologies
 - ✓ Réflexion sur une nouvelle convention de partenariat avec l'ORTT
- Remise officielle de l'étude sur l'amélioration de l'offre touristique de transport sur le canal des Pangalanes
- Remise officielle sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable de 3 villages du canal des Pangalanes

Evaluation des activités

Emplois directs, indirects et bénévolat

Les deux écologies sont gérés au quotidien par une équipe gestion composée d'habitants du village. Les Orchidées d'Andranokoditra et les Cocotiers d'Andovoranto emploient deux gardiens à temps plein, deux gérants, deux cuisiniers, deux serveuses, et deux aides qui viennent renforcer l'équipe en cas de hausse d'activité.

L'association Tétraktys travaille avec deux malgaches pour la mise en œuvre du programme : un coordinateur local et un professeur de français. Les deux personnes étant à plein temps sur leurs postes.

Chaque écologie est administré par un Conseil d'Administration qui est élu par une assemblée générale constituée des membres de la coopérative. Les membres de la coopérative sont bénévoles. Ils votent, prennent des décisions, contrôlent les comptes, veillent sur l'équipe de gestion et la qualité des prestations.

Etre membre du conseil d'administration est une expérience enrichissante pour les habitants des villages qui acquièrent ainsi des connaissances et des compétences qui pourront leur servir par la suite, notamment dans le cadre d'activités génératrices de revenus.

Utilisation du budget de fonctionnement

La coopérative peut décider d'utiliser tout ou une partie du budget de fonctionnement (33% des bénéfiques) pour améliorer, embellir ou réparer l'écolodge. Si certains matériaux ou objets achetés sont des biens manufacturés achetés à la ville, c'est la ressource humaine locale qui est utilisée.

Exemples d'utilisation du budget de fonctionnement : un menuisier d'Andranokoditra a refait l'intégralité des poignées de portes en bois, plusieurs personnes du village sont embauchés occasionnellement pour réaliser de gros travaux, etc...

Utilisation de la caisse villageoise

Depuis le début du fonctionnement de l'écolodge les Orchidées d'Andranokoditra, deux projets ont été mis en œuvre avec les fonds de la caisse villageoise (projets votés en Assemblée Générale). Il s'agit de la réfection d'une partie du toit de l'école et la construction d'une case pour les bateliers faisant le trajet jusqu'à Andranokoditra pour emmener des touristes.

Débouché pour les produits locaux

Les écolodges représentent des débouchés économiques pour les pêcheurs et les agriculteurs de la région. Par exemple, l'écolodge les Orchidées a acheté en 2011 environ 65 kg de poisson aux pêcheurs d'Andranokoditra. Ce village ne disposant que de produits halieutiques, le gérant de l'écolodge a mis en place une activité d'élevage de poulets afin de répondre à la demande des clients et varier le repas. Il peut ainsi avoir un revenu complémentaire en vendant à l'écolodge ses poulets.

Lorsque l'activité touristique aura débuté à Andovoranto, l'impact économique indirect sera plus important qu'à Andranokoditra, car le village cultive des fruits, légumes et riz, et élève des zébus, ce qui n'est pas le cas d'Andranokoditra.

Construction des écolodges

La construction des deux écolodges a été réalisée par un entrepreneur d'Andranokoditra, dont la main d'œuvre est recrutée au niveau local. Ces constructions ont représenté une très forte augmentation de son activité. Une dizaine d'ouvriers ont travaillé sur les chantiers. De plus, ces chantiers lui ont permis d'accroître sa notoriété : les maîtres d'œuvre qui préféraient appeler des entrepreneurs de la ville font aujourd'hui appel à lui.

Création d'associations

Le professeur de français missionné par Tétrakty nous a fait part de son projet de création d'une association de préservation et de valorisation du patrimoine à Andovoranto : Masoa'ala. Tétrakty accompagne la création de cette association.

De même, le gérant de l'écolodge les Orchidées a fondé avec d'autres acteurs du tourisme d'Ankanin'ny nofy et Andranokoditra une association d'écotourisme dont il est président.

Evaluation globale des actions

Axe 1. Réalisation des investissements nécessaires pour les activités d'accueil retenues.

Andranokoditra

Le restaurant « les Orchidées d'Andranokoditra » est équipé et opérationnel depuis septembre 2010. Les panneaux solaires permettent au restaurant d'avoir des boissons fraîches et quelques points lumineux. Le restaurant dispose du matériel requis pour accueillir les visiteurs.

L'entreprise villageoise « Pangalana » a rempli son contrat et les 4 bungalows doubles et le bungalow familial sont construits selon les plans validés. Les bungalows sont complètement équipés (matelas, moustiquaire, draps, oreillers, serviettes de bains,...). L'ensemble du mobilier (lit, table, banquette et tabourets) a été construit par un menuisier d'Ankanin'ny nofy.

La structure touristique est accueillante et répond aux attentes des clientèles actuelles. Les panneaux solaires fonctionnent bien et permettent d'alimenter les lampes du restaurant et des bungalows, ainsi que la pompe immergée.

Andovoranto

La construction du restaurant « Les Cocotiers d'Andovoranto » est terminée (avec de très belles finitions). Les travaux ont été réceptionnés en juillet 2011. L'installation de l'équipement a été finalisé en avril 2012 (équipement solaire, frigo, pompe...). Le restaurant a été ouvert en septembre 2011. Depuis aout 2011, la commune et la coopérative sont responsables des bâtiments.

Le mobilier du restaurant et des quatre bungalows a été commandé à M. Justin, menuisier d'Andovoranto et a été livrée en octobre 2011.

L'inauguration de l'écolodge a été réalisé en avril 2012 en présence de la délégation du Conseil Régional Rhône-Alpes en avril 2012.

Ambodisaina

La construction de la case artisanale a été achevée en 2010, avec pour but le dépôt vente des produits artisanaux. Concernant le fonctionnement, les membres de la coopérative doivent organiser la présence dans la boutique à tours de rôle. La boutique ne fonctionne pas de manière régulière.

Le litige foncier bloque l'avancée (en terme technique et financier) du programme depuis 2008. En février 2012, le litige foncier n'étant pas résolu, la décision concernant la réaffectation des fonds d'investissement a été prise par le comité de pilotage du programme. Ces fonds seront réaffectés aux premières actions d'amélioration de l'offre de transport sur le Canal des Pangalanes (construction de pontons ...).

Axe 2. Organisation des activités (création des 3 coopératives villageoises) et formations des acteurs impliqués (français fonctionnel, hébergeurs, guides...).

Cours de français fonctionnel

Le cours de français a commencé dans ces trois villages depuis mai 2007 et actuellement en cours. Une quarantaine de chapitres thématiques de base ont été abordé durant cette formation correspondant à des actes de parole essentiels, tels que (saluer, se présenter, remercier, s'excuser, demander des renseignements, localiser, commander, faire une réservation...).

⇒ Une cinquantaine de personnes ont suivi ces cours de français sur les trois villages

Renforcement de capacité en matière de gestion

Tétraktys et le coordinateur local continue de former les deux coopératives et équipes de gestion à la comptabilité et la gestion et les accompagne régulièrement dans leur gestion administrative et financière:

- Rôle de chacun dans l'écologie (gestion des ressources humaines),
- Fonctionnement de la coopérative,
- Principes et règles de gestion,
- Relations entre le Conseil d'administration et l'équipe technique

Renforcement de capacité en matière d'accueil touristique

A Andranokoditra, une équipe élargie (environ 10 personnes) ont suivi une formation spécifique à l'accueil touristique.

De même, 19 personnes d'Andovoranto se sont inscrites pour suivre la formation de l'équipe de coordination locale sur les principes de fonctionnement de la coopérative, sur l'accueil touristique ainsi que sur les différentes fonctions (gérance, cuisine, service, gardiennage) de l'écologie.

Axe 3. Soutien à la mise en marché des activités (promotion, commercialisation avec les opérateurs touristiques).

Vers les professionnels du tourisme

Une brochure présentant l'écologie les Orchidées a été réalisée. Elle est largement diffusée (Salon le Monde à Paris, réunions partenaires...).

Nous avons rencontré une dizaine de tour opérateurs à Antananarivo pour leur présenter les deux écolodges et les activités à exploiter autour des hébergements.

Le gérant des Orchidées a été sensibilisé à la nécessité de tisser des relations avec les tour opérateurs, mais aussi avec les bateliers, qui sont des prescripteurs.

Un article sur les Cocotiers d'Andovoranto ainsi que sur les Orchidées d'Andranokoditra sont parus dans Info Tourisme Madagascar de janvier-mars 2012.

Vers les touristes individuels

Une affiche présentant les deux écolodges a été réalisée et affichée dans une dizaine d'hôtels à Antananarivo et Toamasina.

Des cartes de visite des deux écolodges ont été remises aux gérants et à l'Office Régional du Tourisme de Toamasina.

Des informations concernant les écolodges, leurs situations géographiques et les attraits historiques, culturels et naturels aux alentours ont été envoyées à des guides de voyages français et internationaux : Routard, Petit Futé, Lonely Planet...

Les écolodges seront visités par des personnes missionnées par les guides afin qu'ils soient référencés dans les prochaines éditions.

Axe 4. Soutien stratégique et technique pour l'autonomie des activités

Réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions régional pour l'amélioration du transport touristique sur la Canal des Pangalanes

Les acteurs de la région Atsinanana ont décidé de se lancer dans un programme d'amélioration de l'offre de transport touristique sur le canal des Pangalanes. Les intérêts étant multiples (l'intérêt des villageois étant pris en compte prioritairement), il s'agit d'une démarche de réflexion commune qui doit permettre d'éclairer ces mêmes acteurs sur la stratégie à adopter et les actions à mettre en place.

La réalisation du diagnostic de l'offre de transport touristique sur le canal des Pangalanes constitue la base pour dégager les actions prioritaires à mettre en œuvre et trouver des solutions concrètes.

L'étude se limite dans un premier temps au tronçon entre Toamasina et Andovoranto, qui est l'axe touristique majeur du canal et l'axe sur lequel le programme de tourisme villageois s'est concentré.

Une étude terrain a été réalisée durant trois mois par une volontaire de l'association Tetraktys et un chargé de mission. Au total, 21 hôtels du Canal des Pangalanes, 15 tour-opérateurs d'Antananarivo et de Toamasina, 11 prestataires de transport fluvial et 21 institutionnels régionaux et nationaux ainsi que les autorités locales ont été interrogés. De plus, les deux personnes missionnées ont testé tous les types de transport sur le Canal des Pangalanes afin d'évaluer la possibilité d'une diversification des moyens de transport.

Un atelier régional a été organisé en février 2012 afin de restituer l'étude et élaborer un plan d'actions. Une quarantaine de personnes : acteurs privés, autorités locales, et institutionnels étaient présents lors de la restitution du diagnostic sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes et de l'atelier participatif. M. Alain Mahavimbina, chef de région, a ouvert cet atelier régional, en rappelant l'intérêt du canal dans le développement économique de la Région Atsinanana.

La matinée était consacrée à la restitution du diagnostic et aux échanges avec la salle et l'après-midi aux ateliers participatifs qui avaient pour but l'élaboration d'un plan d'actions autour de 4 axes : organisation et formation des acteurs, structuration de l'offre et promotion.

Lors de cette journée, la Région Atsinanana a officiellement validé le diagnostic.

La Région Atsinanana dispose maintenant d'un outil de réflexion et de décision dont elle peut se servir. L'atelier participatif a permis d'élaborer un plan d'actions que tous les acteurs ont validé. La Région a donc aujourd'hui toute la légitimité pour mettre en œuvre ces actions.

D'ailleurs, plusieurs actions sont mises en œuvre dès 2012 : construction de pontons aux entrées stratégiques du Canal et réalisation d'une carte du Canal des Pangalanes donnant aux touristes toutes les informations nécessaires pour se rendre sur les sites touristiques.

Les acteurs privés et institutionnels concernés par le transport touristique peuvent se servir de ce diagnostic pour s'informer ou informer les touristes. Ils peuvent aussi se servir du diagnostic, notamment de la partie sur la satisfaction des clients ou la vision des acteurs, pour remettre en question leurs pratiques et les améliorer. Suite à ce diagnostic, les transporteurs du Canal se sont réunis afin de parler d'une même voix et de défendre leurs intérêts communs lors de l'atelier participatif. Ils réfléchissent à se constituer en coopérative, afin de proposer un service plus efficace aux clients, avec un coût plus faible.

Analyse quantitative

Thématiques	Critères d'évaluation	Résultats
Mise en place d'activités touristiques gérées par les villageois	Nombre d'activités touristiques mises en place	Andranokoditra : 1 écolodge avec 1 restaurant et 5 bungalows Andovoranto : 1 écolodge avec 1 restaurant et 2 bungalows (2 en construction) Ambodisaina : 1 boutique artisanale
	Nombre de personnes formées (gestion + accueil touristique)	30 personnes
	Nombre personnes ayant suivies les cours de français fonctionnels	30 personnes
Fréquentation touristique	Fréquentation	Orchidées (2011): 91 nuitées
	Recettes	Orchidées (2011): 6 981 800 Ariary (2 500€)
Création d'emplois locaux et salaires	Coordination et cours de français	1 coordinateur local 1 professeur de français
	Equipe de gestion (activité selon fréquentation)	Orchidées et Cocotiers : 6 personnes
	Salaires (33% du bénéfice)	Orchidées (2011): 1 587 768 Ariary (580€)
	Salariés	Orchidées et Cocotiers: 2 gardien
	Nombre de partenariats avec des entreprises locales (<i>construction des écolodges et mobiliers, équipement électrique et hydraulique</i>)	2 entreprises locales et une entreprise de Tamatave
Dynamique des coopératives	Nombre de coopératives créées	3 coopératives
	Nombre de membres par coopératives	30 par coopérative
	Montant total perçu par les coopératives (caisse villageoise + budget de fonctionnement)	Orchidées (2011): 2 389 197 Ariary (870€)
	Nombre de projets d'intérêt général financés par l'activité écotouristique	Réfection du toit de l'école primaire d'Andranokoditra Réalisation de la maison des piroguiers

Partenariats réalisés

Le comité de pilotage du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes est composé de différents acteurs publics et privés malgaches :

La Direction Régionale du Tourisme d'Atsinanana
 La Direction Régionale de l'Environnement d'Atsinanana
 L'Office Régional de Tourisme de Toamasina
 L'Office National du Tourisme de Madagascar
 Les tours opérateurs de Toamasina

Visibilité de ces actions

Les actions ont été présentées à travers différents médias :

- Salons du tourisme en France (Le Mondial du Tourisme de Paris) et à Madagascar (Assises Internationale du Tourisme Durable et Ethique)
- Réunions Plate-forme "Coopération et tourisme responsable", Cités Unies France
- Réunions groupe-pays Madagascar, Cités Unies France
- Site internet Tétraktys
- News letter Tétraktys
- TV Madagascar : reportage sur l'atelier régional participatif sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes
- Support de communication pour les écolodges (brochures) : logos des financeurs
- Information dans les écolodges sur le programme global

ACTION 15 : Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave

Rappel des objectifs :

L'objectif de l'action est le renforcement de l'offre de formation initiale et continue de l'Université de Tamatave dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que de la promotion touristique.

Description de l'action :

L'Université de Tamatave et de la Direction Régionale de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (DREFT) ont sollicité la Région Rhône Alpes pour que celle-ci accompagne la mise en place à Tamatave et à Foulpointe d'une filière de formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cette filière se concrétise, au sein de l'Université de Tamatave, par :

- 1- la création d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme
- 2- la mise en place d'une section de formation / recyclage de guides touristiques, en lien avec l'association des guides locale
- 3- le développement d'une formation diplômante dans le secteur du marketing territoriale / promotion touristique.

La Région Rhône Alpes entend apporter un appui à chacun de ces trois axes, en associant à chaque maître d'œuvre malgache un partenaire rhônalpin spécialisé.

L'action est encore en construction. Plusieurs consultations ont pu être menées, sans toutefois parvenir à une stratégie commune entre les acteurs. Cependant, elles ont permis de mettre en évidence le réel besoin en matière de formation aux métiers de l'hôtellerie/restauration et d'ouvrir la réflexion avec la Direction Régionale de la Formation Technique et Professionnelles.

COUTS EVALUATION EXTERNE EN ANNE 3 :

Cette action qui a vocation à être mise en œuvre en année 3 du triennal a fait l'objet pendant cette année 2 d'échanges et de réflexions préliminaires.

Ainsi une rencontre tripartite entre les trois Régions s'est tenue en juin 2012 à Tamatave pour évoquer le mode opératoire de cette action.

Suite à cette rencontre des réunions de travail ont été organisées avec la Région Atsinanana pour définir avec elle ses attentes et objectifs concernant le processus de réalisation de cette évaluation. Une rencontre de formalisation et de validation du mode de réalisation de l'évaluation est prévue le 28 septembre 2012 à Paris entre les trois Régions partenaires pour continuer sur processus de préparation et organiser la mise en œuvre de l'évaluation.

COUTS EN COMMUNICATION : production d'une banque d'image, d'un DVD, d'un site internet de la coopération

Les Régions Basse Normandie, Rhône Alpes et Atsinanana souhaitent communiquer sur leur programme de coopération et sur leurs actions respectives. Pour cela, elles ont besoin d'une banque d'images qui leur permettra d'alimenter les outils de communication (presse, affichage, plaquettes, site internet et tout support...) qu'elles souhaiteront ensuite mettre en place.

Le photographe Emmanuel Luce a réalisé une banque d'images de 486 photos collectées au cours de plus de cinquante jours de prises de vue réalisées entre les mois de décembre 2011 et mars et avril 2012 sur les territoires bas-normand et malgache. Les images sont distribuées dans 34 dossiers identifiés comme acteur, axe de coopération, lieu ou encore thématique. Elles permettent ainsi de couvrir tous les axes de notre coopération : coopération institutionnelle, pisciculture, agriculture, formation professionnelle, maraichage, patrimoine, développement durable, écotourisme par exemple. Les images seront mises à disposition des partenaires de la coopération qui pourront ainsi valoriser et communiquer sur leurs actions.

L'Agence Régionale de Conservation de l'Image et du Son (ARCIS) qui a pour mission de conserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel bas-normand, sous forme de banques d'images et sons numérisés, est l'association responsable de la conservation et de la valorisation de la banque d'images. Elle est chargée de mettre en ligne de la banque d'images pour qu'elle soit visible et accessible pour les acteurs de la coopération. Cette banque d'images sera accessible à tous les acteurs de la coopération début octobre 2012. L'ARCIS a également réalisé une exposition de trente photos tirée de la banque d'images qui sera exposée du 24 septembre au 7 octobre en Région Basse-Normandie à l'occasion de la mission de la délégation d'Atsinanana. Elle aura ensuite vocation à être présentée sur les trois territoires de coopération.

Enfin, un site internet de la coopération avec la Région Atsinanana sera prochainement réalisé. Il permettra de faire connaître cette coopération, d'informer le grand public sur les actions réalisées et de communiquer sur les actualités de la coopération.

CONCLUSION :

L'année 2 du triennal (jusqu'au 31 août 2012) a permis la consolidation et la poursuite des projets mis en place en année 1 du triennal. Le travail à long terme de coordination initié en année 1 porte ses fruits et a permis de co-construire des projets solides. La communication entre les différents partenaires, institutionnels et associatifs, se développe et permet de fluidifier les relations entre tous.

Des missions de suivi / évaluation institutionnelles et techniques ont pu être réalisées très régulièrement, à la fois par la Région Atsinanana dans ses deux Régions partenaires et par les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes en Atsinanana. C'est le signe d'une implication forte des 3 Régions partenaires et d'une attention permanente portée à la réalisation des projets.

L'année 2 marque également la mise en place concrète de deux actions : la formation des agents de la Région Atsinanana et l'inventaire du patrimoine. Elles vont se développer en année 3. Un programme détaillé, ajusté et validé par la Région Atsinanana a pu être défini au cours du comité de pilotage de septembre, après la première semaine de formation des agents de la Région. Concernant l'inventaire du patrimoine, le travail autour du premier bâtiment de la ville de Tamatave (la Gare des Manguiers) est en cours de réalisation et sera finalisé en octobre. Trois autres bâtiments du centre ville historique devraient être inventoriés en année 3 (notamment le Palais de Région Atsinanana, ancien Palais du Gouverneur). Le travail de l'année 3 sera également axé sur la valorisation touristique de l'inventaire réalisé. Un pays d'art et d'histoire bas-normand, le Pays de Coutances, pourrait travailler en coopération avec l'association malgache des Amis du Vieux Tamatave.

L'évaluation externe du triennal va être entamée aussi en année 3. C'est l'association F3E qui sera mandaté pour préparer le cahier des charges de l'appel d'offre avec la Région chef de file, la Basse-Normandie, en accord avec les 2 autres Régions.

L'évaluation de l'approche stratégique et méthodologique fera part égale avec une évaluation quantitative et qualitative plus classique du programme d'action.

Il s'agit de démontrer la plus value apportée par les Régions et plus généralement par les autorités locales du Nord et du Sud associées autour d'une approche innovante du développement territorial. Il s'agit ensuite de démontrer l'efficacité des stratégies, des méthodologies et des outils choisis par les 3 Régions pour réussir le développement cohérent et adapté du territoire d'Atsinanana.

Il s'agit enfin de démontrer, qu'en cette période de crise et de transition mondiale et en particulier européenne, l'impact d'un programme d'actions de coopération décentralisée efficace produit des résultats et se décline, non seulement au Sud, mais également au Nord.

L'année 3 sera également une année de transition vers la construction **d'un nouveau triennal à 4 Régions : Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Haute-Normandie**. En effet, la Région Haute-Normandie, qui coopère également avec la Région Atsinanana, souhaite s'associer à notre démarche commune. Afin de réfléchir ensemble à notre stratégie et nos axes de coopération pour ce prochain appel à projet, une rencontre commune aura lieu à Paris le 28 septembre.

ANNEXES

Liste des annexes :

- 1 – Action 1 « Pilotage et animation des coopérations décentralisées » - Rapport de mission des 25 et 26 janvier 2012 dans le Sud de la Région Atsinanana
- 2 - Action 1 « Pilotage et animation des coopérations décentralisées » - Rapport de mission sur le passage du cyclone Giovanna de février 2012
- 3 – Action 2 « Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée » - Revue de presse des articles et communication (novembre 2011-avril 2012)
- 4 – Action 5/2 « accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole » - articles de presse parus dans l'agriculture drômoise en novembre 2011
- 5 - Action 5/2 « accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole » - note d'échange sur le cahier des charges du prestataire
- 6 – Action 6 « Définition et mise en œuvre de la formation des cadres de la Région Atsinanana » – proposition de formation réalisée par le CIEDEL et FFF
- 7 – Action 8 « Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana » - note succincte du projet UE sécurité alimentaire remporté par l'APDRA
- 8 – Action 11 « Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana » - Sujet d'examen final de la formation des ACSA
- 9 – Action 11 « Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana » - Convention tripartite ACSA- VS – Commune
- 10 – Action 12 « Appropriation et adaptation du concept de PNR dans le cadre de développement territorial intégré » - programme de la mission de décembre 2012
- 11 – Action 12 « Appropriation et adaptation du concept de PNR dans le cadre de développement territorial intégré » - processus à suivre vers une mise en place d'aire de développement durable
- 12 – Action 13 « Appui à l'inventaire du patrimoine du XXe siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave » - cahier des charges
- 13 – Action 14 « Appui au développement éco-touristique sur la canal des Pangalanes » - Synthèse du diagnostic de l'accessibilité sur le canal des Pangalanes